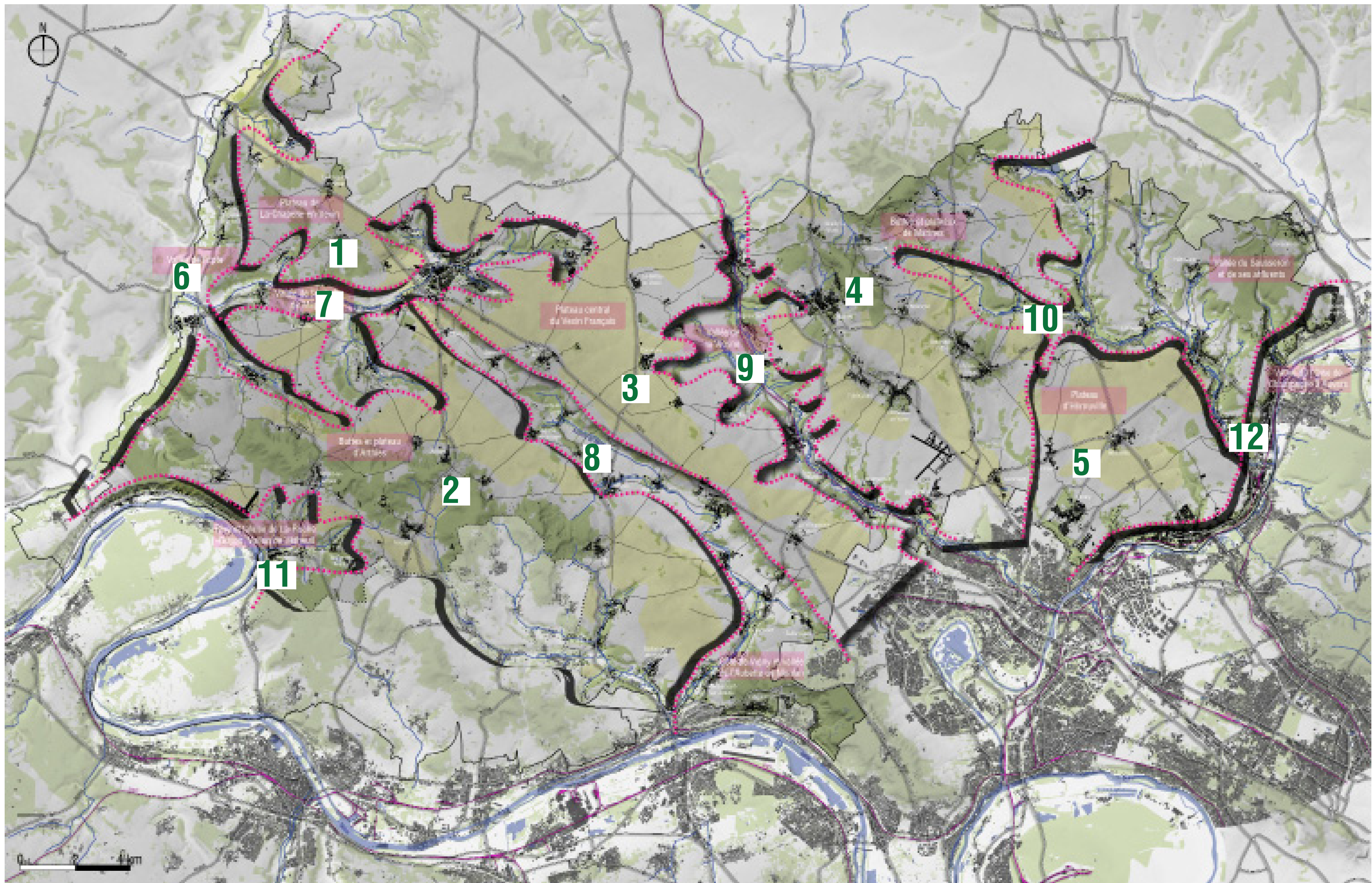




Les Paysages du Vexin Français

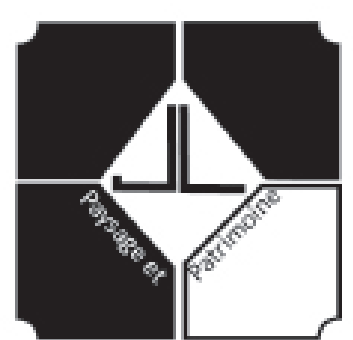
Un travail issu de l'Atlas des Paysages du Val d'Oise, des Chartes paysagères, de phases de terrains, d'échanges et ateliers



Les unités paysagères de l'Atlas départemental des paysages du Val d'Oise

- | | |
|--|--|
| 1. Le plateau de la Chapelle en Vexin | 7. La vallée de l'Aubette de Magny |
| 2. Les buttes et plateaux d'Arthies | 8. La côte de Vigny et la vallée de l'Aubette de Meulan |
| 3. Le plateau Central du Vexin Français | 9. La vallée de la Viosne |
| 4. Les buttes et plateaux de Marines | 10. La vallée du Sausseron |
| 5. Le plateau d'Hérouville | 11. Les rives et falaises de La Roche Guyon, Haute Isle, Vallon de Vétheuil |
| 6. La vallée de l'Epte | 12. La vallée de l'Oise de Champagne à Auvers |

Conception et réalisation de l'exposition



Julien Laborde
Paysage, Patrimoine et Géographie



Agence
Sonia Fontaine
Paysage Urbanisme Patrimoine

Agence Sonia Fontaine,
Paysage, Urbanisme, Patrimoine



Arthur Remy,
Urbanisme et Grand Paysage

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

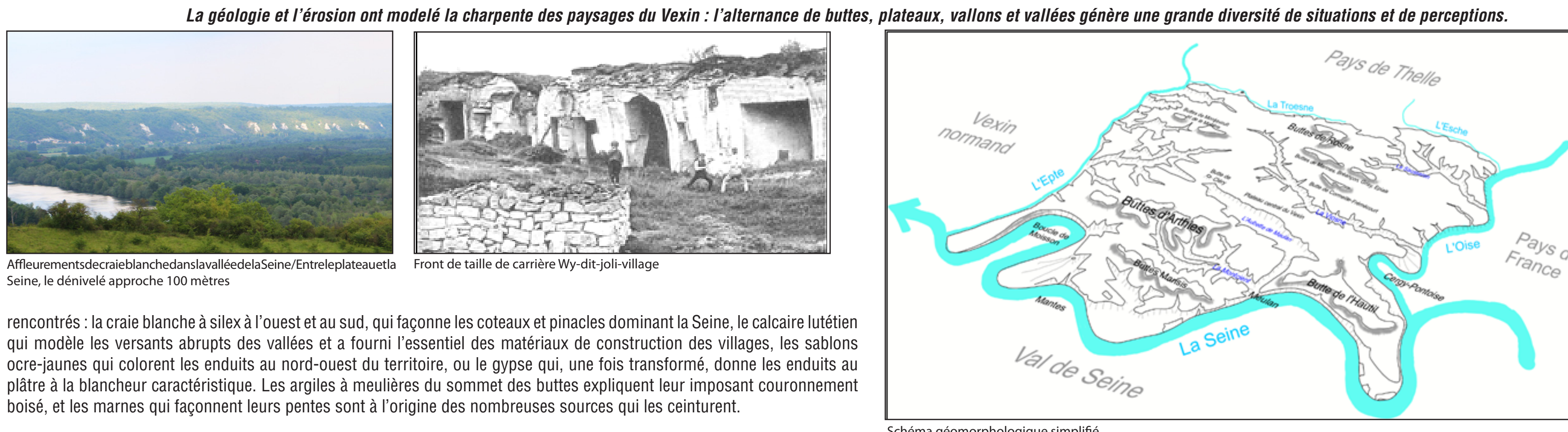
Les paysages du Vexin français

au fil du temps

Une grande diversité géologique et topographique comme fondement des paysages vexinois

Bien que partageant de nombreux traits communs avec les autres « pays » du bassin parisien, le Vexin français s'en distingue par une plus grande diversité topographique. Ce vaste plateau calcaire, couvert de limons et parcouru par d'amples ondulations, est entaillé par le creusement de six petites vallées intérieures, et bordé par de grandes vallées périphériques (Seine, Oise et Epte). Il est surmonté de vastes ensembles de buttes orientées nord-ouest/sud-est. De tous côtés, ce plateau domine de 100 mètres en moyenne les régions environnantes. C'est la présence rare sur un même territoire de ce triptyque composé de buttes, de plateaux et de vallées qui fait l'originalité du Vexin français.

En le parcourant, le visiteur y découvre tour à tour les espaces intimes -presque cachés- des vallées, les grands panoramas des plateaux portant jusqu'aux confins du pays de Bray au nord, et vers la silhouette de Paris au cœur de son bassin au sud-est, et tous les « arrière-plans » successifs que forment les alignements de buttes boisées. Le relief, la végétation, la nature des sols y sont extrêmement variés, traduisant la diversité géologique des terrains



La géologie et l'érosion ont modelé la charpente des paysages du Vexin : l'alternance de buttes, plateaux, vallons et vallées génère une grande diversité de situations et de perceptions.



Affleurements de craie blanche dans la vallée de la Seine/Entre le plateau et la Seine, le dénivelé approche 100 mètres



Front de taille de carrière Wy-dit-joil-village

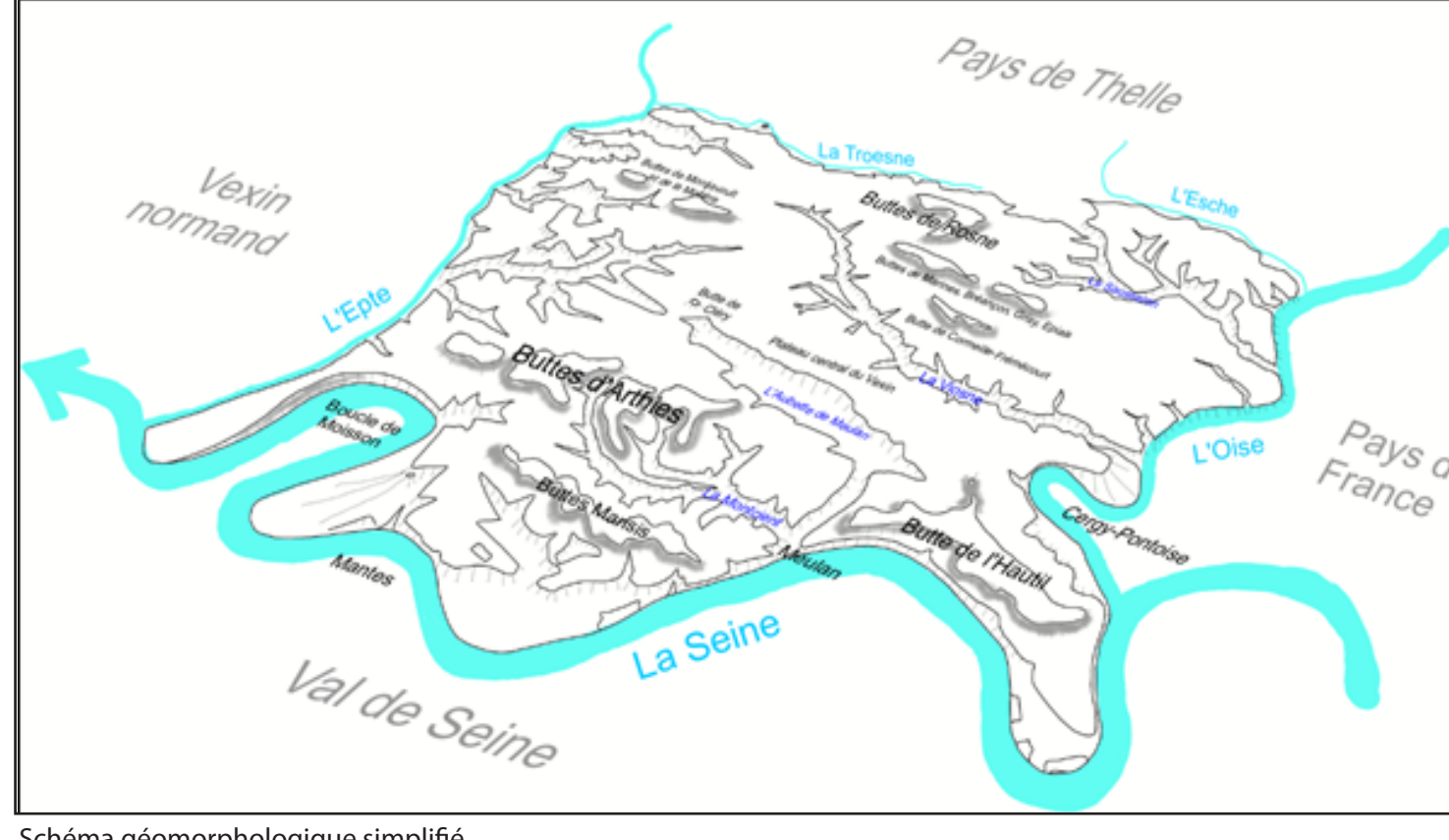


Schéma géomorphologique simplifié

rencontrés : la craie blanche à silex à l'ouest et au sud, qui façonne les coteaux et pinacles dominant la Seine, le calcaire lutétien qui modèle les versants abrupts des vallées et a fourni l'essentiel des matériaux de construction des villages, les sables ocre-jaunes qui colorent les enduits au nord-ouest du territoire, ou le gypse qui, une fois transformé, donne les enduits au plâtre à la blancheur caractéristique. Les argiles à meulière du sommet des buttes expliquent leur imposant couronnement boisé, et les marnes qui façonnent leurs pentes sont à l'origine des nombreuses sources qui les ceinturent.

Une exploitation précoce du territoire dès le Néolithique et l'Antiquité

Avec la fin de la dernière glaciation (environ 8000 ans avant notre ère) et les derniers dépôts de limons apportés par les vents polaires, le relief vexinois cesse d'évoluer. Le climat s'adoucit, le sol se couvre de végétation, de prairies et de forêts, et donc de sols fertiles. C'est dans cet environnement favorable qu'apparaît l'agriculture, vers -3000 avant J.C. Venue du Moyen Orient, celle-ci marque un nouveau rapport au territoire, une véritable révolution : l'être humain auparavant simple chasseur-cueilleur se sédentarise et se met à transformer son environnement. Ponctuellement il défriche la forêt pour y planter ses cultures, l'élevage, et son habitat. Cependant, en dehors de quelques monuments mégalithiques, cette occupation laisse peu de traces, et le Vexin reste encore à cette époque largement dominé par la forêt.



Parfois interrompu au milieu du XXème siècle, le tracé de la Chaussée Jules-César demeure le tracé principal de la vallée de la Seine gallo-romaine sur le territoire vexinois.

Le paysage à dominante agricole s'impose vraiment avec l'arrivée des Romains au 1er siècle avant J.C. Ceux-ci provoquent la première grande phase de défrichement du territoire, pour permettre l'installation de nombreuses exploitations agricoles sous forme d'un semis de villas (grands domaines) et de fermes dispersées. Ils construisent également de nombreuses routes, traversant les plateaux et reliant les différentes implantations dont certaines agglomérations (vicus). Pourtant, en dehors de la chaussée Jules César et du sanctuaire de Genainville, cette organisation de l'espace laisse elle aussi peu de traces dans le paysage actuel, et seule l'archéologie (notamment la projection aérienne) révèle ce paysage antique, fait d'exploitations agricoles disséminées sur tout le territoire, profondément différent de celui que nous connaissons avec son réseau villages groupés et séparés par de grands espaces vierges de toute construction.

Bien que discrètes, les traces de la préhistoire et de l'antiquité dans le Vexin sont bien réelles



Entrée de l'allée couverte du bois de Morval : une des rares traces visibles des aménagements du Néolithique. Temple et bassin d'inspiration gallo-romaine de Vaux de la Celle. Long-temps ignoré, ce site a été découvert par des archéologues au cours du XXème siècle.

La structuration du territoire au Moyen-Age : naissance des villages et organisation de l'espace cultivé (VIIIe > XIIe)

Avec la fin de la « paix romaine » et l'installation des Francs au Ve siècle, les habitants des campagnes sont livrés à eux-mêmes et se maintiennent tant bien que mal auprès des anciennes villas gallo-romaines. Dans ces temps troubles, des pans entiers du territoire retournent sans doute à la friche, et même se reboisent. A partir du VIIIe siècle, à l'époque carolingienne, les communautés villageoises se structurent et se regroupent autour des premières chapelles chrétiennes et des cimetières, en quête de sécurité. Aux siècles suivants, face aux attaques des Vikings* puis des ducs normands, les paysans se placent sous la protection des seigneurs féodaux qui établissent les premiers châteaux forts, notamment le long de la vallée de l'Epte. Parallèlement à l'émergence de ces domaines seigneuriaux, le poids croissant du fait religieux

dans la société féodale provoque la multiplication des ordres et la constitution d'importants domaines fonciers. De nombreux monastères et prieurés s'installent dans le Vexin et engendrent des nouvelles phases de défrichement qui marquent le passage de l'an mil. Ainsi en quelques siècles se sont mises en place les principales structures du paysage rural, qui nous sont si familières aujourd'hui : les villages groupés, les routes et chemins, les champs ouverts, les bois et forêts. Dans les villages, les maisons se serrent autour du château et de l'église, parfois associée à un prieuré ou un couvent, sans véritable plan de composition sinon un souci de compacité et de défense. Leur forme est ramassée sur les plateaux, plus allongée dans les vallées. Un réseau particulièrement dense de routes et chemins les relie entre eux, en moyenne à une heure de marche. Dans les vallées apparaissent de nombreux moulins à eau, sur les points culminants, quelques moulins à vent. Les habitations se prolongent de jardins (hortus) clos de haies ou de murs en périphérie, protégeant les cultures délicates.

Aujourd'hui, l'espace cultivé (ager) est voué à la principale ressource alimentaire : les céréales. Il est organisé dans un souci de solidarité selon le principe de l'assolement triennal (dans une même partie de l'espace cultivé par la communauté, tout le monde pratique la même culture) qui permet d'introduire la « vaine pâture » alternativement sur un tiers de l'espace chaque année. Cet espace laissé en jachère permet aux plus modestes, qui n'ont pas accès à la terre, de faire paître leur bétail sur les terres exploitées par les autres paysans. C'est de cette organisation sociale très forte, qui s'impose même aux seigneurs, que naît le paysage des champs ouverts (que les géographes du XIXème siècle appelleront openfield) car la communauté y interdit strictement toute clôture qui serait synonyme de privatisation, et donc de fin de cette solidarité. Sur les terres les plus éloignées du village ou celles peu propices aux labours (coteaux calcaires, landes, zones humides), une végétation plus naturelle est maintenue (saluts). Son usage est plus extensif : complément de pâturage pour les bovins et ovins. Les forêts, bois et bosquets fournissent le bois de construction et de chauffage, les paysans y conduisent les porcs pour qu'ils s'y nourrissent des glands et faunes, et le seigneur y pratique son privilège de chasse. Au XIIème siècle, cette organisation de l'espace est quasiment stabilisée dans ses grands traits.

Eglises, châteaux, villages, paysages des champs ouverts : les principales structures du paysage vexinois sont en place dès le Moyen-Age



Château fort (donjon de La Roche Guyon) et Eglise romane Saint-Quentin de Nucourt (fin 12ème siècle). Village d'Omerville, sur son site promontoire, ancienne commanderie du Temple, au plan concentrique particulièrement isolée vu du ciel. Documents particulièrement rares, les miniatures médiévales montrent des travaux et des paysages des champs ouverts, mis en place dès le Haut Moyen-Age par les pratiques collectives d'assolement et de concorde groupées.

La grande prospérité du Vexin français du XIIIème au XVIIIème siècle

Les 14 et 15ème siècles voient les campagnes dévastées par les épidémies de peste et la Guerre de Cent ans. Plusieurs églises du Vexin en portent encore les stigmates (illustre) des pans entiers du territoire sont abandonnées et retournent provisoirement à la friche. Néanmoins avec le retour de la paix et de la prospérité, la population se met à nouveau à augmenter rapidement, nécessitant d'étendre encore les champs au détriment des forêts, comme celle d'Arthies, qui est progressivement morcelée et défrichée. Les anciennes forteresses perdent leur utilité défensive et se transforment peu à peu en châteaux de plaisance (la Roche Guyon, Arthies, Théméricourt), de nouveaux sont construits (Villarcieux). Les églises sont remaniées, agrandies en style gothique autour de leurs nœuds romans primitifs. D'abord fait de bois et terre, le bâti rural s'élève progressivement en pierre calcaire. Il reste majoritairement couvert de chaume, la petite tuile étant plus fréquente sur les édifices les plus nobles. Les petites exploitations composées d'une habitation et d'une grange ou d'une simple étable

côtoient les maisons de manouvriers, parfois dotées d'une unique pièce, et les grands corps de fermes composés autour de cours géométriques fermés. Les techniques constructives évoluent (apparition des charpentes à fermes), permettant d'édifier des bâtiments d'exploitation plus spacieux, plus larges, plus hauts. Les villages groupés sont la forme dominante, mais quelques hameaux se développent également autour des buttes ou dans la vallée de l'Epte par exemple. Les implantations isolées de fermes sont tout aussi rares, généralement le fait de communautés religieuses autonomes (prieurés) qui associent prière et agriculture. Dans les vallées elles pratiquent aussi la pisciculture. Sur les pentes bien exposées des vallées et des buttes, la vigne est également cultivée ainsi que des arbres fruitiers associés aux cultures. Obsédant aux édits royaux, les routes et chemins se bordent d'alignements d'arbres. Le Vexin est devenu le pays de cocagne si bien décrit par Noël Taillepied.

Après les périodes troubles des invasions et épidémies, le Vexin connaît la paix et la prospérité



Château de Théméricourt : les grandes fermes Renaissance contrastent avec des toitures médiévales et leurs meurtrières. Le village d'Omerville, sur son site promontoire, ancienne commanderie du Temple, au plan concentrique particulièrement isolée vu du ciel. Documents particulièrement rares, les miniatures médiévales montrent des travaux et des paysages des champs ouverts, mis en place dès le Haut Moyen-Age par les pratiques collectives d'assolement et de concorde groupées.

ERE SECONDAIRE

début de la sédimentation du bassin parisien - 240 000 000

ERE TERTIAIRE

-100000: Homosapiens

NEOLITHIQUE

- 10 000

1ère révolution agricole: passage de communautés de chasseurs-cueilleurs à des agriculteurs

ANTIQUITE

- 3 000 (apparition de l'écriture)

IIIe siècle av. JC : 1ers grands défrichements du plateau du Vexin

MOYEN-AGE

476 (chute de l'Empire romain)

Intensification des défrichements du Vexin au Moyen-Age pour la mise en culture

Entre le XIe et le XIIIe siècle, développement des moulins à eau pour la production de farine, et des pressoirs pour le vin

1337: début de la Guerre de 100 ans

TEMPS MODERNES

1492 (découverte de l'Amérique)

XVIIe et XVIIIe siècle, les grands domaines ecclésiastiques défrichent et mettent en culture le plateau et les versants en pente douce des vallées

Fin de XVIIIe siècle, arrivée de la révolution fourragère dans le Vexin: développement de l'élevage

Début XIXe: développement de l'industrie sucrière: sucreries et distilleries

1846: Arrivée du chemin de fer dans le Vexin avec la construction de la ligne Paris-Dieppe

EPOQUE CONTEMPORAINE

1789 (Révolution française)

Fin de XVIIIe et début XIXe : 2ème révolution agricole

XIXe et XXe siècle, développement de l'emploi industriel à la place de l'emploi agricole

1869: Construction de la Tour Eiffel

1890: Séjour et mort de Vincent van Gogh à Auvers-sur-Oise

Révolution agricole et développement de l'élevage bovin et ovin

Déjà affaiblis pendant l'époque moderne, les usages coutumiers de l'assolement collectif et de la vaine pâture disparaissent avec la Révolution Française et l'affirmation de la propriété individuelle au sens moderne. Un autre bouleversement arrive de Grande-Bretagne : la Révolution fourragère. De l'assolement triennal collectif on passe à un assolement quadriennal individuel, alternant betterave fourragère, avoine, luzerne et blé. La multiplication des traités d'agriculture modifie progressivement les pratiques agricoles. L'introduction de la betterave et la luzerne produit du fourrage en quantité, permettant l'arrivée dans le Vexin de l'élevage de vaches laitières. Le fumier du bétail permet quant à lui d'amender les terres et donc de passer de la période de jachère. Cette évolution du système agraire modifie les paysages vexinois de manière importante. Le paysage ouvert, autrefois composé de très grandes étendues de monoculture collective se diversifie, le parcellaire lanier se révèle à la vue par l'alternance des cultures conduites individuellement.



Pré-vergers à Arthies

Si les petites exploitations (quelques hectares) sont encore très nombreuses, une grande partie des terres est déjà exploitée par de grands fermiers (sur plusieurs centaines d'hectares) pour le compte de propriétaires bourgeois. La sélection génétique permet de créer de nouvelles variétés végétales et races animales. Sous l'influence normande, le système des prés-vergers commence à se diffuser et à s'étendre, principalement autour des villages et dans les vallées. L'élevage ovin se développe lui aussi fortement, profitant des nombreux espaces de parcours disponibles sur les coteaux calcaires.

Les progrès de l'époque moderne permettent de diversifier les productions agricoles, et donc les paysages



Moutons à Chars. Vaches de race normande à Marines. Betteraves fourragères, extrait de catalogue Vilminor 1883.

Révolution industrielle, développement des distilleries et sucreries et du chemin de fer

A l'exception notable de l'usine de zinc à Bray-et-Lu installée en vallée de l'Epte, le territoire du Vexin français reste en dehors des axes de développement de la Révolution industrielle. Toutefois, pour contourner le Blocus Continental qui coupe l'accès au sucre des Antilles, l'industrie pousse les agriculteurs vexinois à cultiver la betterave sucrière. Le Vexin voit alors s'ériger les infrastructures typiques de cette industrie nouvellement créée : distilleries et sucreries en brique rouge, accompagnées de leurs hautes cheminées marquant le paysage d'une nouvelle empreinte.

Le chemin de fer participe aussi pleinement à la diffusion de nouveaux matériaux, qui vont eux aussi modifier le paysage vexinois. Le plâtre, autrefois « matériau paysan », est produit en masse et diffusé en quantité dans le Vexin. Les enduits s'épaississent et se couvrent de décors colorés. La tuile mécanique créée au milieu du 19ème siècle est produite partout en France, y compris dans le Vexin. Elle remplace le chaume encore très présent dans les villages, en imitant un changement de pente* encore visible sur certains pignons.

Les temps modernes s'invitent aussi dans les paysages du Vexin



Sucrerie, ramassage des betteraves, chemin de fer local (gare d'Avernes). Tuilerie de Marines, tuile de Marines à motif « boulet », pignon modifié par le passage du chaume à la tuile et relais Chamon-maëchal au Bord'Haut de l'Epte.

Paysages vexinois reconnus pour leur valeur pittoresque (peintres impressionnistes)

Grâce au chemin de fer, le Vexin attire de nombreux peintres. Tout d'abord les peintres paysagistes, dont Charles-François Daubigny qui séjourne à Auvers-sur-Oise et y attire les peintres impressionnistes que les paysages agricoles inspirent. Claude Monet se rendit même propriétaire du clos de Giverny en 1890, année à laquelle Vincent van Gogh finit ses jours à Auvers-sur-Oise. Les nombreuses peintures réalisées alors confèrent aujourd'hui une valeur patrimoniale pittoresque aux paysages vexinois, donnant lieu à plusieurs initiatives visant à les protéger.



Eglise d'Auvers, Vincent van Gogh, 1890. La plaine d'Auvers; Vincent van Gogh, 1890. Gerbes de blé, Vincent van Gogh.

Que ce soit en Provence ou dans le Vexin français, Van Gogh était fasciné par l'immensité des paysages des champs ouverts : « Je suis absorbé par une immense plaine de champs de blé, sans limites comme la mer, d'un jaune délicat et d'un vert doux »

Les paysages du Vexin deviennent sujets artistiques : les prémices d'une reconnaissance sociale



Charles-François Daubigny est l'un des premiers à peindre les grands paysages ruraux qui ont été choisis pour l'immense réduction de la gare d'Auvers-sur-Oise avec une charme - 1877. Camille Pissarro nous donne un autre point de vue des paysages de coteaux de Seine et de la vallée de l'Epte pour ses débordements. Promenade à la Roche Guyon - 1865

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Les paysages du Vexin français

au fil du temps

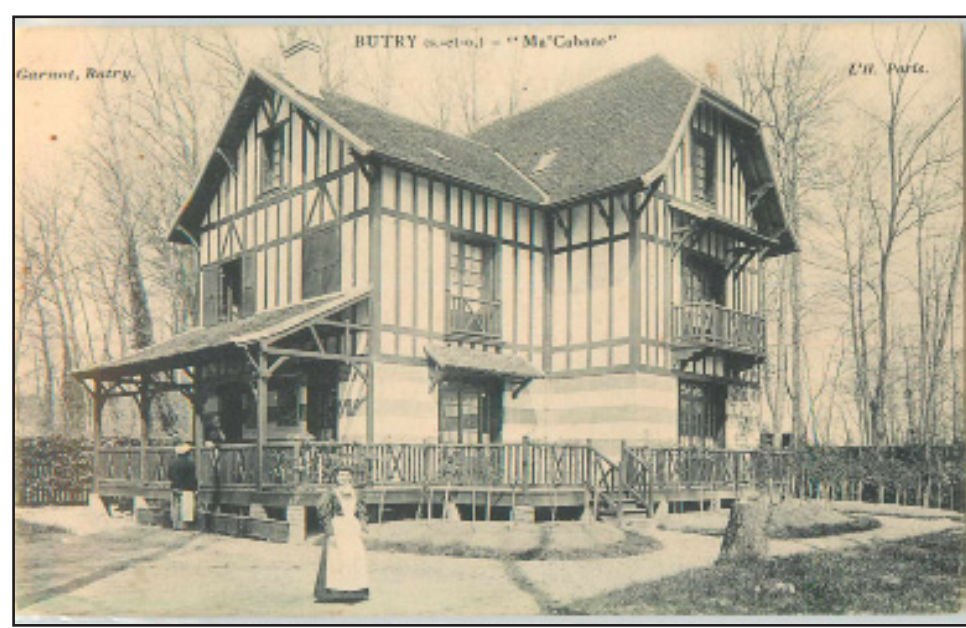
Développement de la villégiature dès le début du XXe siècle dans les grandes vallées (Seine et Oise)

A la fin du 19e et 20e siècle, le Vexin devient un lieu de villégiature prisé de la population parisienne aisée qui vient y profiter de ses paysages bucoliques. Grandes maisons bourgeoises, villas et villégiatures sont construites, majoritairement le long des grandes vallées de la Seine et de l'Oise rendues facilement accessibles par le chemin de fer. Une architecture nouvelle apparaît, en rupture totale avec les villages ancestraux : villas isolées dans de grands terrains, clôtures ajourées, construction en meulière, céramiques, toitures à débords, lambrequins, ... Les grands espaces et les ambiances bucoliques des vallées sont désormais recherchés pour des périodes de repos et de convalescence. Des usages récréatifs s'y développent : plages fluviales, aviron... A l'arrivée des congés payés en 1936, la villégiature se démocratise avec des maisons de campagne plus modestes, le réemploi du bâti rural délaissé et la création de villages de vacances et de campings, principalement le long des grandes vallées eux aussi.

Les débuts de la civilisation des loisirs marque le paysages des vallées



La villa de Bourjol à Bray-et-Lu



Carte postale ancienne représentant une villégiature à Butry au début du 20e siècle



Bord de l'Oise

L'Escalier à «Butry-Plage» (Butry-sur-Oise)

Optimisation de la polyculture-élevage de la fin du XIXème jusque dans les années 1950

Le paysage agricole du Vexin a peu varié depuis l'Ancien Régime, les grandes étendues de cultures dominent toujours les plateaux où l'on cultive majoritairement du blé, mais aussi betterave, avoine et luzerne. A ces cultures sont associés des élevages bovins laitiers et ovins (agneaux). Les techniques progressent encore, notamment dans les grandes fermes qui emploient encore une main d'œuvre importante. La traction animale atteint son optimum, tirant les premières machines (faucheuses, javeuses, lieuses, aligneuses de betteraves...) bien avant que n'apparaissent timidement les premiers tracteurs. Les amendements calcaires et phosphatés se diffusent, et les rendements augmentent il devient difficile de stocker toutes les récoltes à la ferme. Les meules, solution de stockage ancestrale des récoltes, criblent l'horizon des plateaux de leur silhouette caractéristique. Lorsque les batteuses mécaniques apparaissent, mues par les premières machines à vapeur, il faut pouvoir travailler à l'abri, au plus près des champs. Dès le tournant du XXème siècle, les paysages du Vexin sont alors rapidement ponctués de hangars isolés, à la silhouette légère et au bardage cintré caractéristique. La plupart ne survivront pas à la généralisation des moissonneuses-batteuses dans les années 1960, et seuls demeurent aujourd'hui ceux édifiés à proximité des villages et des fermes.

L'âge d'or de l'agriculture traditionnelle, et les prémices d'une nouvelle ère



Grands atellages et meules de Gouzangrez



Ancienne marrière à Hodent



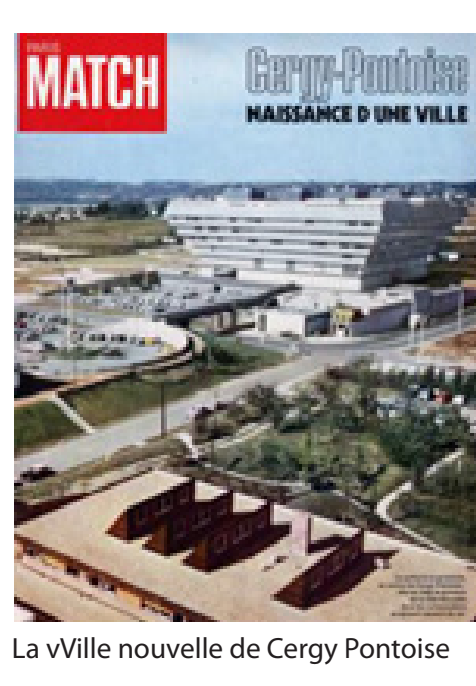
Rues composées par les grandes fermes (Ennery)

Péri-urbanisation, ville nouvelle, généralisation de l'automobile : un nouveau rapport à l'espace et au territoire, une nouvelle société rurale

Une fois passées les trente glorieuses et l'enthousiasme des immeubles modernes, une partie des habitants des villes ressent l'envie d'habiter à la campagne. Avec le début de la construction de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en 1970, le Vexin se retrouve en contact direct avec l'agglomération parisienne. Bien que la ville nouvelle absorbe l'essentiel des constructions de logements, le Vexin bénéficie de fait d'un attrait nouveau. La construction de pavillons individuels se développe rapidement, notamment autour des bourgs principaux (Magny, Marines) et dans les grandes vallées de la Seine et de l'Oise.

Le développement de la voiture et l'importance des déplacements ont modifié les paysages nationaux : l'époque contemporaine se caractérise par une forte mobilité avec le passage rapide du pas de l'homme à une moyenne aujourd'hui de 47 km par jour en voiture. Dans les villages, les rues deviennent des routes ou des parkings selon les heures du jour. Les piétons n'ont plus leur place, la voiture occupe tout l'espace public. Les aménagements pour ralentir la vitesse des voitures font partie du nouveau vocabulaire villageois. Le Vexin est resté néanmoins à l'écart des grandes voies de communication, seule la RD 14 passée en 2x2 voies traverse le plateau central du Vexin, reliant Cergy à Rouen.

L'emballage des «30 glorieuses», l'énergie facile permet de s'affranchir des distances



La ville nouvelle de Cergy-Pontoise



Multiplication de lotissements pavillonnaires «conventionnels» des années 1950 à 2000

Opération de logements collectifs à Magny-en-Vexin

Mécanisation, agro-chimie et simplification des paysages (1960-1980)

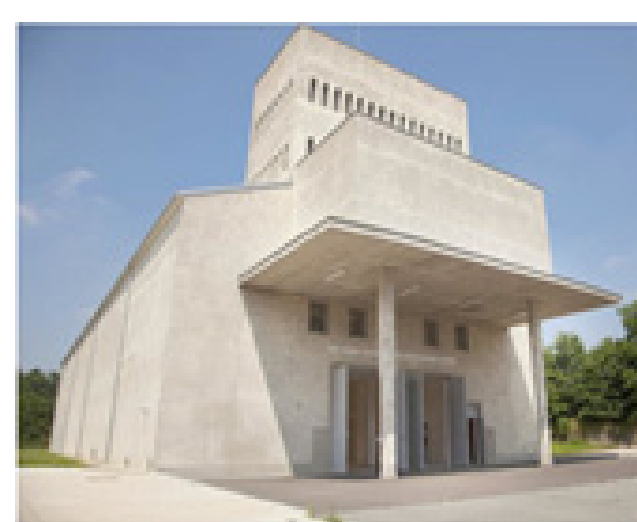
Le plan Marshall amène de grands bouleversements dans l'agriculture vexinoise avec la généralisation de la mécanisation et des intrants chimiques. Les rendements poursuivent leur progression, nécessitant la construction d'équipements de stockage et d'expédition des céréales. Les agriculteurs, regroupés en sociétés coopératives, édifient des silos qui à leur tour vont marquer les paysages de toutes les régions céréalières. La Politique Agricole Commune confirme cette orientation résolument productiviste et pousse les exploitations à se spécialiser. Les grandes fermes abandonnent rapidement l'élevage, entraînant une simplification encore plus poussée des paysages : agrandissement du parcellaire de culture, souvent à la faveur de remembrements institutionnels, disparition des pré-vergers autour des villages et des fermes, abandon des prés humides des vallées (foin et pâturage bovin) et des parcours à moutons au profit des peupleraies ou de la friche. En quelques décennies, les paysages diversifiés et structurés par des coteaux cultivés et pâturés, des fonds de vallée en prés ou marais bordés de haies d'arbres de haut-jets ou taillés en têtards se simplifient et perdent en lisibilité. Autour des buttes, les prairies qui ne peuvent pas être labourées sont boisées.



Le paysage extrêmement ouvert du plateau central du Vexin, résultat de la spécialisation de l'agriculture dans la production de céréales.



Premier tracteur moissonneuse-batteuse



Silos de Marines



Vallées fermées par des peupleraies

Vergers abandonnés

Années 1950 : Arrivée massive de la mécanisation de l'agriculture du Vexin

1958 : Inauguration du CNIT quai marque le début de la construction du quartier de la Défense

Années 1960 : L'élevage presque disparu, les cultures remplacent les prairies permanentes

1930 : Lois sur les monuments naturels et les sites, qui organise le classement et l'inscription en vue de protéger le patrimoine naturel et culturel

1936 : Congés payés : Le paysage devient un lieu de loisir populaire

Après guerre

● 1945 (Fin de la Seconde Guerre mondiale)

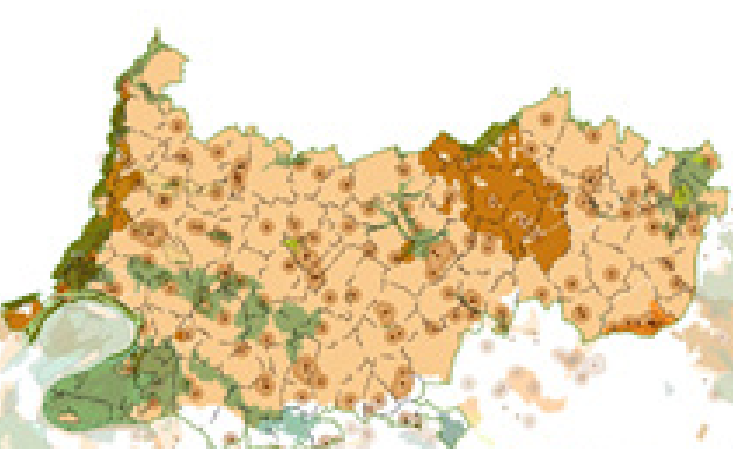
Fin des années 1940 : mise en place du Plan Marshall

Jusqu'aux années 1950 : les paysages du Vexin associent les cultures (principalement blé et betterave sucrière) et les activités d'élevage (bovin et ovin)

Le Vexin français, plus grand Site inscrit de France : une réponse au développement de la ville nouvelle

Dès la création de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise en 1960, les élus du jeune département du Val d'Oise et les associations de protection du patrimoine prennent conscience de la nécessité de préserver le Vexin en contrepartie de l'urbanisation massive de la boucle de l'Oise. En 1970, l'inscription au titre des Sites et paysages pittoresques ainsi que le classement de plusieurs entités permettra de maîtriser l'urbanisation : par l'action de la Commission des Sites, les lotissements des villages du Vexin seront plus compacts et mieux insérés dans le paysage. Mais comme partout en France, la société plébiscite une architecture néo-régionale familière rassurante, pourtant bien éloignée de l'image rurale qu'elle prétend imiter.

Le Vexin n'échappe pas pour autant aux signes de la « modernité » : aux châteaux d'eau et aux lignes électriques construites dès l'entre-deux-guerres s'ajoutent rapidement les grands fuseaux haute tension qui alimentent l'agglomération parisienne, et les pylônes de télécommunication ostensiblement installés au sommet de certaines buttes. Malgré les efforts de la Commission des Sites, les lotissements nouvellement créés ne parviennent pas à perpétuer les formes villageoises traditionnelles : ils sont pour la plupart organisés autour des déplacements automobiles, les voies ne desservent que des portails et des carpiages, les maisons recuiles au milieu de leurs parcelles empêchent tout rapport à la rue et à l'espace public. La transformation des modes de vie impacte la convivialité villageoise. Dans de nombreux villages, les commerces disparaissent.



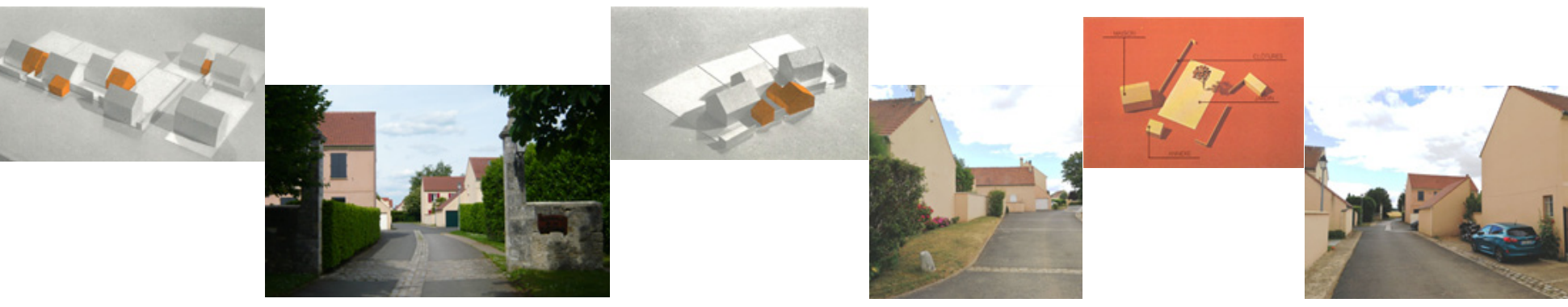
Carte des sites inscrits et classés et Monuments Historiques



Le paysage rural du Vexin devient un patrimoine collectif

Richesses patrimoniales du Vexin français, crédit : Alizari

Au début des années 1970, la question des lotissements est centrale : comment construire dans le Vexin sans le dénaturer ?



Extraits du Guide de la construction dans le Vexin français, juin 1974 par Y. Gardalo-Warrier et traduction dans le paysage d'un lotissement du Perchay à la différence de nombreux lotissements conventionnels, la variété de rapport à la voie et l'alternance de lignes, de faces, d'ouvertures, le traitement qualitatif de l'espace public et la sobriété des constructions parvennent à créer une ambiance villageoise.

Création du Parc Naturel Régional : pour une gestion des paysages et des patrimoines

Les mesures de protection réglementaire prises au cours des années 1970 et 1980 pour limiter le phénomène de rurbanisation ont rapidement montré leurs limites. Suivant la logique de la Ceinture Verte régionale, le PNR du Vexin Français est créé en 1995 sur 94 communes, pour une durée de 10 ans. Son approche pluridisciplinaire et partenariale, mêlant pédagogie, sensibilisation des publics, accompagnement des porteurs de projets, conseils techniques et aides financières permet de prendre en compte tous les aspects qui entrent dans le processus d'évolution des paysages vexinois. Le caractère prescritif de sa Charte contribue en outre, avec la planification régionale à enrayer l'étalement urbain. Le PNR représente ainsi la concrétisation d'une prise de conscience collective vis-à-vis des problématiques environnementales, sociales et surtout paysagères qui touchent le territoire.

Le secteur du tourisme, qui occupe une place croissante dans l'économie de ce territoire proche de la capitale, bénéficie pleinement de la qualité des paysages et des patrimoines naturels et culturels. En 2014, le PNR est labellisé « Pays d'Art et d'histoire » pour renforcer encore la connaissance, la politique de sensibilisation des publics, développer et fédérer le réseau d'acteurs autour des trois thématiques : le paysage, l'architecture et le patrimoine bâti, le patrimoine immatériel.



Actions de réouverture de milieux en Espace Naturel Sensible (ENS)



Pupitre de valorisation touristique et de patrimoine bâti

Visite guidée dans le cadre du Pays d'Art et d'histoire

Années 1970-1980 : Dynamique de périurbanisation qui se traduit par l'implantation de lotissements aux abords de nombreux villages et bourgs

1995 : Création du Parc Naturel Régional du Vexin Français

A partir des années 2000 : Volonté de développer un tourisme portant sur la qualité des paysages ruraux du Vexin

Retour de prairies permanentes en fond de vallées pour le gardiennage de chevaux

2014 : Label Pays d'Art et d'histoire

Campagne métropolitaine, Paysages et territoire en transition(s)

En ce début de nouveau millénaire, le Vexin est confronté – comme toute la planète – à l'accumulation des périls et menaces. Changement climatique, effondrement du vivant, rarefaction des ressources, succession de crises sociales et sanitaires à un rythme soutenu poussent les sociétés à envisager un avenir différent. Dans un monde de plus en plus métropolisé et totalement dépendant des énergies fossiles, polluantes et peu chères, la place des territoires ruraux et périurbains est également réinterrogée. Face à ces défis, le Vexin doit apporter sa contribution et envisager sa transition vers davantage de sobriété, de résilience, d'autonomie mais aussi de solidarité, sans pour autant perdre ce qui fait sa force est son identité : ses paysages et ses patrimoines.



Une transition de paysage à l'œuvre : végétalisation des pieds de murs, tertres et cimetières, éco-rénovation d'isolation à la paille à Vienne-en-Arthies, déplacements à vélo sur routes et voies dédiées, ou encore couvertures végétales (Vallangoujard)

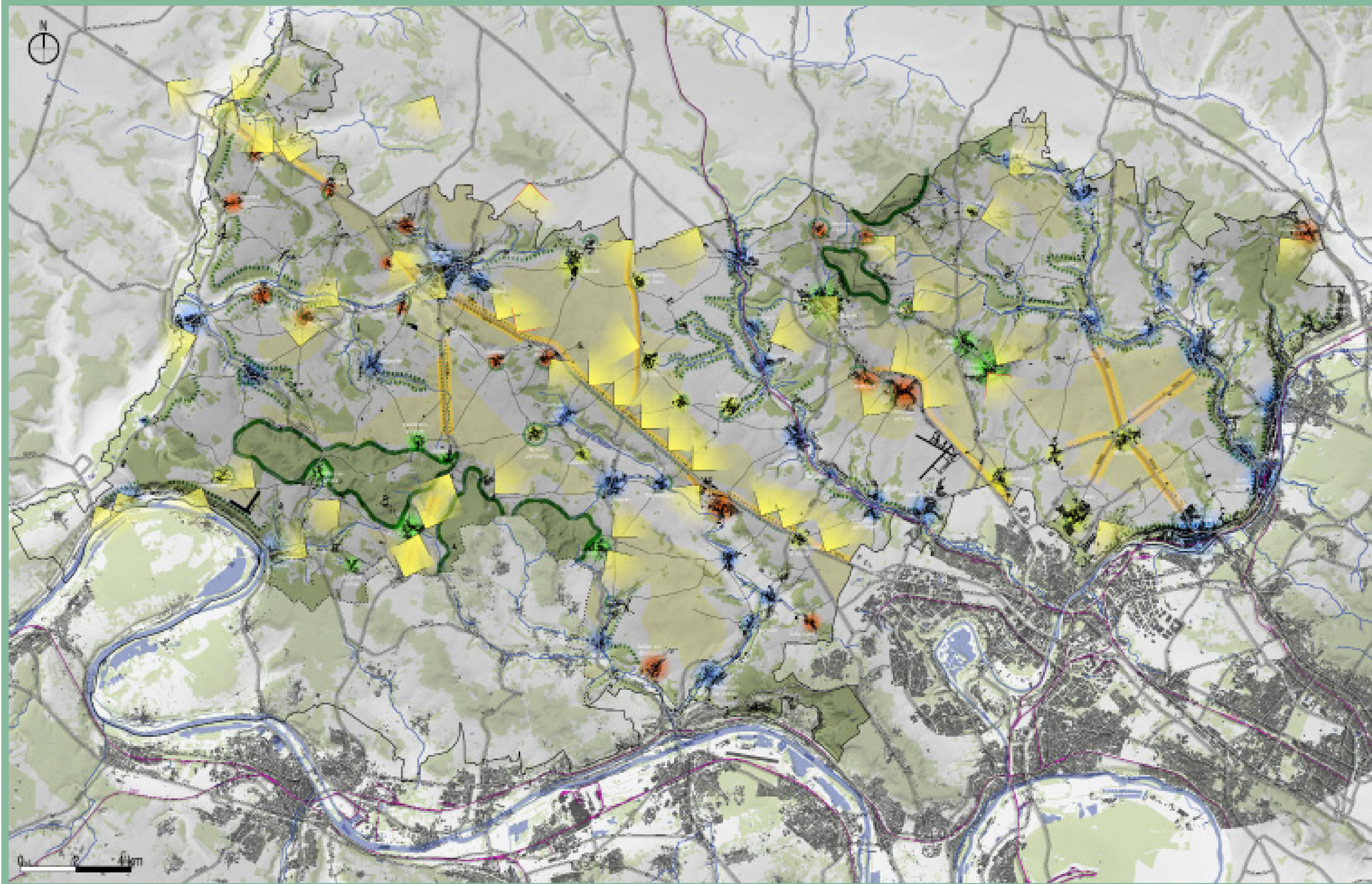


Comment concilier préservation des paysages et transition ? Serres, hangar PV, méthaneiseur, petits poulaillers RD 14 / BHNS Grenoble

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Une grande diversité de paysages derrière l'apparente homogénéité

Les structures paysagères du Vexin français



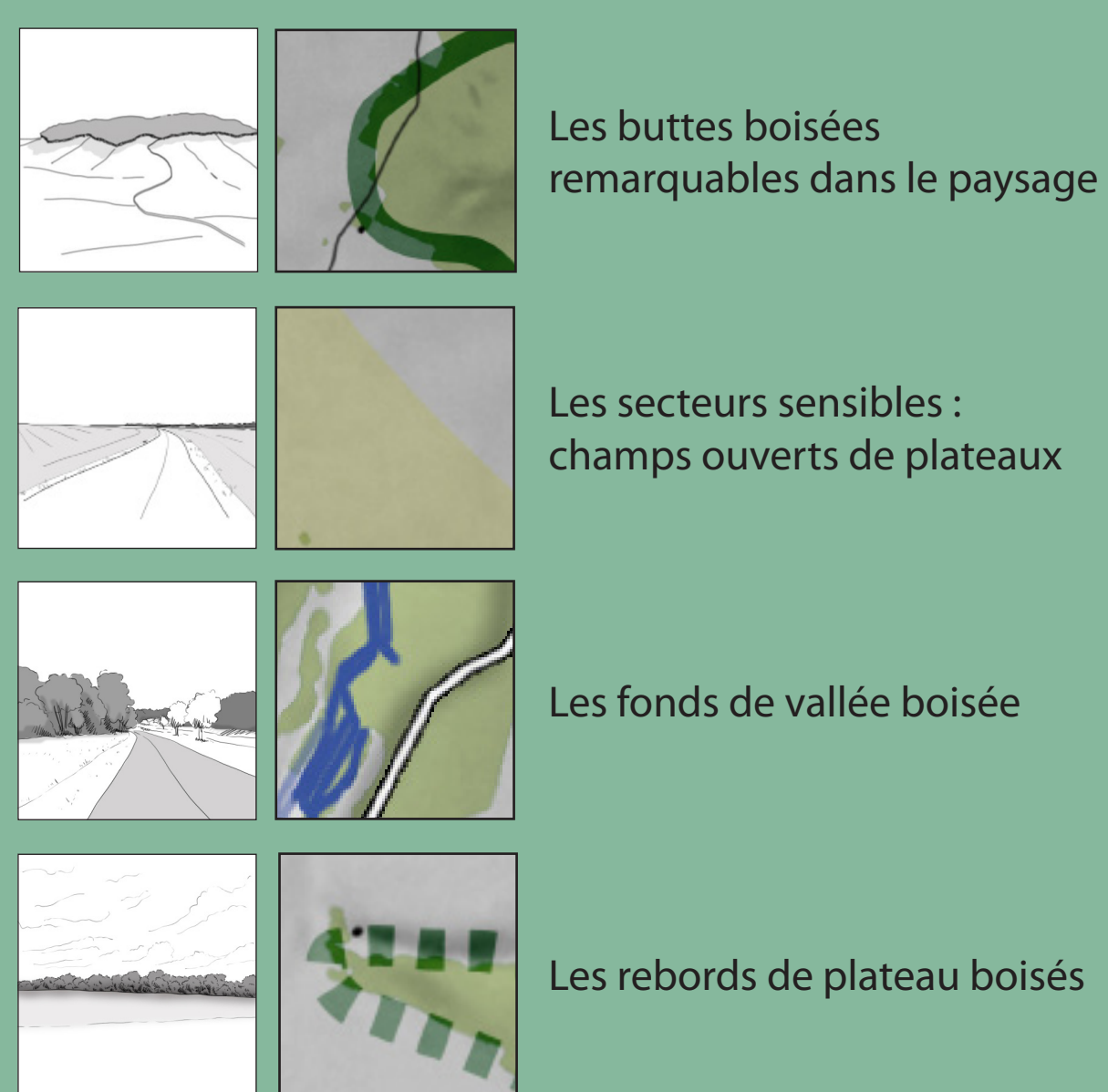
Vaste plateau calcaire, le Vexin français offre de larges paysages ouverts, sculptés par une agriculture de grandes cultures, entaillés par les vallées de l'Aubette de Magny et de Meulan, de la Viosne, du Sausseron, de l'Epte et ponctués par des buttes, collines et cotes constituant des ondulations boisées dans le paysage. Ces paysages sont le symbole d'une image typique de ruralité, aux franges de l'agglomération parisienne. C'est ce statut de paysage de qualité et reconnu, un paysage pittoresque, qui a permis en 1972 et 1974 l'inscription du site du Vexin Français au titre de la loi paysage de 1930. Mais derrière cette apparente homogénéité de paysages d'open-field, la mer à perte de vue de champs de blé, se cache une diversité de situation. Les paysages du Vexin français se révèlent, en réalité, beaucoup plus complexes.

Si la géographie permet de définir les différents paysages du Vexin français (buttes, vallées, plateaux ou cotes), cette lecture est renforcée par la végétation. Ainsi, les buttes sont boisées et offrent des fonds de scène aux plateaux, d'où les vues filent vers le lointain. Les vallées constituent des paysages refermés, contrastant avec les vastes étendues de plateau. La jonction entre plateau et vallée se matérialise par un ourlet boisé et génère des effets de basculement.

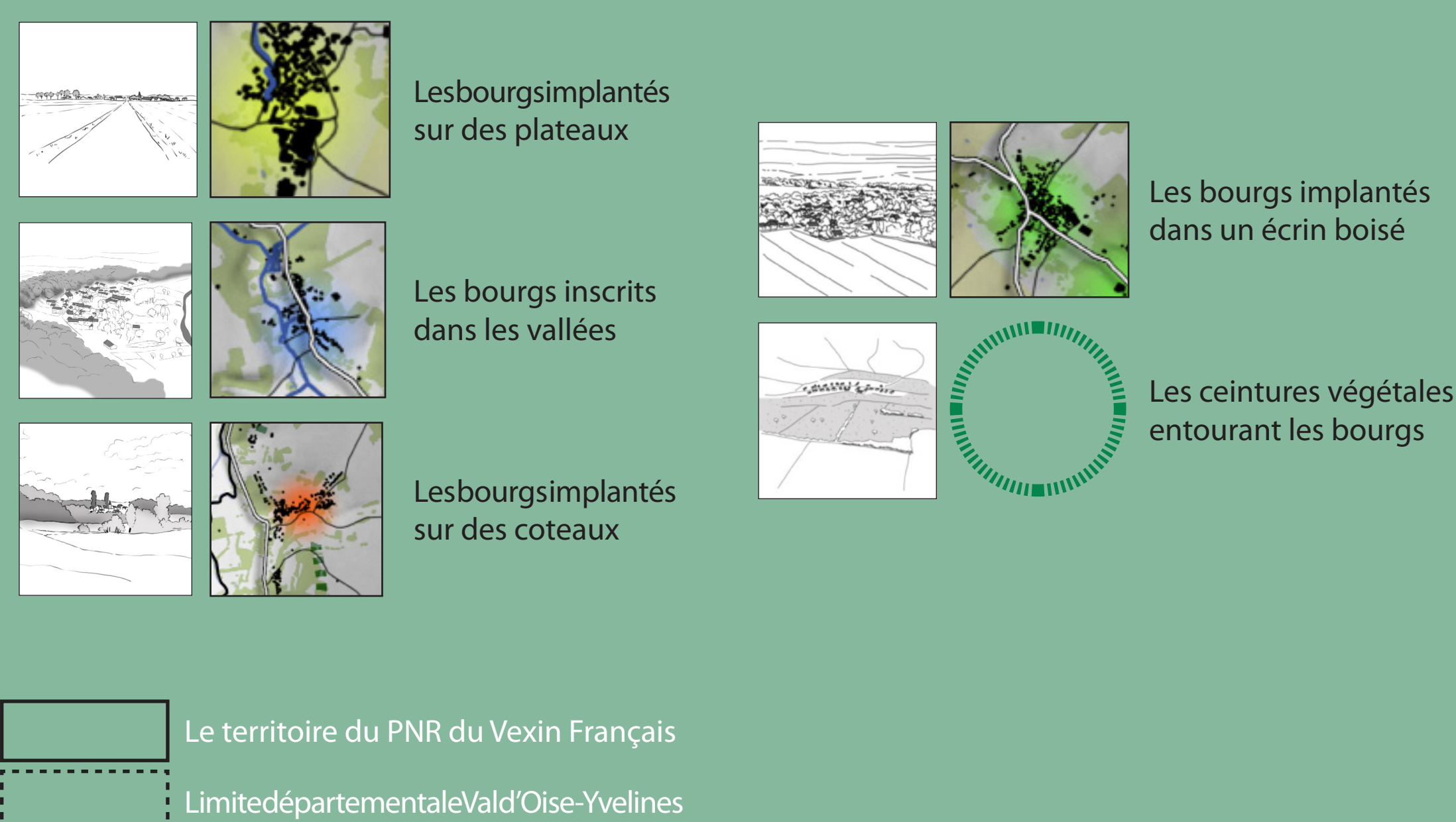
L'implantation des bourgs et des villages du territoire répond également à cette organisation. Si les bourgs de plateau se signifient au travers de leur clocher, les bourgs de coteau sont plus identifiables dans le paysage. Les bourgs de fond de vallée restent discrets et ne sont pas perceptibles de l'extérieur. Dans le paysage, les bourgs implantés sur les buttes boisées apparaissent dans un écrin végétal, comme lovés dans la forêt.

Les paysages du Vexin français sont perceptibles depuis les routes qui les traversent. Les principaux axes routiers produisent de grandes fenêtres s'ouvrant sur le paysage. Elles permettent de comprendre leur structuration. Plus spécifiquement, de nombreux cônes de vue sont disponibles, mais aussi des points de vue vers le lointain, qui donnent vers La Défense, ou encore « le point du jour », aux confins du Pays de Bray.

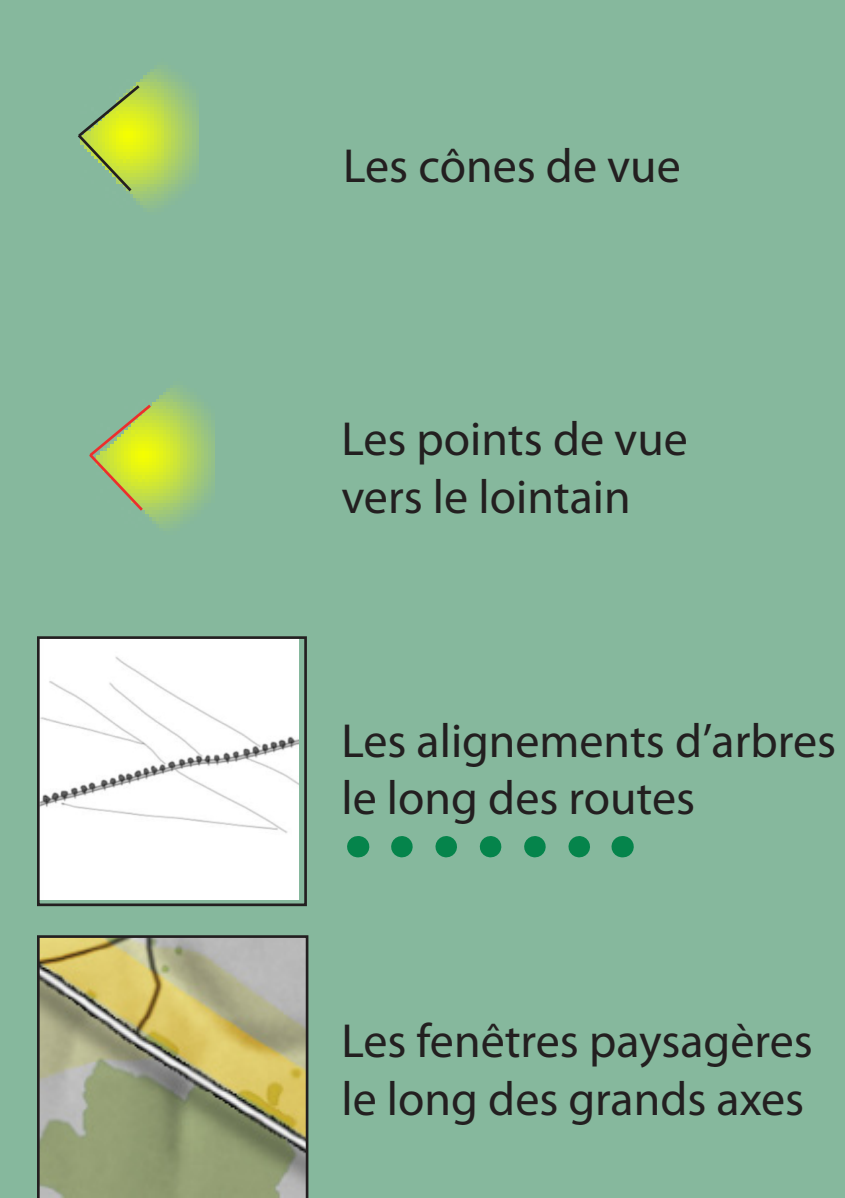
Les éléments de paysage



L'organisation urbaine



La découverte du territoire



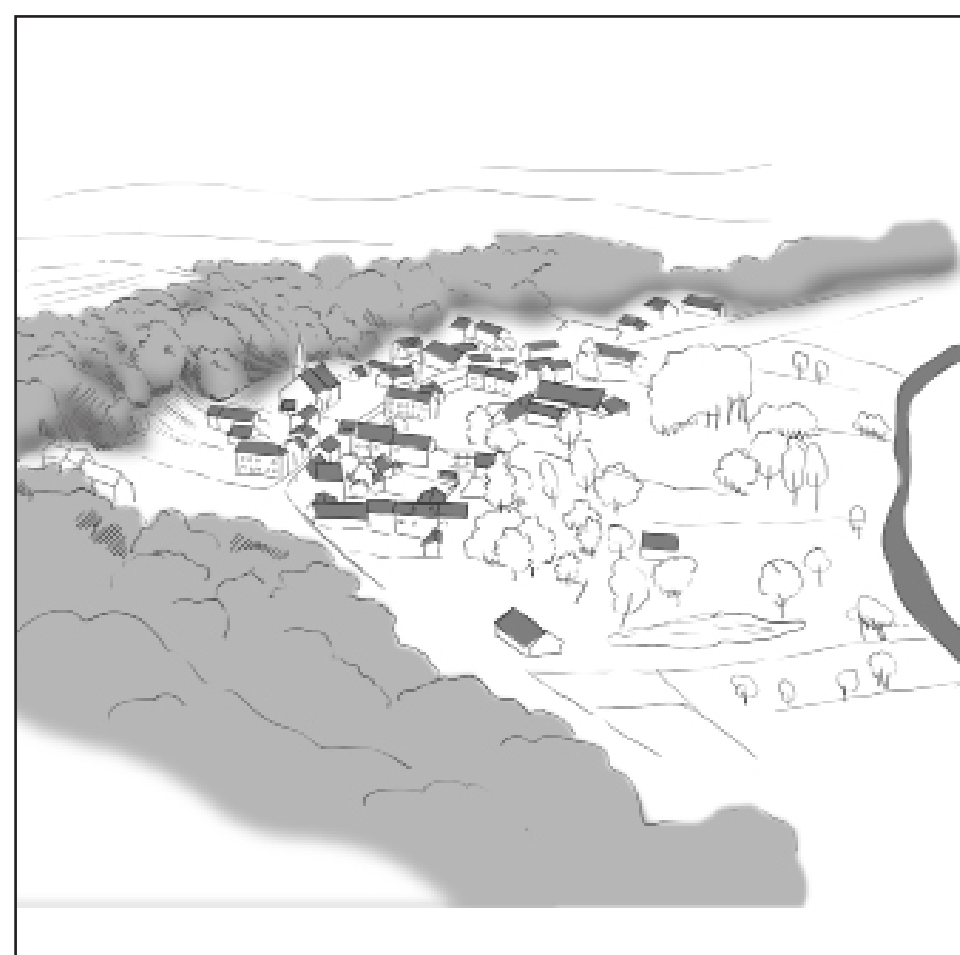
Source : IGN - Rédaction : Arthur REMY - Julien LABOURE - Sonia FONTAINE

Des configurations d'implantation différentes des villages

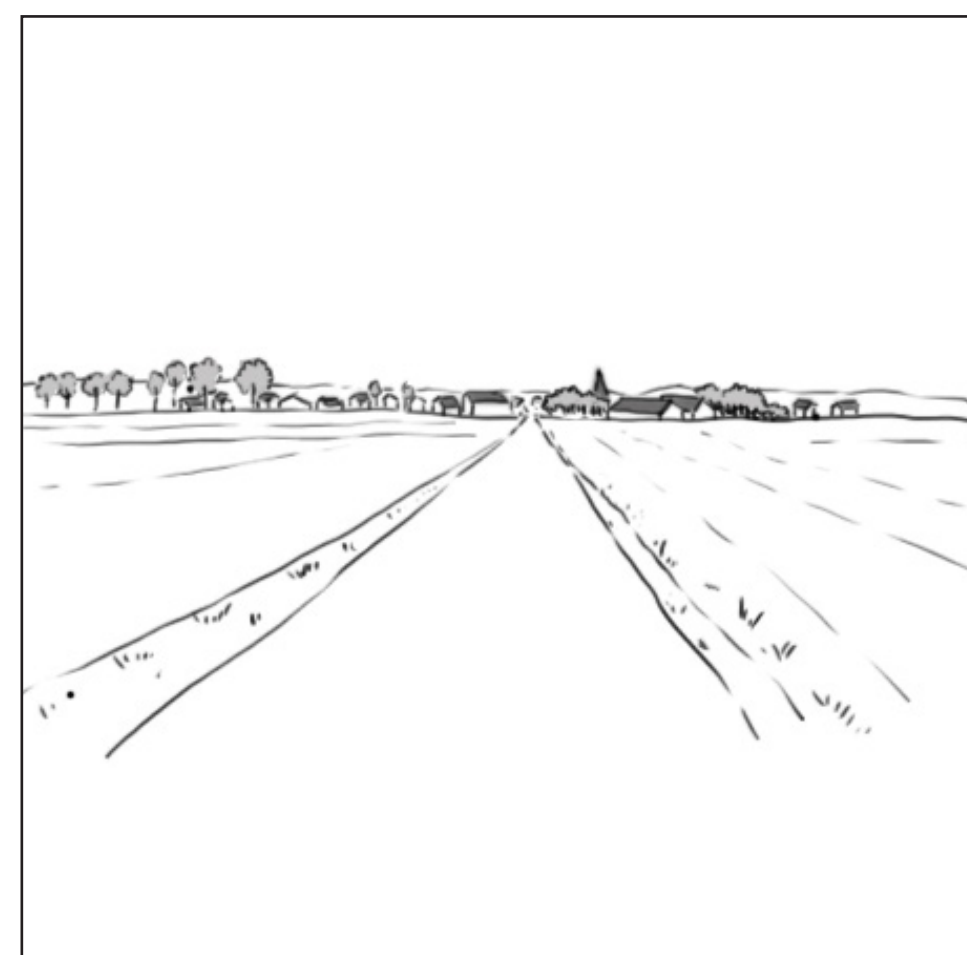
Bourg dans un écrin boisé



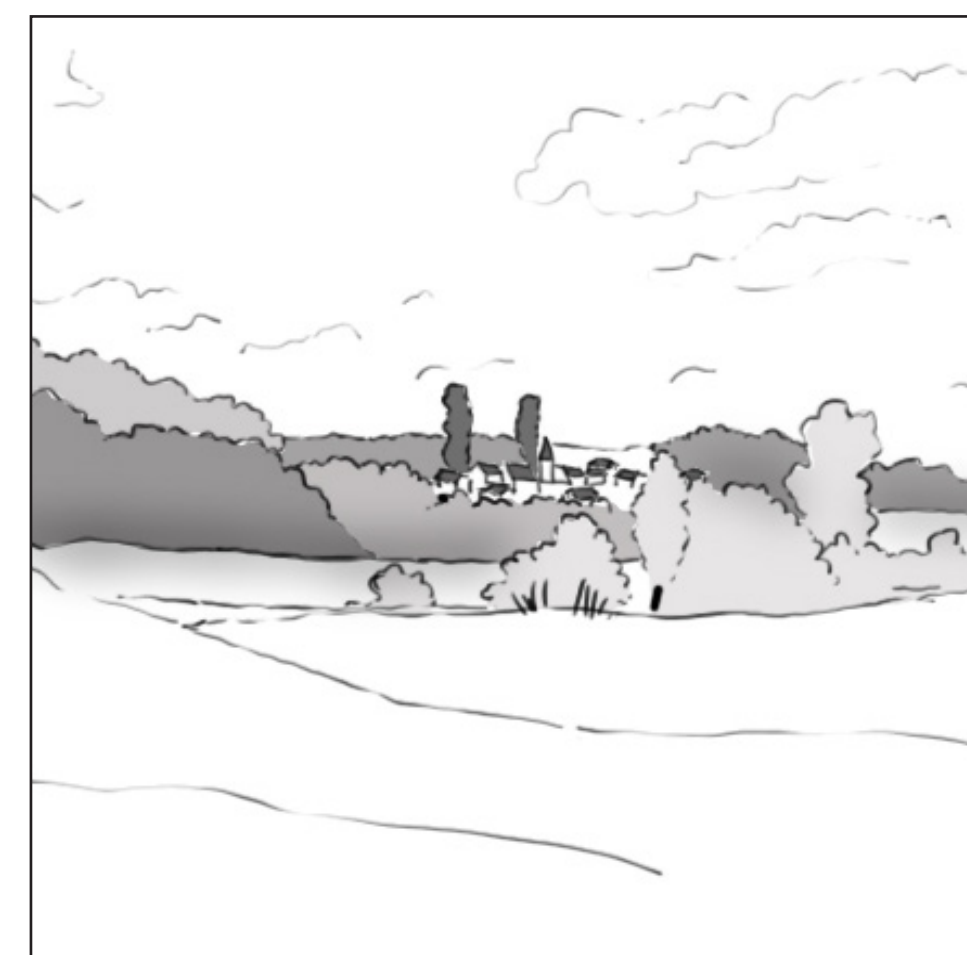
Bourg de vallée



Bourg de plateau



Bourg de coteau



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

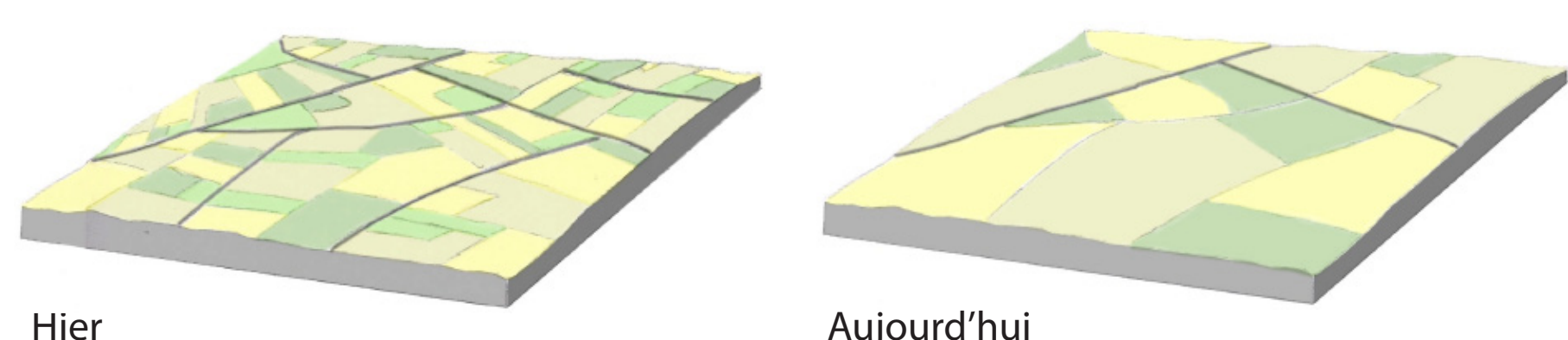
Un territoire en mutation

Principales dynamiques paysagères en cours

Le territoire du Parc du Vexin Français, malgré une apparente stabilité, et soumis à de nombreux facteurs d'évolution. L'évolution du monde agricole, avec une diminution du nombre d'agriculteurs cultivant des superficies toujours plus grandes ont bouleversé le système traditionnel d'exploitation. En parallèle, le Vexin est devenu un espace beaucoup plus résidentiel, avec des populations attirées par le cadre de vie, la proximité des grands centre urbain et l'attractivité du foncier.

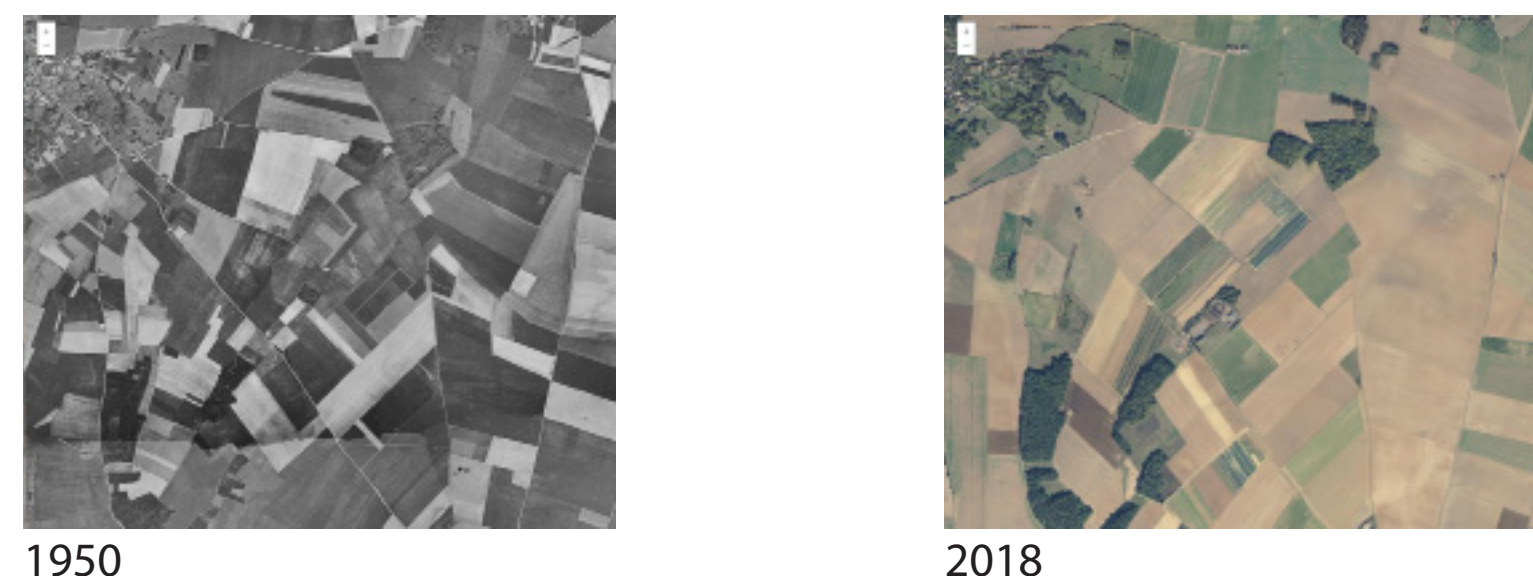
Ces dynamiques agricoles et urbaines ont eu des effets importants sur les milieux naturels, avec une pression sur la ressource en eau et la gestion des eaux de ruissellement, la disparition de milieux écologiquement riches et la simplification des paysages favorisant la perte de biodiversité.

Simplification des paysages



Hier Aujourd'hui

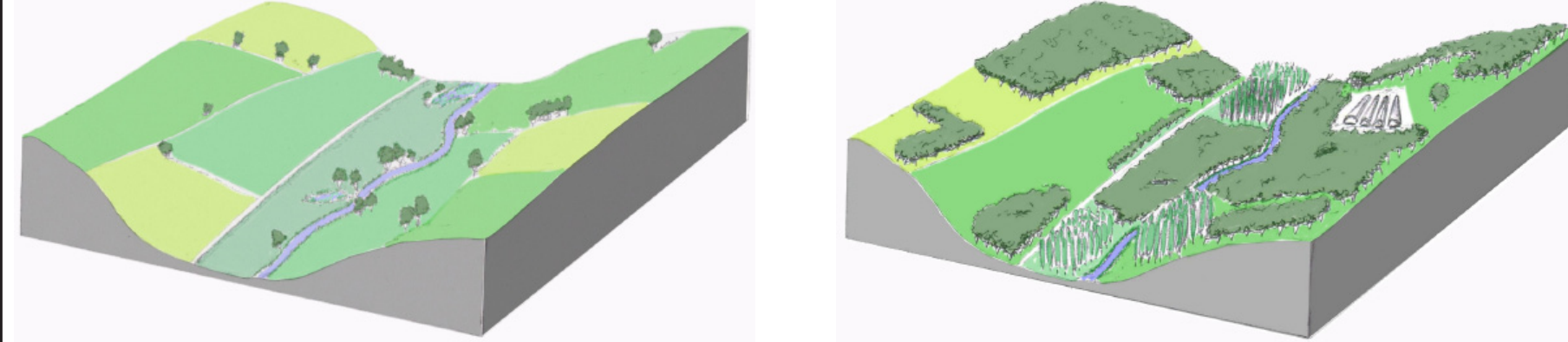
Evolution du parcellaire agricole, plateau d'Hérouville



1950 2018

L'agrandissement des parcelles consécutifs à la mécanisation, au regroupements parcellaires et à la spécialisation a entraîné un phénomène de simplification des paysages, avec une tendance à l'homogénéisation des cultures et une disparition des chemins ruraux traditionnels qui reliaient les villages entre-eux.

Fermeture paysagère des fonds de vallées



Hier Aujourd'hui

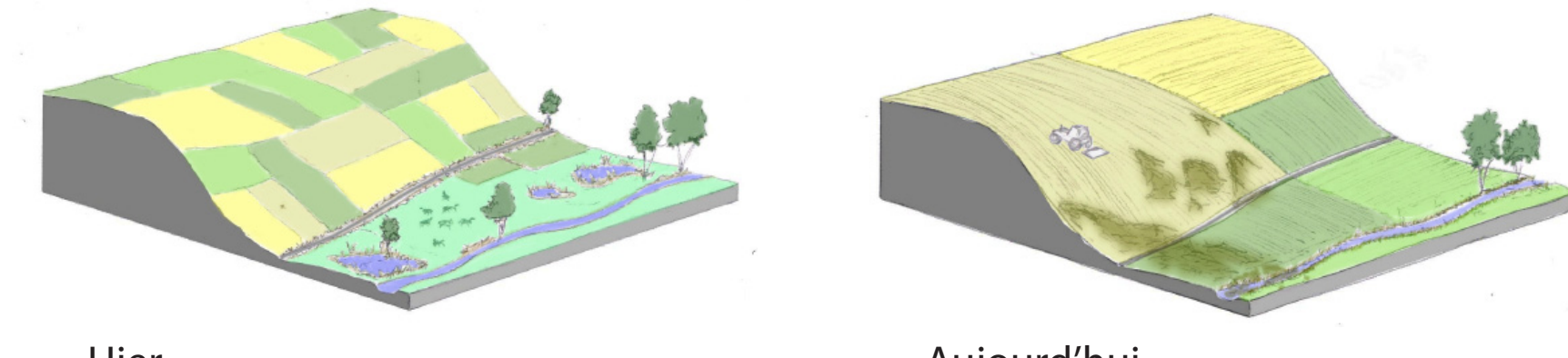
Evolution des boisements dans le vallée de la Viosne



1950 2018

Les vallées, autrefois très exploitées, ont peu à peu été délaissées au profit des terres sur les plateaux, plus facilement mécanisable. Il en résulte un phénomène d'abandon et de fermeture progressif, soit par recolonisation naturelle de la végétation, soit par plantation de peupleraies pour essayer de trouver une rentabilité à ces terrains.

Problématique de gestion des ruissellements



Hier Aujourd'hui

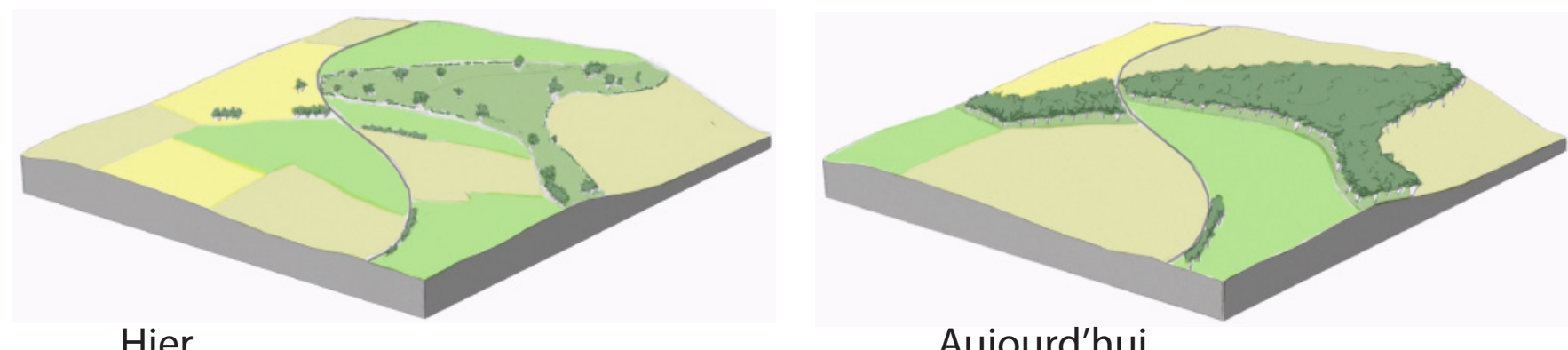
Mécanisation et labourage des grandes parcelles, secteur d'Arronville



1950 2018

L'agrandissement des parcelles et la mécanisation a induit un labourage des terres, sans toujours respecter le sens de la pente, provoquant des coulées de terres qui recouvrent champs et infrastructures et diminuent la fertilité des sols par lessivage et entraînent par ricochet un colmatage des cours d'eau par ces sédiments. Ce ruissellement a également pour conséquence de réduire l'infiltration des eaux, réduisant d'autant la recharge des nappes phréatiques en profondeur et entraînant à terme un assèchement plus rapide en été des cours d'eau et des zones humides. La tourbe se minéralise et ces milieux perdent une grande partie de leur intérêt écologique.

Développement des boisements en coteau



Hier Aujourd'hui

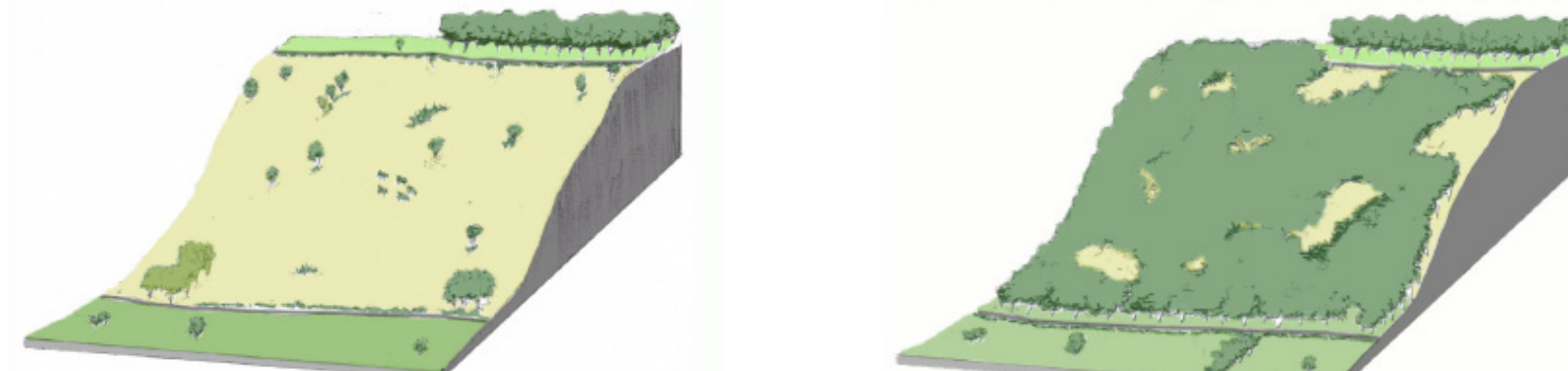
Développement des boisements en limite de parcelles, secteur de Us



1950 2018

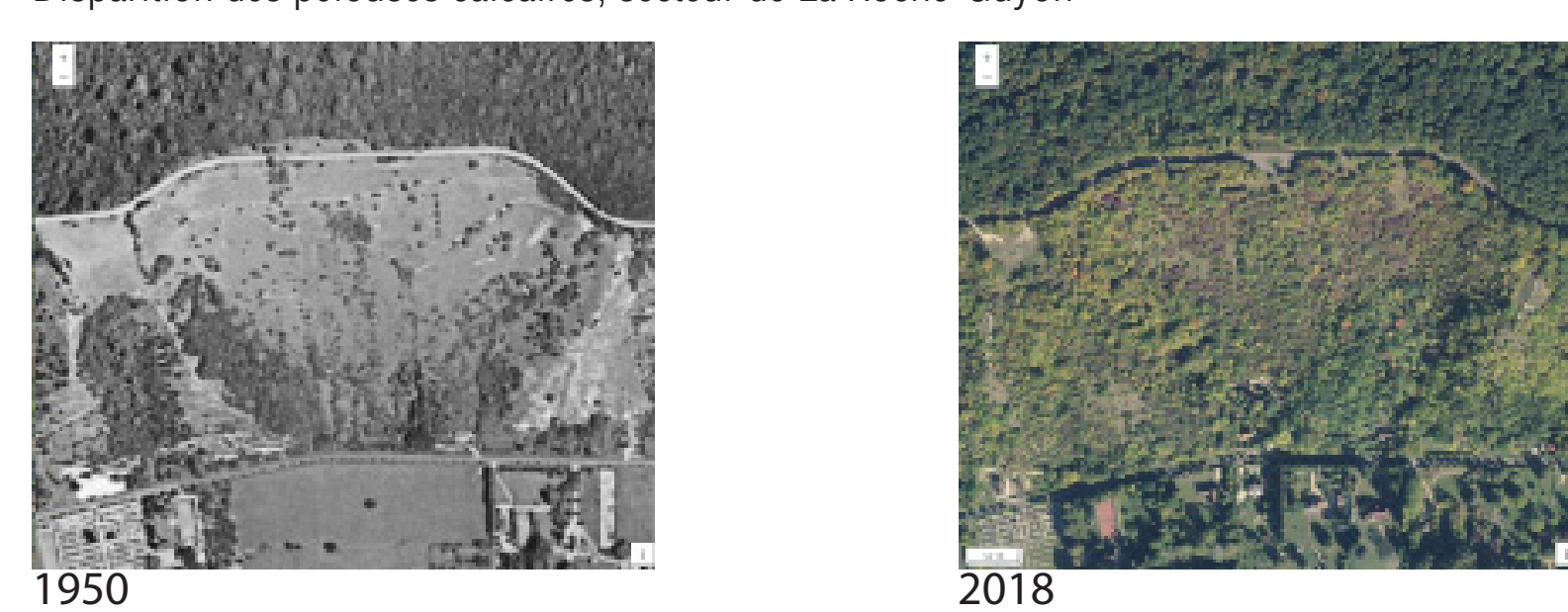
Les lisières des parcelles boisées, tout comme les rebords de plateaux, ont vu les franges forestières progresser, dans une logique de rationalisation, afin de faciliter l'exploitation. Cet épaississement du couvert forestier, qui était autrefois également exploité pour divers usages, constitue des corridors de biodiversité important.

Disparition des pelouses calcaires



Hier Aujourd'hui

Disparition des pelouses calcaires, secteur de La Roche-Guyon



1950 2018

Autrefois intensément exploitées pour diverses activités (pâturages, viticulture, vergers, fauches, cultures diverses...), les pentes les moins praticables des coteaux calcaires ont été abandonnées et peu à peu recouvertes par une végétation ligneuse et arborée, entraînant une perte de biodiversité très importante avec la disparition de ces milieux ouverts herbacés riches, abritant abritant une faune et une flore spécifique.

Dynamiques urbaines



Développement urbain à Boissy-l'Aillier (en haut) et Magny-en-Vexin (en bas)



1950 2018

La proximité de Paris, la création de la ville nouvelle de Cergy, le développement des voies de transports, le prix accessible du foncier ont entraîné une dynamique de développement urbain (plus forte à l'est), en continuité des bourgs anciens. Les vallées ont été davantage et depuis plus longtemps marquées par ce phénomène que les plateaux agricoles, déjà peu urbanisés historiquement.

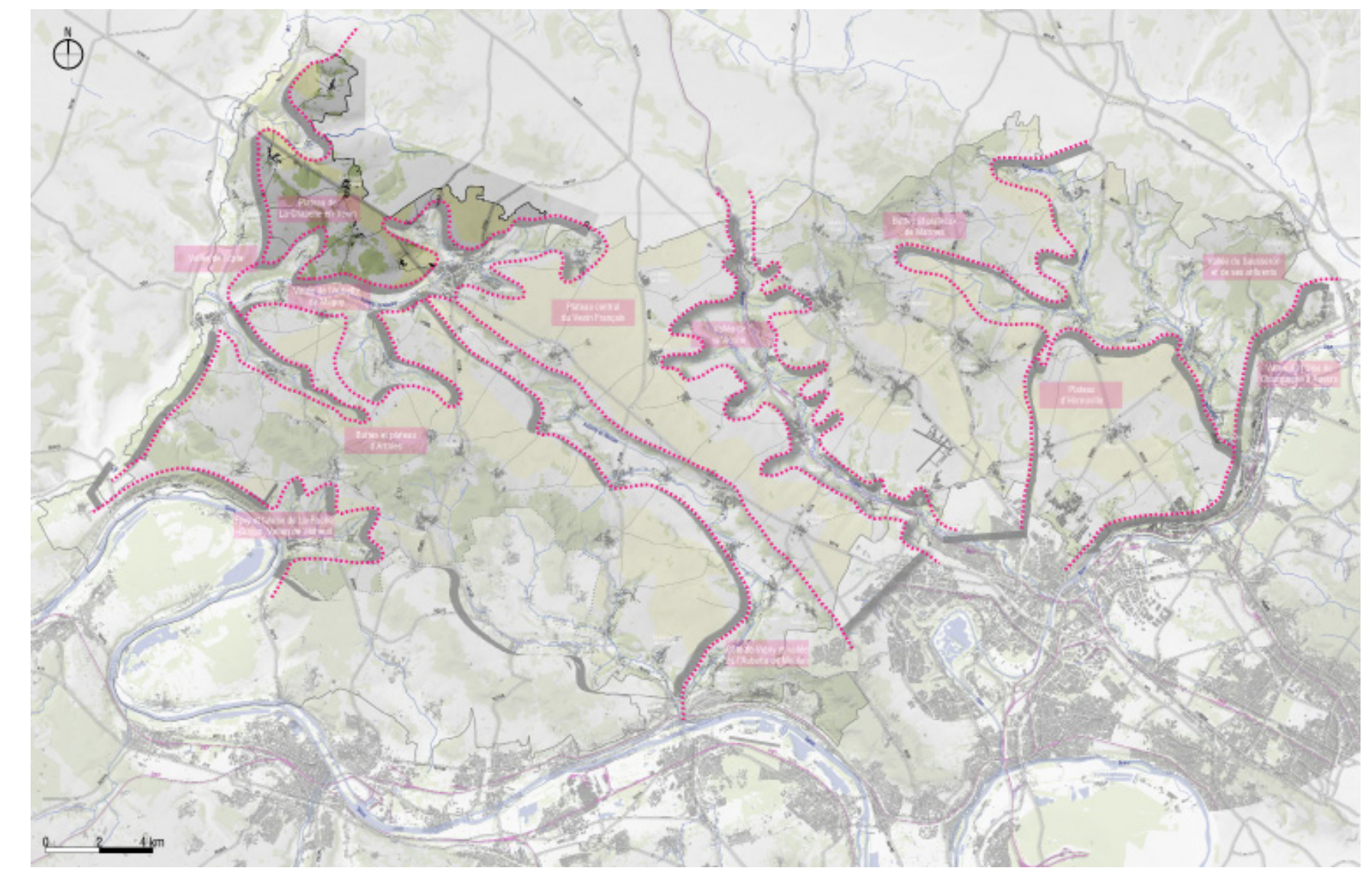
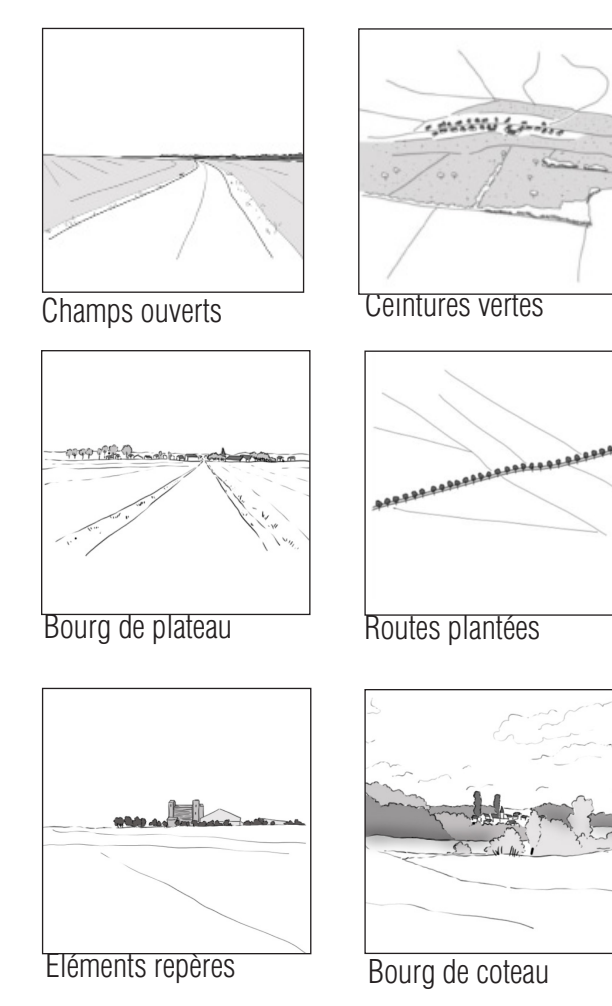
UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



1 Plateau de la Chapelle-en-Vexin

Une unité variée à la rencontre de plateaux, buttes et vallées

Composantes type :

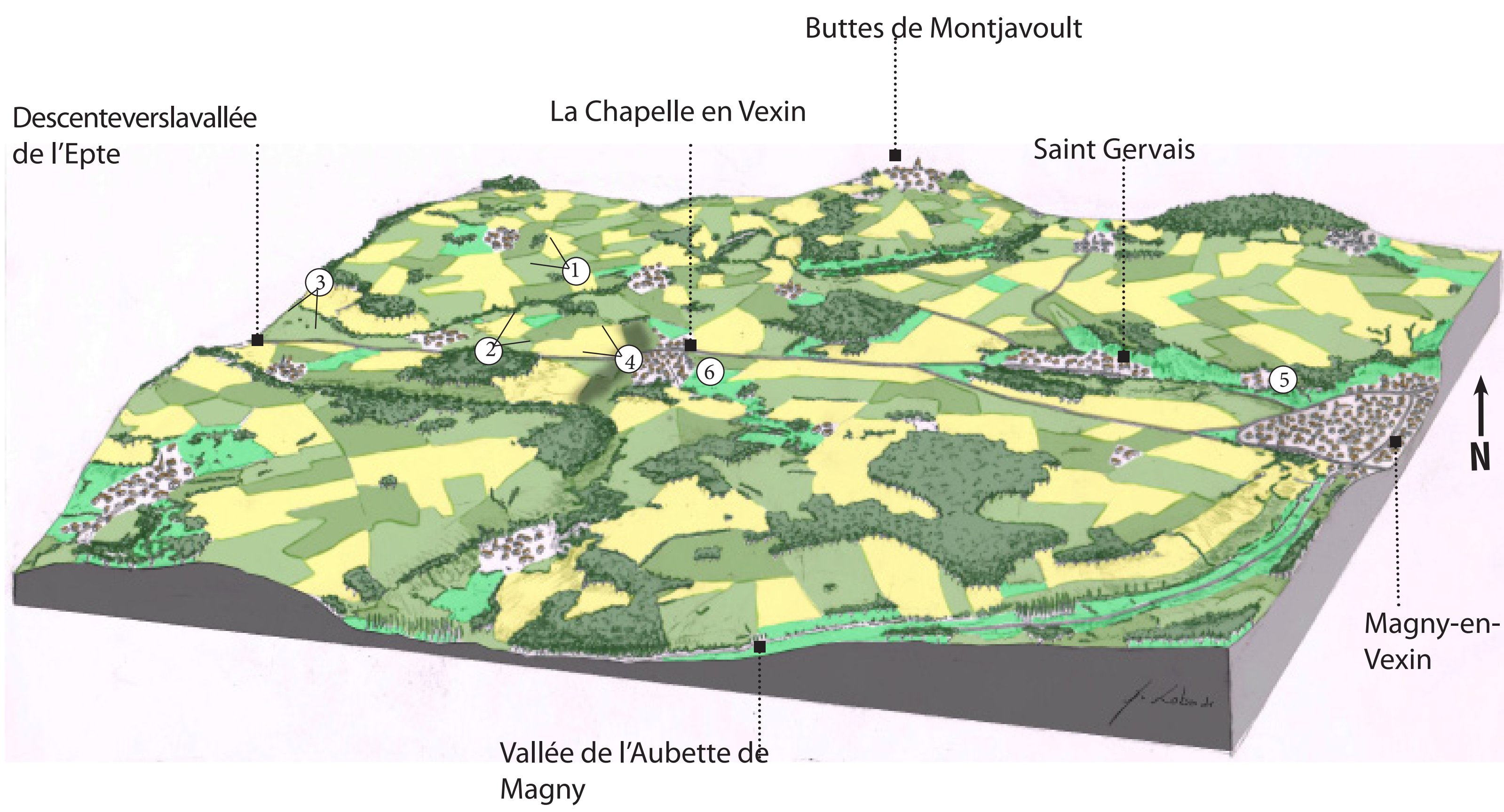


Il ne s'agit pas d'un plateau au sens géographique du terme mais plutôt une unité variée, une transition entre différents paysages qui se mélangent, à la rencontre de différentes unités : plateaux, buttes, vallées. La géologie est très différente sur ce secteur ce qui explique les formes du relief et les paysages. La ligne de partage des eaux au niveau de St Gervais, identifie le Vexin occidental (tourné vers l'Epte) du Vexin oriental (tourné vers l'Oise).

Cette portion de territoire est soumise à l'emboîtement des paysages, avec des phénomènes et des jeux de perceptions, d'apparitions et de disparitions des paysages particulièrement visibles depuis les voies de circulation et en particulier la RD14.

La présence importante de boisements linéaires et morcelés qui s'implantent en suivant le relief est une des caractéristiques de cette unité.

Si les surfaces planes du plateau sont cultivées à la manière des grandes parcelles du plateau central, les buttes sont pour la majorité boisées à leurs sommets, alors que les pentes sont pâturées.



1. Paysage mixte de plateaux et collines



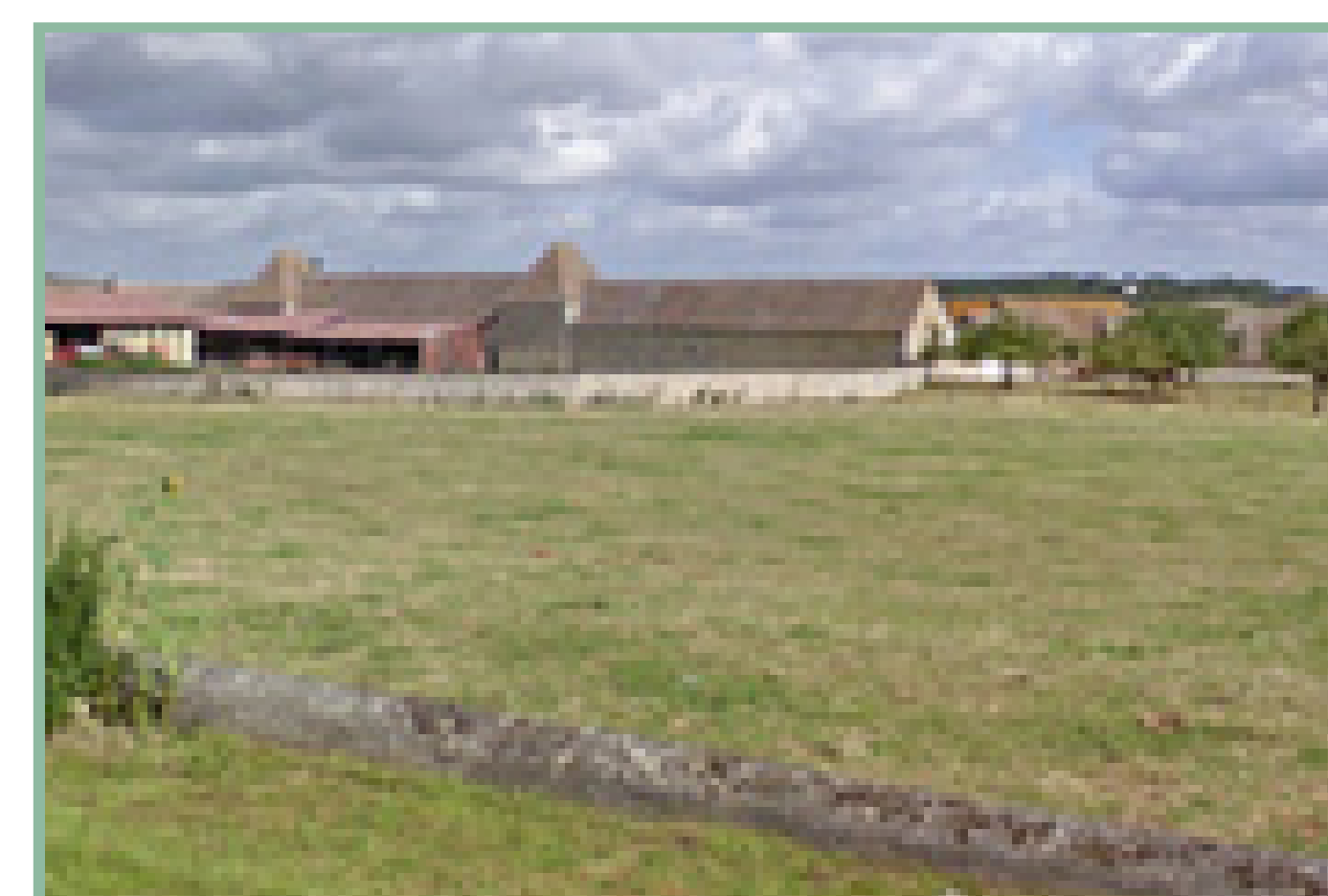
2. Sommet de coteau boisé, secteur de Buhuy



3. Succession de différents plans, avec une alternance de grands espaces ouverts de plateaux, des buttes boisées refermant l'horizon et de petits boisements structurant le paysage.

4. RD 14 au niveau de La Chapelle-en-Vexin

Succession de reliefs ondulés, inclinés vers l'Est et nettement marqués par une «marche d'escalier» au droit de la Chapelle-en-Vexin, et entaillé de vallons naissants, affluents de l'Epte et de l'Aubette de Magny, qui complexifient le modelé du relief. Le plateau de La Chapelle-en-Vexin se situe de part et d'autre de la route D14, juste avant de plonger vers la vallée de l'Epte et les paysages du Vexin Normand.



5. La grande ferme de Buhuy, et son parc ceint de hauts murs jusqu'à la D 14.



6. Ferme à Archemont

Contraste entre les enduits ocre-jaune (façade de la grange de gauche) et le jointolement en plâtre du pignon droit, entre les tuiles petit moule sombres et les tuiles mécaniques orangées.

Bâti emblématique
Eglise Saint Nicolas, La Chapelle en Vexin (© P. Proschadel)



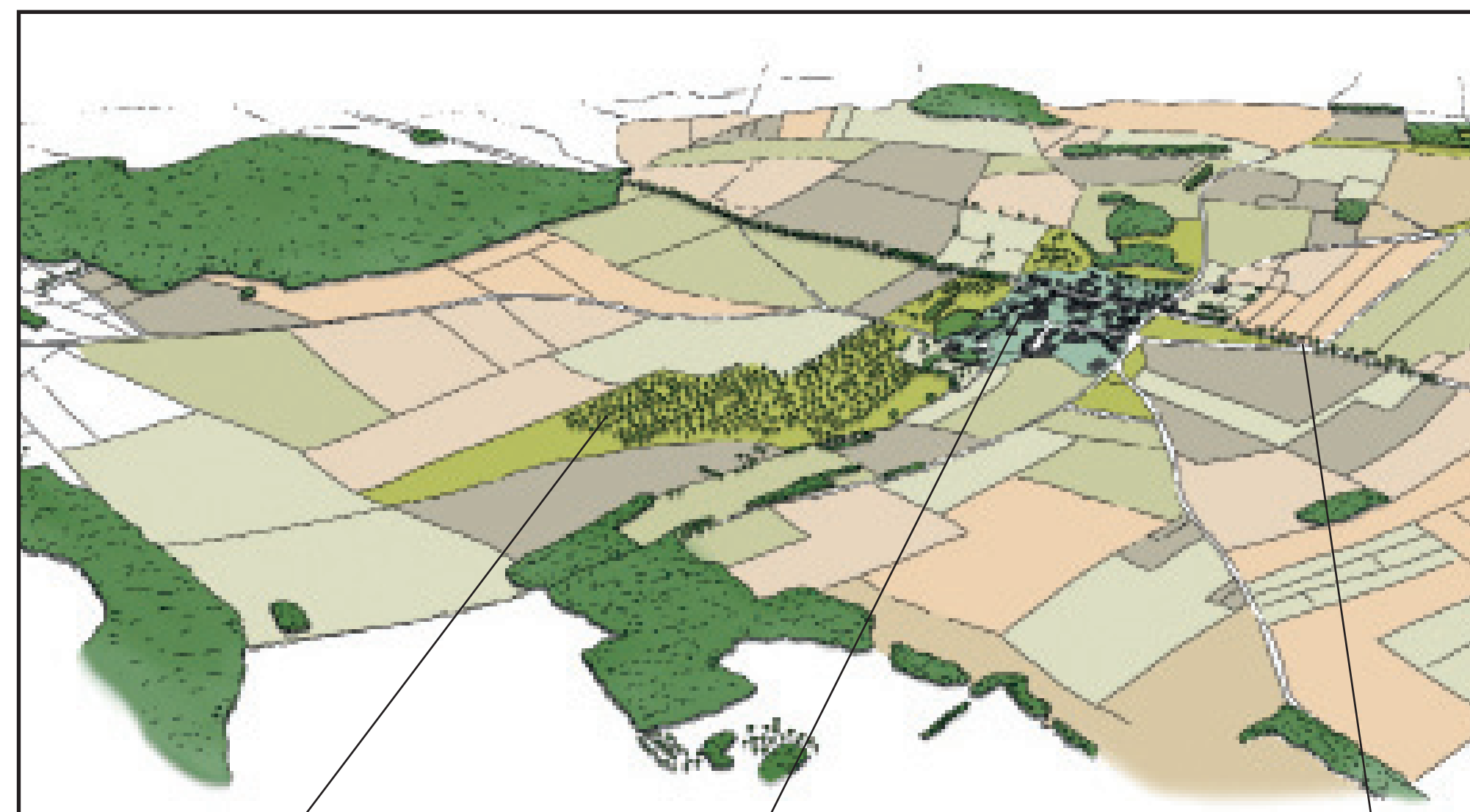
Matériaux et couleurs du bâti

Dans cette unité, on retrouve des spécificités liées des affleurements calcaires du nord-ouest du Vexin et de l'Aubette de Magny. Les constructions sont donc en calcaires très lités, avec des plaquettes ou moellons parallélépipédiques minces et des enduits ocre-jaunes (sablon). On retrouve aussi des appareillages typiques de l'ouest du Vexin : calcaire en plaquettes très lités, appareillage à pierre sèche ou avec très peu de mortier (terre crue, ou mortier de chaux maigre)

Focus : Développement urbain des villages du plateau



1954



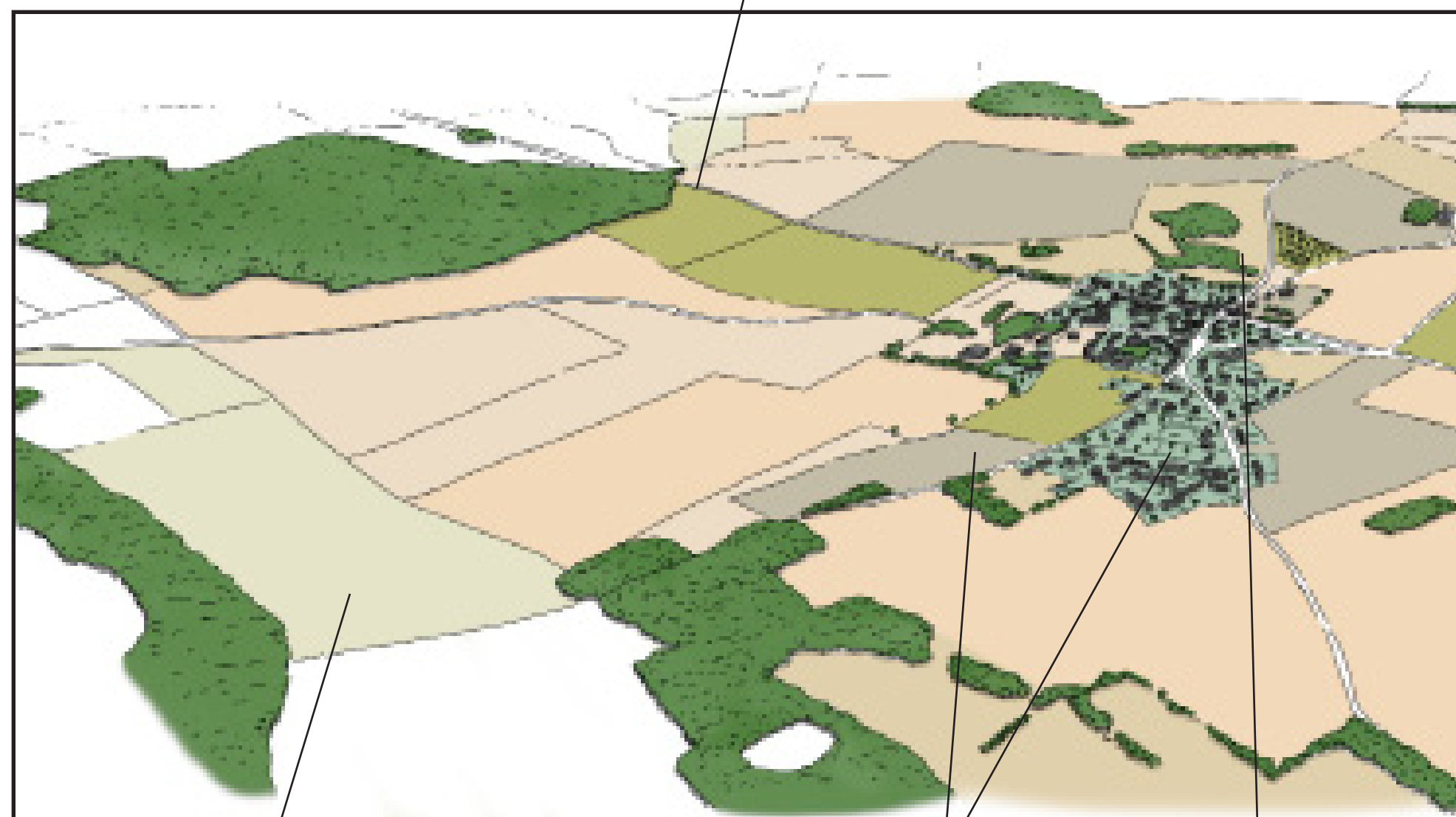
Nombreux verges en bordure des villages et bourgs

Bourg compact

Axes routiers bordés d'alignements d'arbres

Situation actuelle

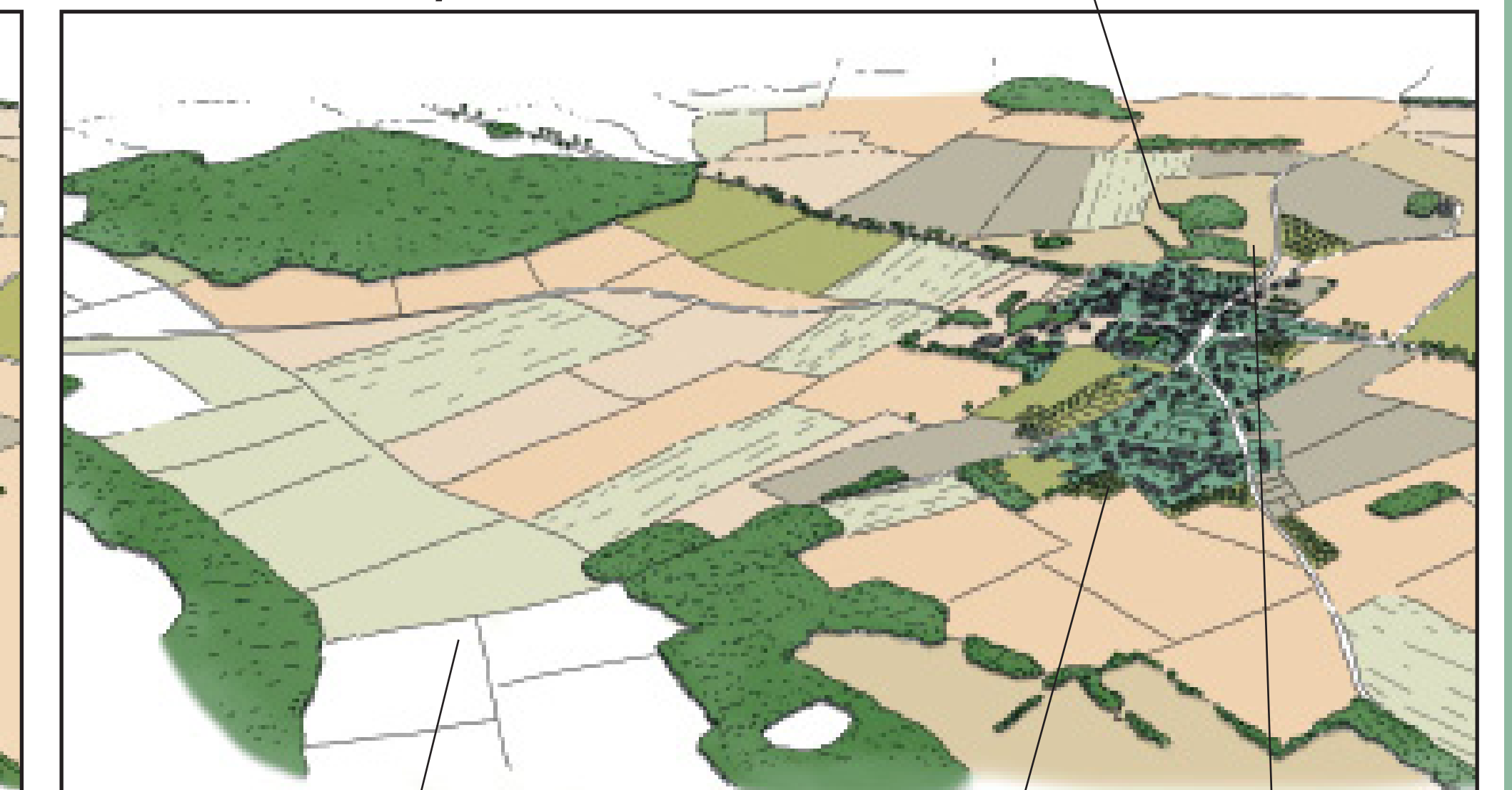
Quasi-disparition des alignements d'arbres en bordure des routes



Agrandissement des parcelles cultivées

Forte réduction des surfaces de verges et extension du bourg sous déviation du bourg formé de lotissements pavillonnaires

Evolution possible ?



Réduire la superficie des parcelles et intégrer des bandes en herbées

Recréer une ceinture verte en limite du bourg déviation du bourg

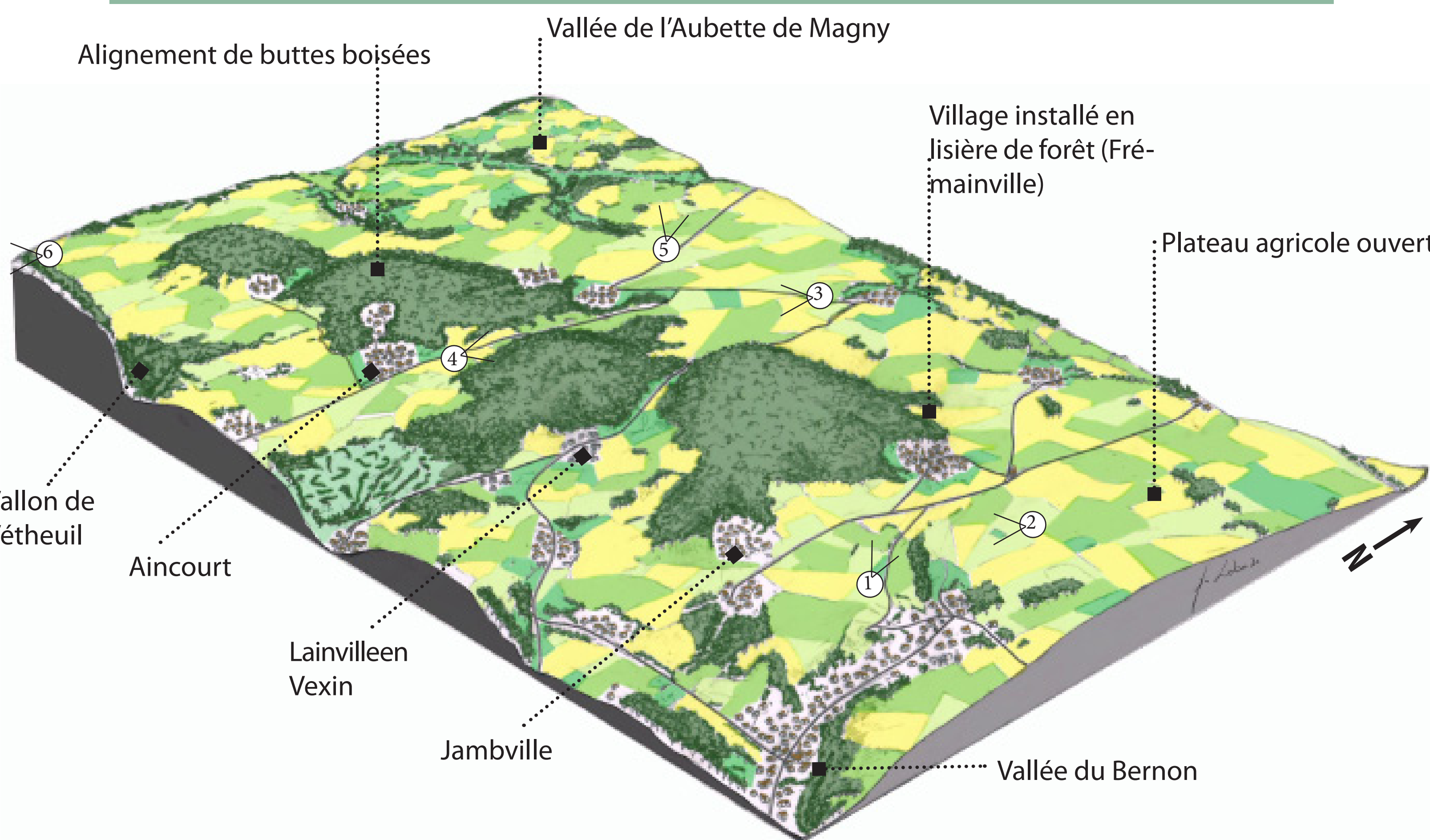
Certains villages du plateau connaissent des changements importants. Ils étaient autrefois ceinturés d'espaces diversifiés tels que des pré-vergers, des prairies ou encore des jardins. Ces derniers ont souvent disparu tandis que se sont développés à leur place des lotissements pavillonnaires ou des zones d'habitat résidentiel diffus, modifiant ainsi le rapport entre le village, les zones agricoles environnantes et ces espaces qui assuraient une transition douce entre milieux habités et espaces cultivés. Dans le même temps, les alignements d'arbres le long des axes routiers sont souvent supprimés ou largement réduits, notamment pour des raisons de sécurité.

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Buttes et plateaux d'Arthies

Un alignement de buttes boisées qui dominant le plateau

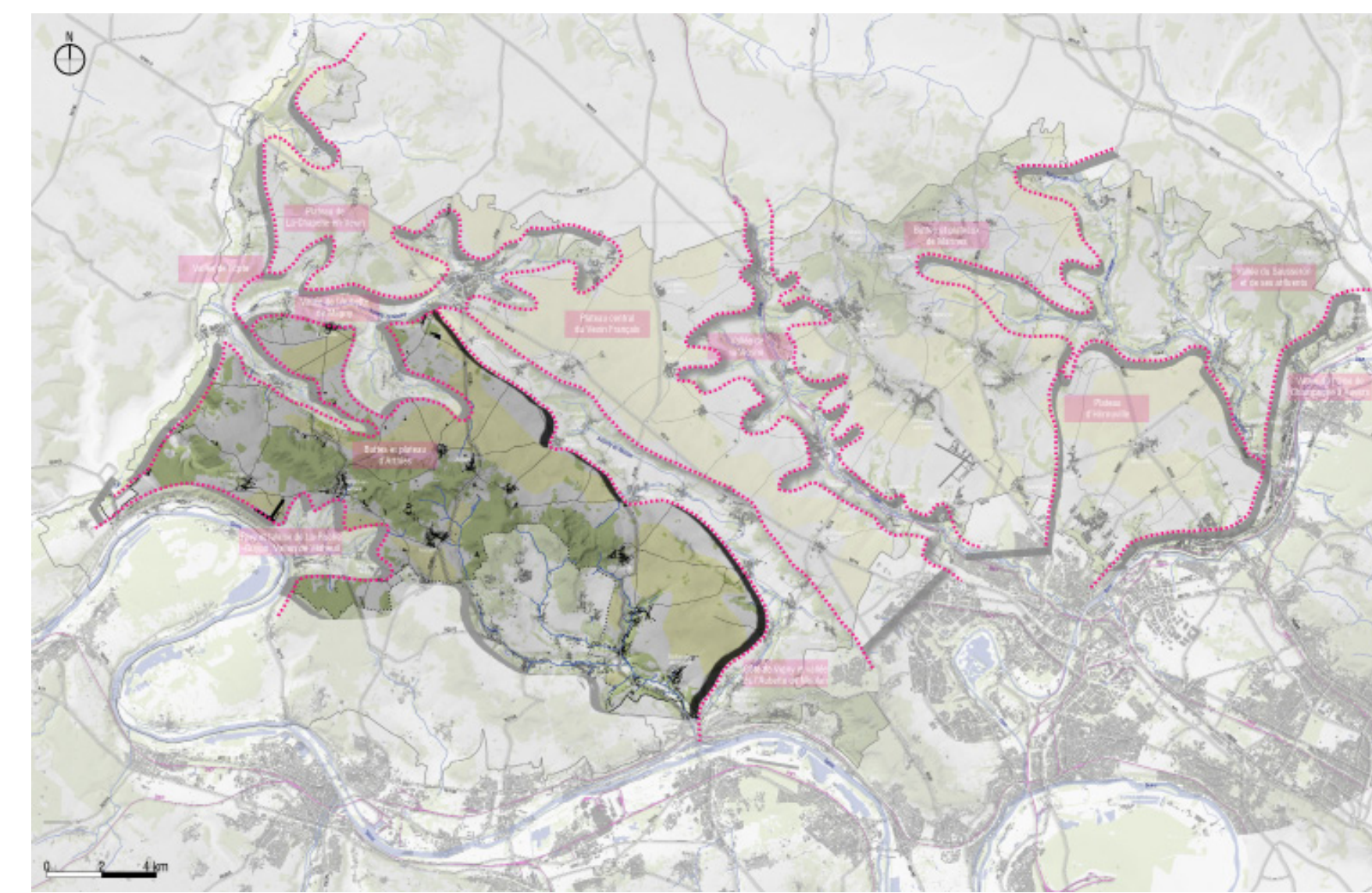
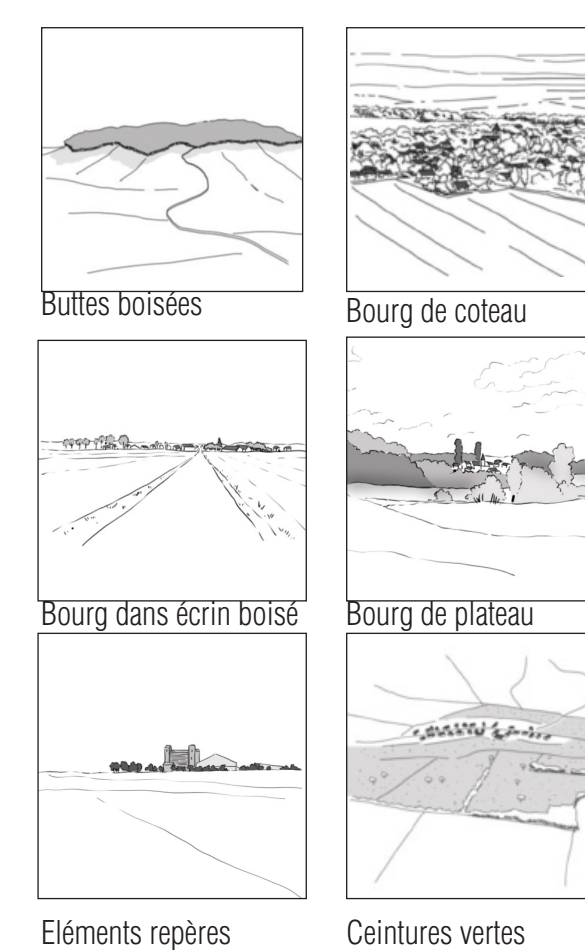
Plateau calcaire, d'une altitude moyenne de 140m, ponctué de buttes témoins. L'orientation des crêtes, buttes et vallées suit la logique générale d'organisation du département avec une orientation Nord-Ouest/ Sud-Est. Il s'agit d'un prolongement du plateau agricole ouvert du Vexin Central, qui forme un bassin visuel jusqu'aux buttes de Marines au Nord. Le relief est entaillé sur ses limites au contact des vallées.



3. Vue générale des buttes boisées d'Arthies depuis les abords d'Avernes.
4. Paysage caractéristique des buttes, alternant des prairies ondulées et des boisements denses. (Route entre Arthies et Enfer)

Les buttes forment de l'intérieur un paysage vallonné. Les villages et hameaux s'ordonnent en lisières de forêts, à mi-pente, de manière très récurrente à une cote établie entre 150 et 170 m, dominant l'espace agricole du plateau. Ces clairières habitées, notamment dans la partie sud des buttes, constituent un enchaînement de paysages remarquables et uniques.

Composantes type :



On retrouve un principe de buttes boisées à leur sommet, qui forment une limite, avec - au Nord une entité qui se raccroche au plateau avec de vastes espaces ouverts, - au Sud un espace plus découpé et mouvementé qui marque une transition vers la vallée de la Seine.

Au Nord, la limite est beaucoup moins nette puisque la côte de Vigny et la vallée de l'Aubette de Meulan forment plutôt une transition douce avec le plateau central.

Cette ligne de buttes est traversée par des infrastructures, notamment la D983, qui relie le Nord et le Sud du Parc, et franchi ces buttes au niveau de « cols ».

Les villages et hameaux s'ordonnent en lisière de forêt, à mi-pente, de manière très récurrente à une cote établie entre 150 et 170 m, dominant l'espace agricole du plateau. Aucune implantation villageoise ne s'est faite sur le plateau, seul des domaines et des fermes isolées occupent ce vaste territoire



1. Perspective sur le village de Frémainville adossé au boisement du sommet de la butte.



2. Petits bosquets rythmant le plateau, vestiges d'anciennes remises de chasse.



5. Ancienne carrière autour de Charmont



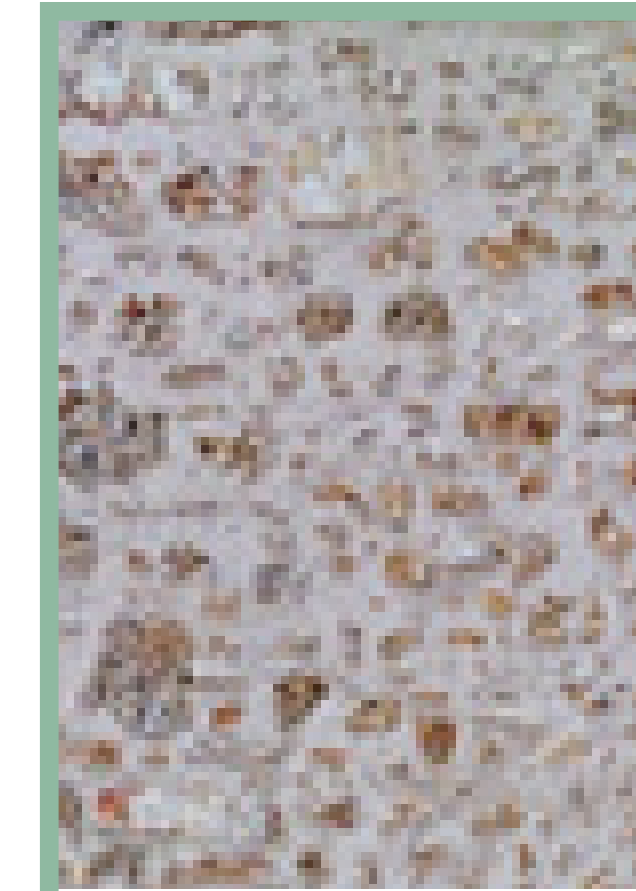
Bâti emblématique
Ancien Sanatorium d'Aincourt (© Parc naturel régional du Vexin français)

De nombreux vestiges de carrières sont visibles dans cette unité, témoignant de l'exploitation de la pierre qui a servi à construire une grande partie des villages du Vexin.

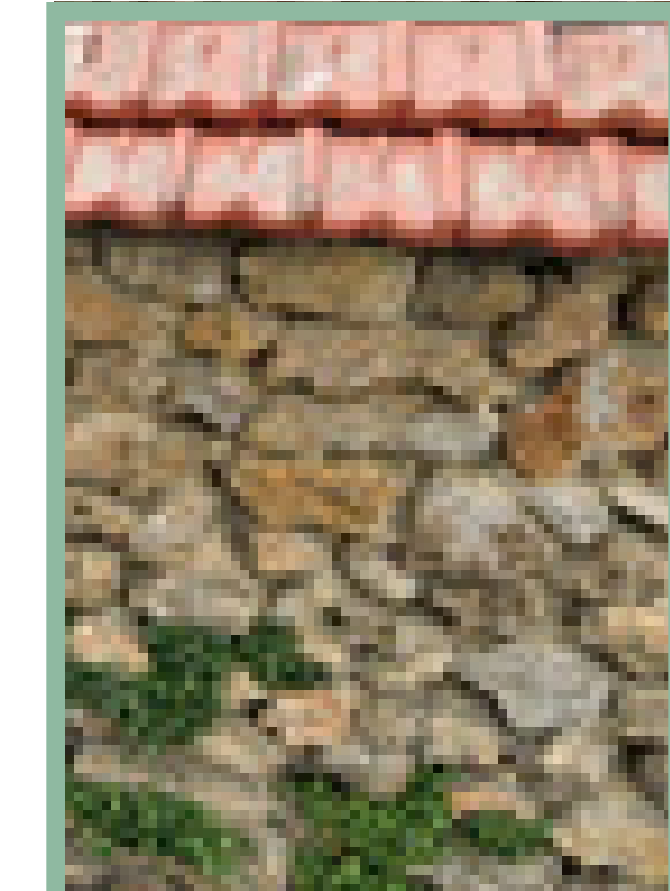


6. Construction en calcaire lutétien en moellons minces et très réguliers (Chérence)

Aucune implantation villageoise ne s'est faite sur le plateau, seul des domaines et des fermes isolées occupent ce vaste territoire. Les exploitations agricoles ont des tailles variant de 40 à 240 hectares.



Façade de moellons de meulière et joints chaux-sable. (Aincourt)



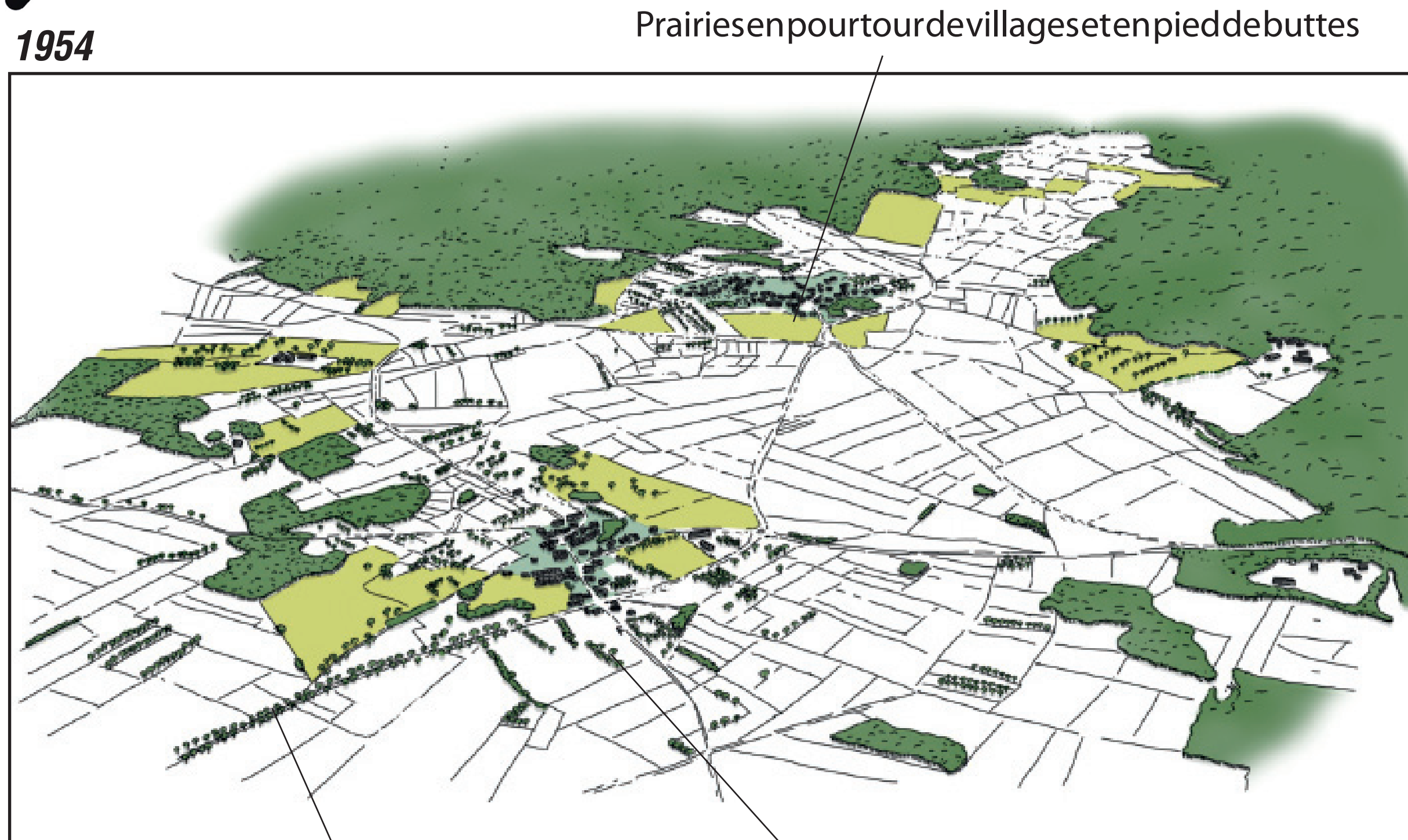
Mur de clôture mélange de moellons calcaires et meulières, monté à la terre, couronnement tuile mécanique. (Villers-en-Arthies)

Matériaux et couleurs du bâti

L'architecture des villages est constituée d'un mélange de matériaux selon les affleurements. Les constructions en calcaire lutétien (de taille ou en moellons) sont dominantes. On trouve aussi quelques murs en grès, joints ou enduits à la chaux. Les éléments de décor sont quant à eux réalisés en plâtre. En périphérie de l'unité des buttes et plateaux d'Arthies, les matériaux sont naturellement ceux des unités de vallées et plateaux voisins.

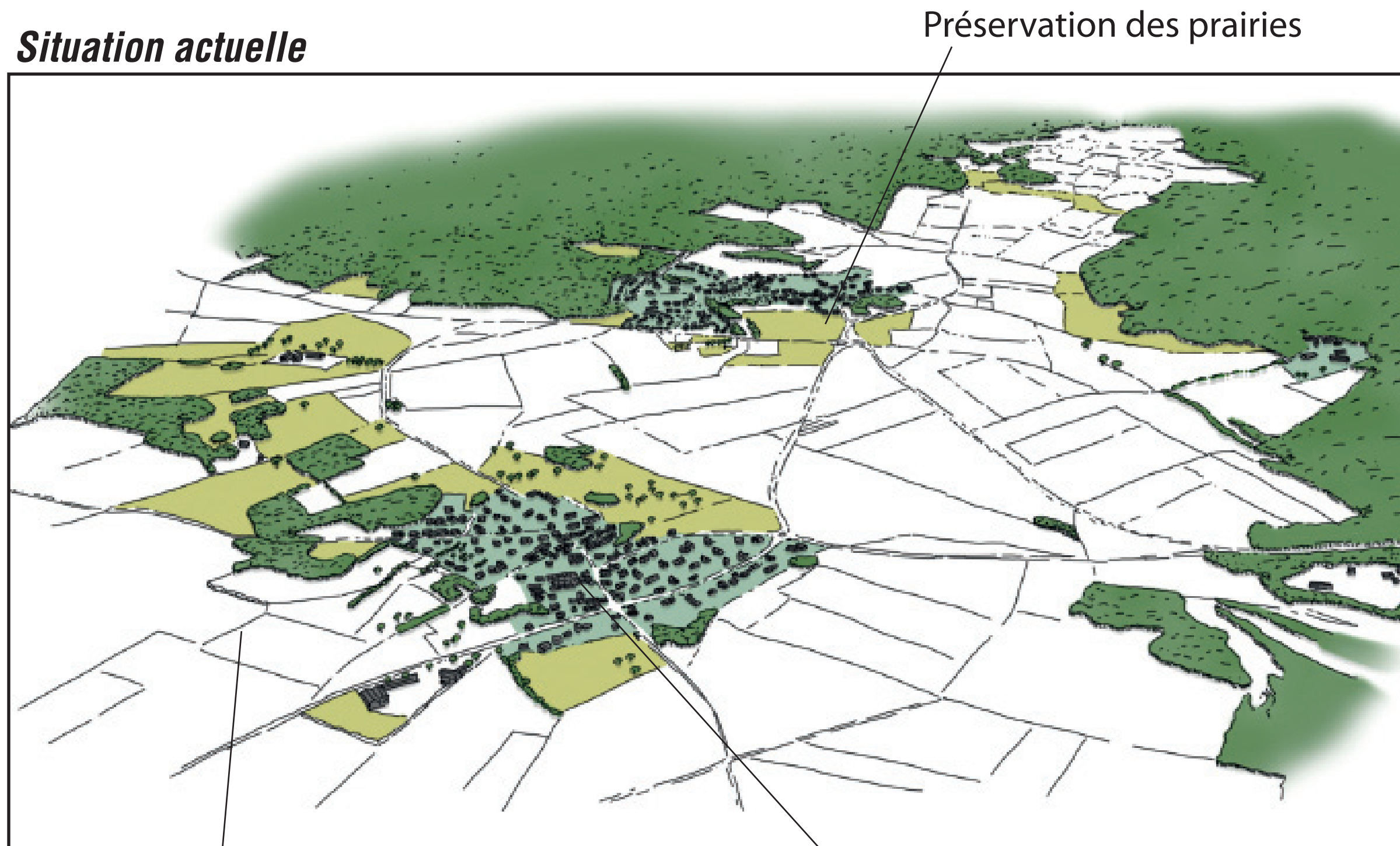


Focus : Une certaine permanence des prairies et des boisements de buttes



Alignements d'arbres denses plantés, en bordure de route

Nombreux vergers et arbres isolés aux alentours des villages



Réduction de la trame boisée (alignements, vergers...)

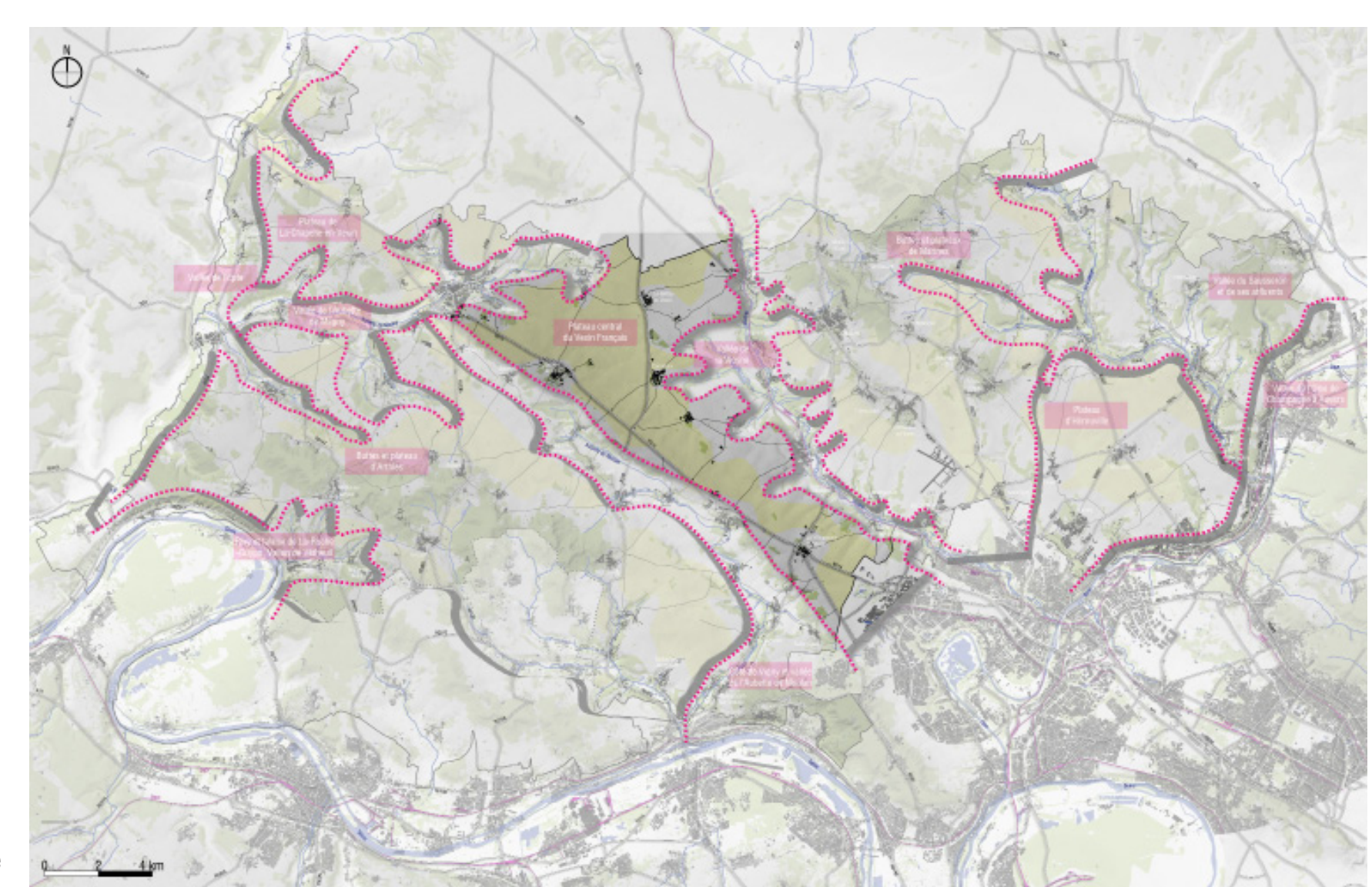
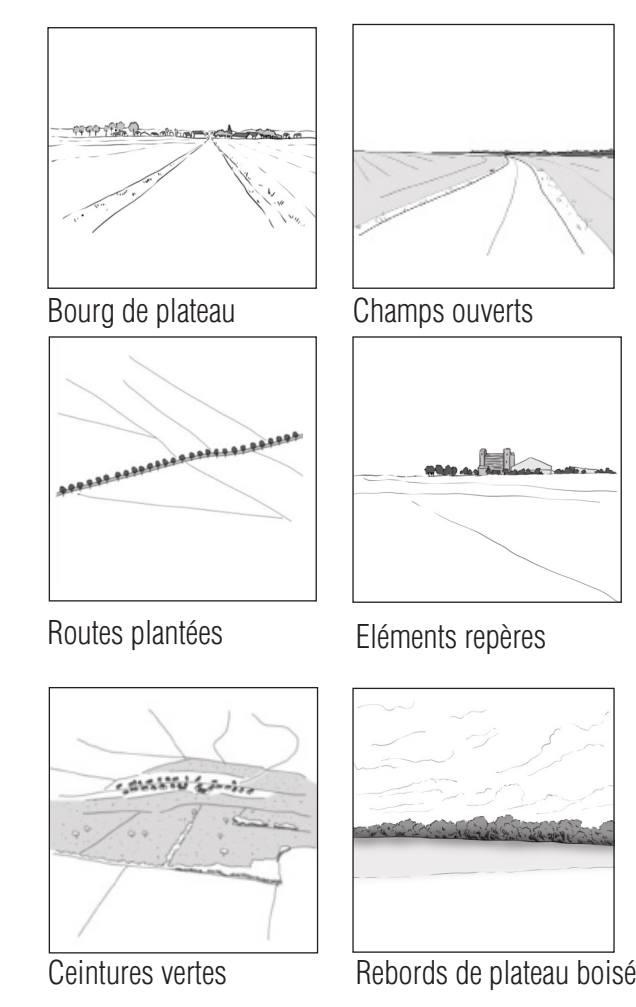
Développement important des villages

Le paysage des buttes d'Arthies est marqué par l'agrandissement des parcelles agricoles, ainsi que la disparition progressive de la trame arborée composée autrefois d'alignements d'arbres en bordure des axes routiers principaux et de nombreux vergers et arbres isolés aux alentours des villages. Cependant, les boisements des buttes, ainsi que les prairies en pieds de buttes et aux abords des villages ont très peu évolué et continuent d'être stables aujourd'hui malgré un étalement pavillonnaire important en pourtour des villages.

Plateau Central du Vexin

Un vaste plateau de champs ouverts

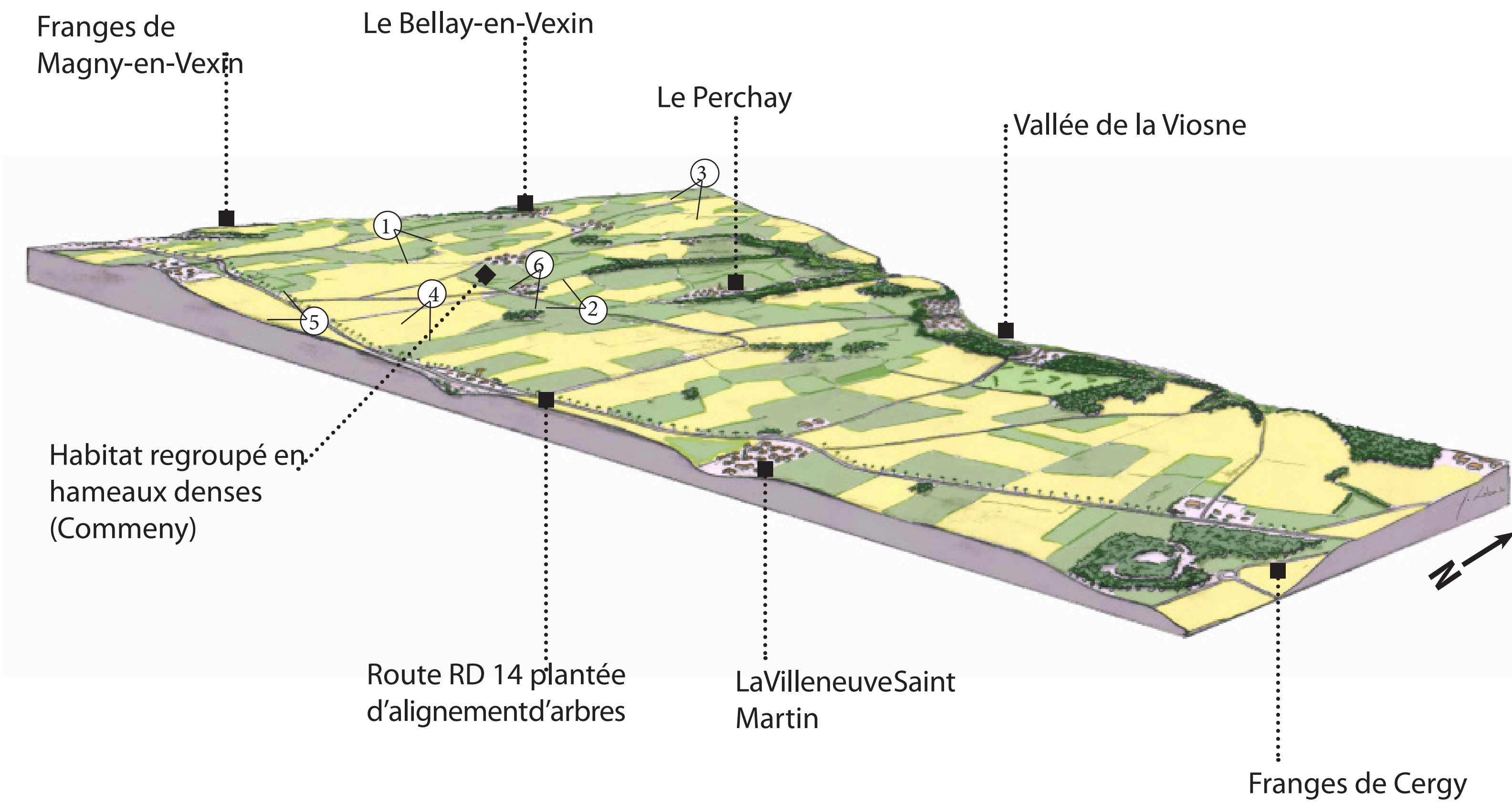
Composantes type :



Le plateau Central du Vexin Français est un vaste paysage ouvert de cultures d'openfields Il n'y a pas de limites visuelles très claires à cette entité. Seules les buttes dans le lointain (Arthies, Hautil, Marines, Monjavoult) bornent un peu est espace. Les vallées de l'Aubette et de la Viosne cadrent également ce plateau. La trame boisée est peu présente, constituée essentiellement d'arbres isolés ou de petits bosquets. Les boisements se concentrent vraiment sur le rebord de plateau et marquent la transition vers les vallées

Le plateau central du Vexin Français, comme celui d'Hérouville, est un vaste paysage ouvert de cultures d'openfield. Il s'agit d'un paysage hérité, issu d'un mode d'organisation de l'activité agricole datant du Moyen Age, qui a laissé des paysages découverts avec des villages groupés. Ce système impliquait des contraintes collectives, avec un assolement réglé, et une libération des terres pour la vaine pâture après les récoltes (d'où l'interdiction de clore les parcelles).

Les villages sont resserrés et groupés avec une occupation humaine limitée, enserrés autour d'anciens corps de fermes et le plus souvent situés dans les replis en bordure du plateau



3. Vue générale du plateau depuis la limite Nord du Parc
4. Ligne d'horizon marquée par la RD14, vue depuis Le Bellay-en-Vexin

Le plateau a de tout temps été un lieu de passage. La RD 14 joue aujourd'hui le rôle qu'avait la Chaussée Jules César autrefois. Il s'agit d'un axe majeur, particulièrement visible dans le paysage par l'alignement de platanes qui forment un repère visuel en fermant souvent la ligne d'horizon.



1. Parcelle de grande culture. D174, Nucourt



2. Hameau regroupé de Bercagny, Commune de Chars



5. Silhouette de Cléry, sur sa butte

L'implantation des villages sur le plateau lui-même est rare. Ceux que l'on rencontre sont le plus souvent construits sur les coteaux, en limite de l'unité avec les vallées. En effet la plus grande partie de l'urbanisation au cours des siècles s'est fait dans les vallées alentours. Les villages sont donc imperceptibles depuis le plateau, masqués par les boisements des coteaux. Seul Cléry-en-Vexin, bâti sur une butte fait exception.



Bâti emblématique
Manoirs des Chevaliers, Le Perchay



Mur de calcaire et meulière jointoyé au plâtre (traces de doigts)
Façade de moellons calcaires enduits au plâtre et chaînages en pierre de taille

Matériaux et couleurs du bâti

Les bâtiments sont construits avec différents matériaux : pierre des champs, pierre de taille. Mais la présence dominante de chaux permet une unité de couleurs. Les moellons et le mortier chaux-sable ayant une teinte proche donne cette tonalité beige dominante aux villages du Vexin central. Quelques rares moellons de grès peuvent donner quelques variations de teintes. Comme dans tout le Vexin, le bâti postérieur à 1850 est le plus souvent couvert de tuile mécanique losangée de teinte orangée.



6. Grande ferme en cœur de village (Commeny)

La physionomie des villages construits sur le plateau présente plusieurs caractéristiques communes. Ils sont fortement groupés sur eux même autour d'un élément central (église, mairie...), enserrés le plus souvent autour de grands et anciens corps de fermes, formant des îlots d'habitats denses et resserrés. Ils sont marqués par la présence de grands corps de fermes carrés, articulés autour d'une cour intérieure.

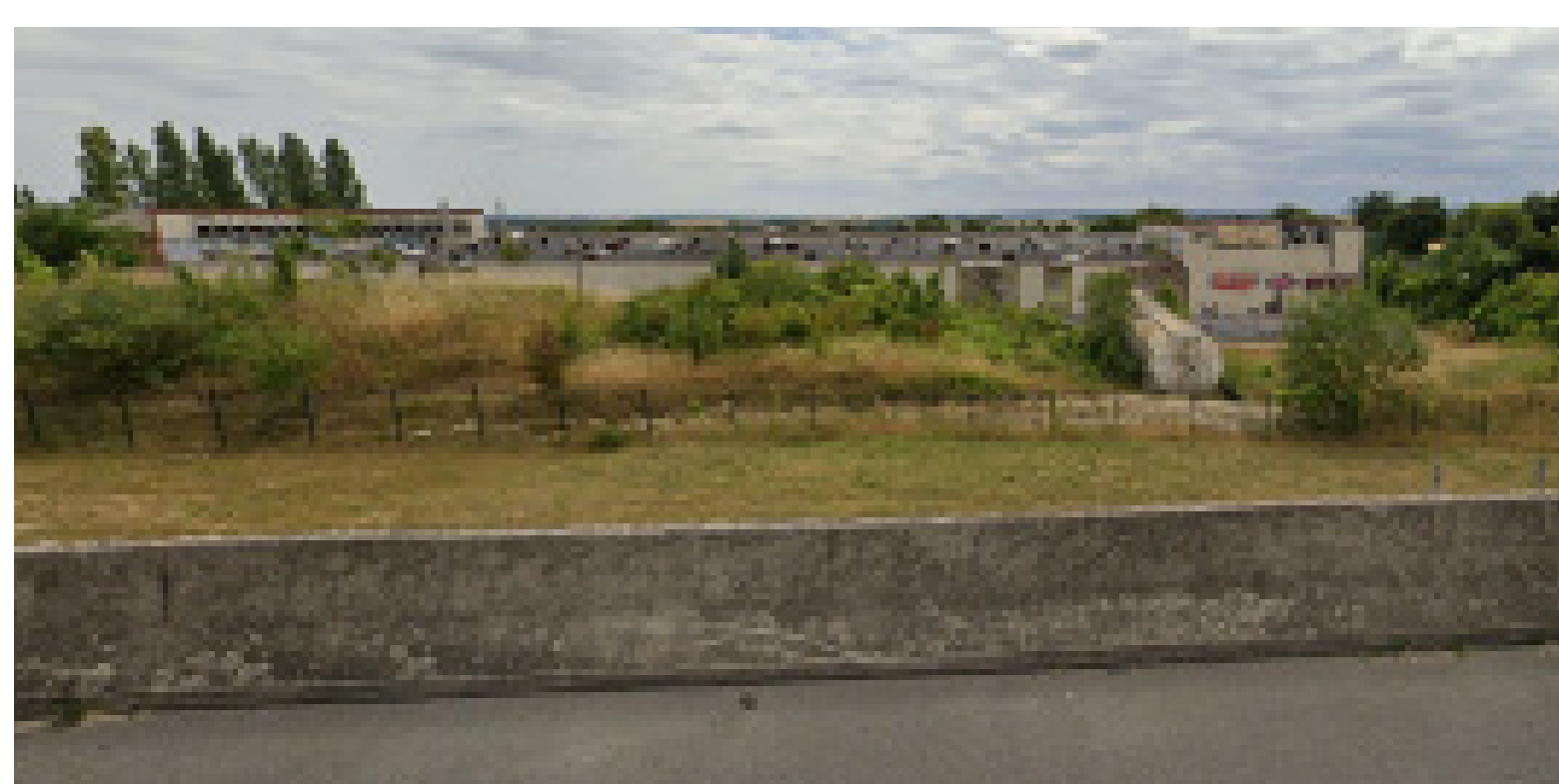
Focus : L'évolution des périphéries de la RD14



Dévoisement d'une parcelle à vocation agricole en espace de commercialisation



Hangar tagué visible depuis la RD14 au niveau de Sagy



Arrière-pasent retenu d'un bâtiment d'activités visible depuis la RD14 au niveau de Vigny

A proximité de la RD14, dans les secteurs les plus proches de l'agglomération urbaine de Cergy-Pontoise, on peut relever quelques évolutions des usages des sols ou situations méritant des réflexions pour une meilleure intégration dans les paysages ouverts du plateau, au travers d'actions de valorisation, amélioration ou requalification, en accord avec les valeurs paysagères du plateau.

Nous pouvons ainsi citer l'exemple du détournement d'une parcelle et de bâtiments à usage agricole pour de la commercialisation (brocante) en bordure de RD14, dont l'activité semble incohérente avec le droit des sols et les règles d'urbanisme en place (identifiés en zonage agricole au Plan Local d'Urbanisme). Quelques constructions peu qualitatives ou dégradées sont également visibles et particulièrement pregnantes dans les paysages ouverts du plateau, ne participant pas de la qualité paysagère d'ensemble perçue depuis l'infrastructure (RD14).

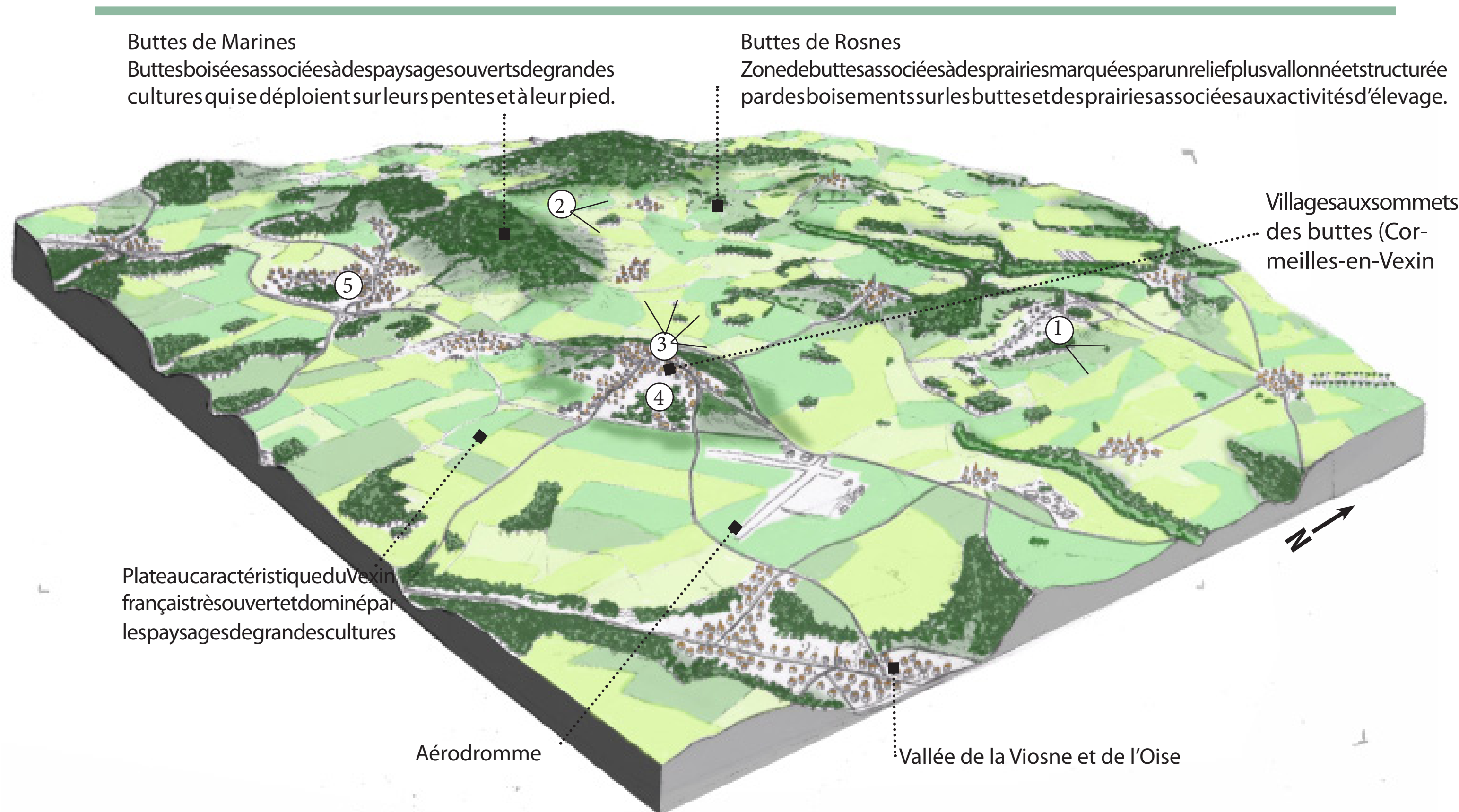
Le voisinage de la RD915 présente elle aussi des évolutions qu'il conviendrait de pouvoir mieux encadrer compte tenu de leurs impacts sur la qualité des paysages (ex : développement publicitaire ou aérodrome pour lequel une meilleure insertion paysagère, notamment par un traitement de ses limites, pourrait être envisagé).

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Buttes et plateaux de Marines

Des paysages diversifiés entre plateau, buttes et vallons

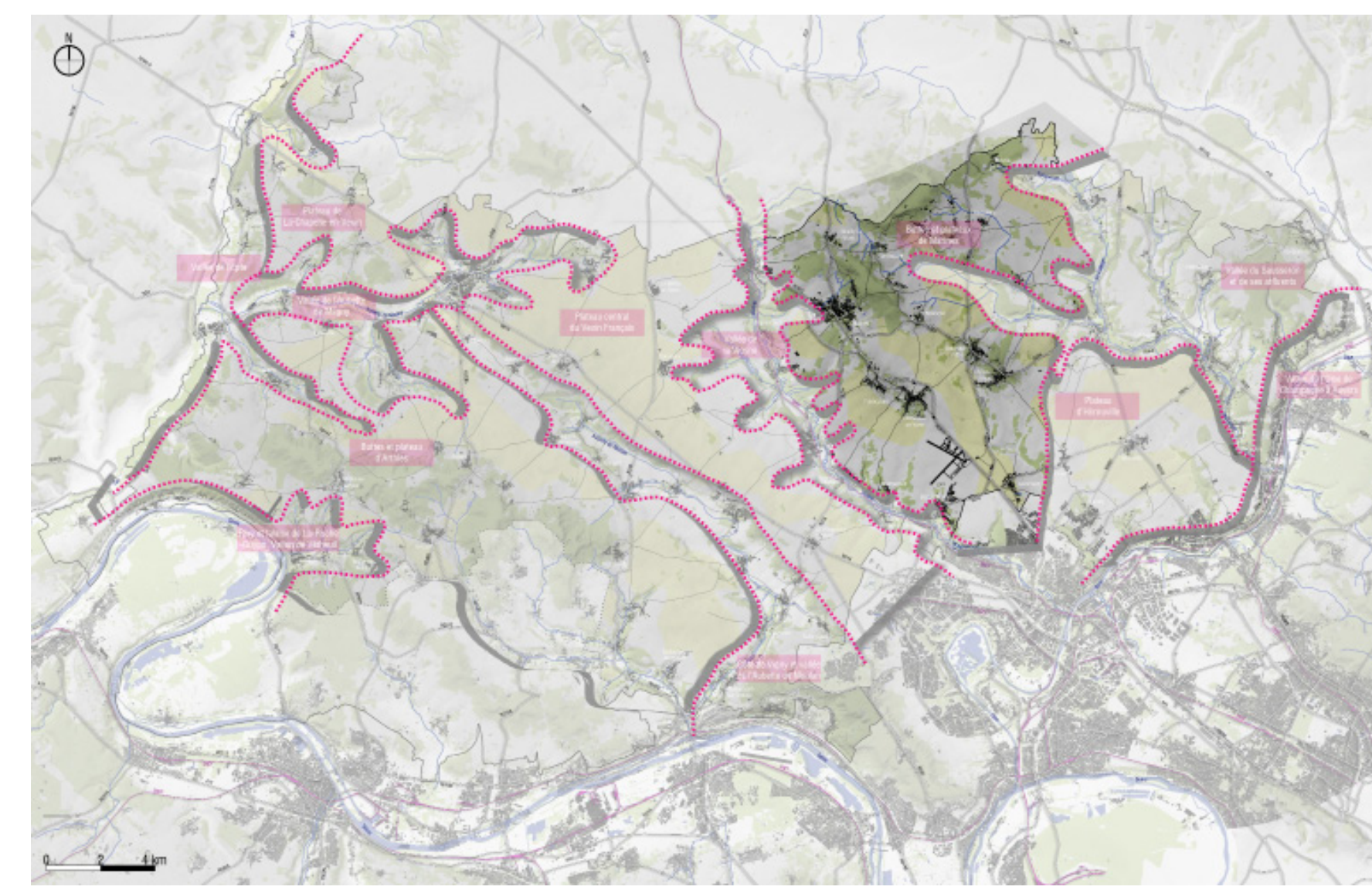
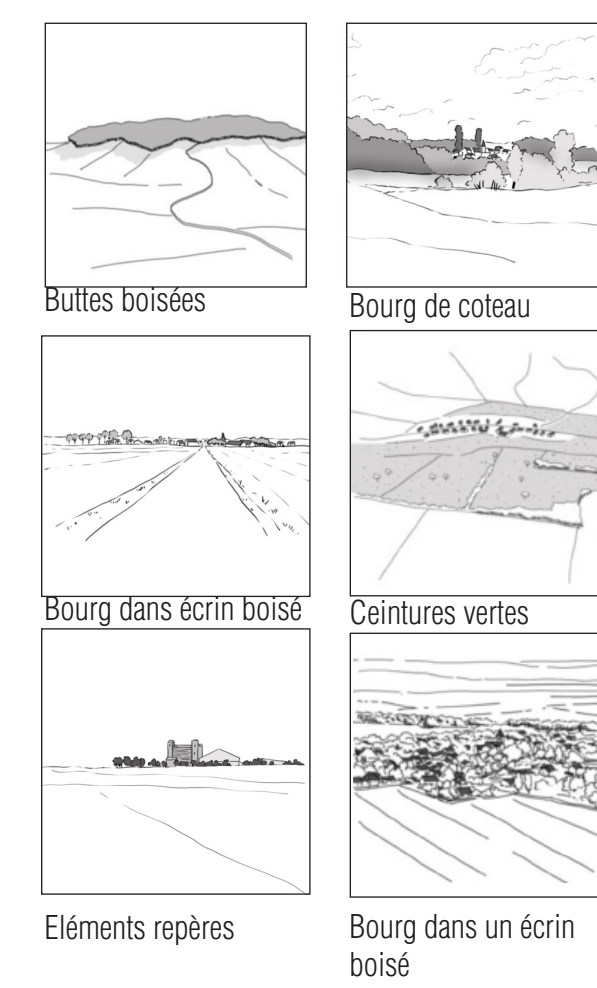
Les buttes et plateaux de Marines sont une portion de territoire très diversifiée, délimitée au sud par l'urbanisation de la boucle de l'Oise qui vient entailler le plateau du Vexin, à l'est par les méandres du Sausseron et à l'ouest par l'arc formé par la vallée de la Viosne. Les buttes du plateau de Marines marquent nettement l'horizon. La RD 915, deuxième axe routier important du Vexin après la RD 14, permet de relier ces buttes. Le tracé ancien de cet axe a été modifié par plusieurs contournements (Marines, Cormeilles-en-Vexin).



3. Profil de butte dominée par les silhouettes de villages (Bréançon, Grisy-les-Plâtres)

Tous les villages que l'on perçoit de loin en loin sur les buttes sont entourés d'une ceinture verte de prés qui conserve encore les traces de vergers, autrefois plus développés. Ces structures monumentales que sont les buttes marquent le paysage de l'ensemble du Vexin français, et même au delà. Elles sont particulièrement perceptibles depuis les unités voisines des plateaux (plateau central et notamment la RD14, plateau d'Hérouville).

Composantes type :



Les buttes nord (buttes de Rosne) sont coiffées de boisements, ce qui les rends particulièrement repérables dans ces paysages ouverts. Leurs boisements sont en nette augmentation depuis les années 1950, le plus souvent au détriment des espaces de prairies ou pré-vergers qui occupaient autrefois leurs pentes.

Au sud de l'unité, deux alignements de buttes plus érodées (respectivement les buttes de Bréançon - Grisy-les-Plâtres - Epias-Rhus, et de Cormeilles-Frémécourt) accueillent des villages sur leur flanc ou leur sommet.

Trois sous-ambiances se distinguent :

- le plateau agricole caractéristique du Vexin français dans la partie sud/sud-est, très ouverts et dominé par les paysages de grande culture
- une zone de buttes boisées dans l'espace central de l'unité, sur lesquels sont adossés les villages et bourgs
- une zone de buttes associées à des prairies dans la partie nord-est de l'unité, marquée par un relief plus vallonné et structurée par des boisements sur les buttes et des prairies associées aux activités d'élevage.



1. Perspective lointaine sur Paris depuis la ceinture verte d'Epias-Rhus



2. Prairie pâturée, Le Heulme



4. Village de Cormeilles-en-Vexin, bâti dense



Bâti emblématique

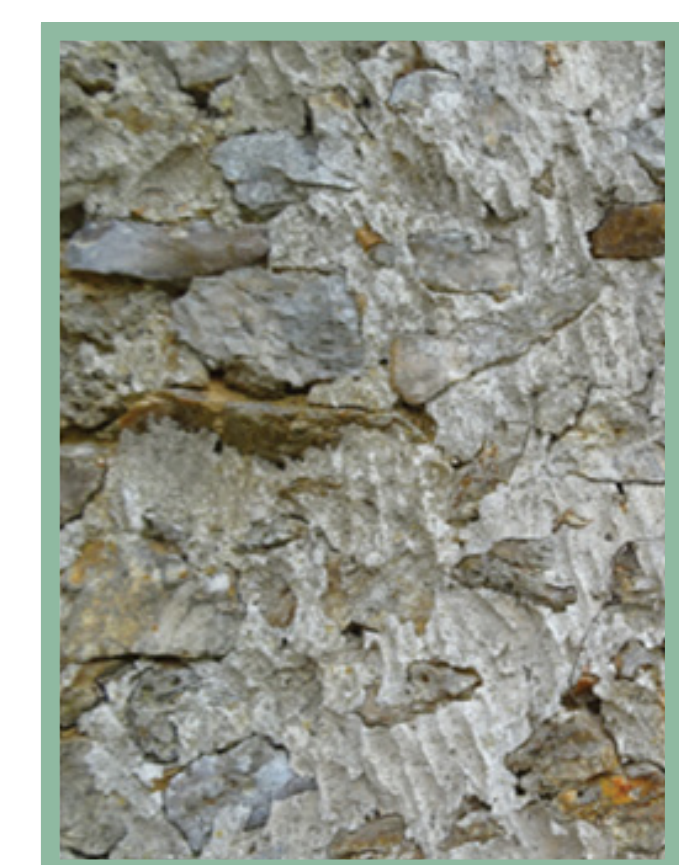
Eglise Saint Rémi à Marines (crédit photo Gilles M. Zelmans)

À l'exception de la partie nord où les villages et hameaux présentent un tissu bâti distendu et éclaté en hameaux (Haravilliers), les villages ont une morphologie typiquement Vexinoise, avec leur bâti serré et leurs rues strictement encadrées de murs, façades et porches de fermes.

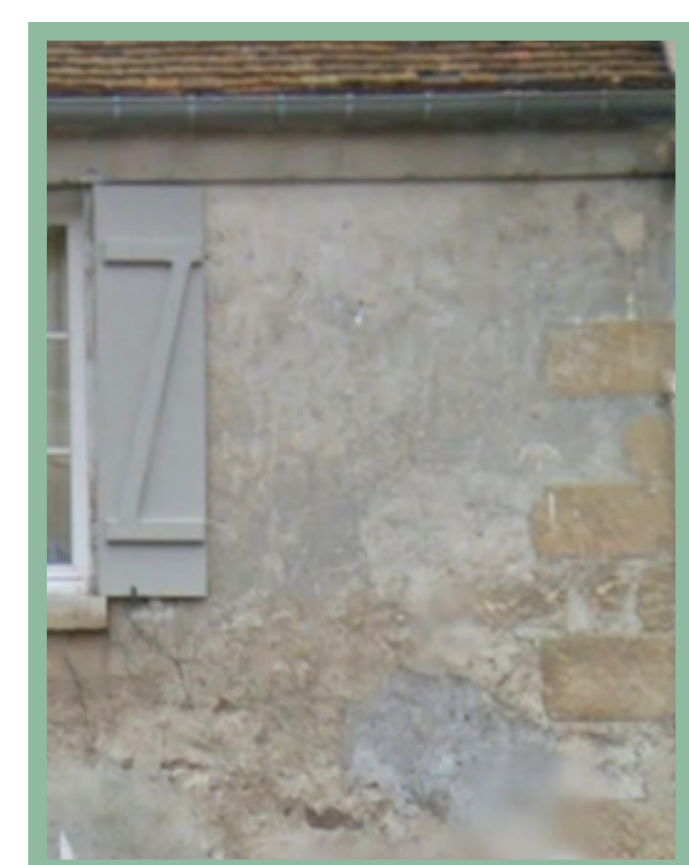


5. Marines, maisons de boug et commerces

Le bourg de Marines se distingue naturellement par ses maisons de ville, des plus modestes aux plus imposantes, et ses commerces. Sa périphérie accueille d'imposantes villas édifiées au XIX^{ème} siècle (meulière ou pierre de taille).



Mur de calcaire et meulière jointoyé au plâtre (traces de doigts)

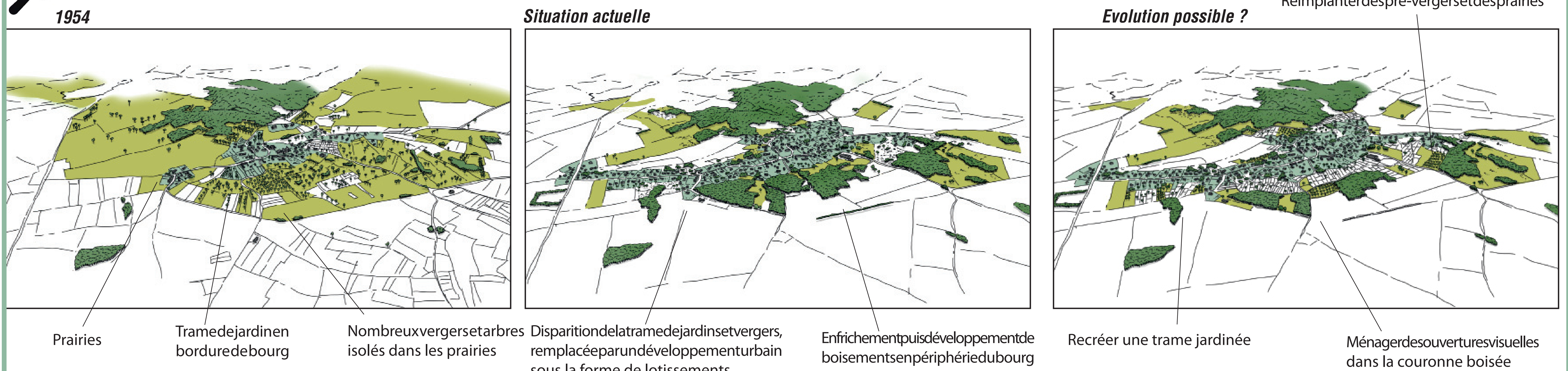


Façade de moellons calcaires enduits au plâtre et chaînages en pierre de taille

Matériaux et couleurs du bâti

Si les villages situés au sud de l'unité ont utilisé les matériaux caractéristiques du plateau du Vexin (moellons calcaires et mortier de chaux et sable), ceux édifiés sur les éminences ont logiquement mobilisé les ressources spécifiques que sont le plâtre (tiré du gypse) et la meulière, toutes deux extraites du cœur des buttes. La couleur de ces matériaux ainsi que leur mise en oeuvre confèrent une physionomie très particulière au bâti des buttes.

Focus : L'évolution des ceintures vertes



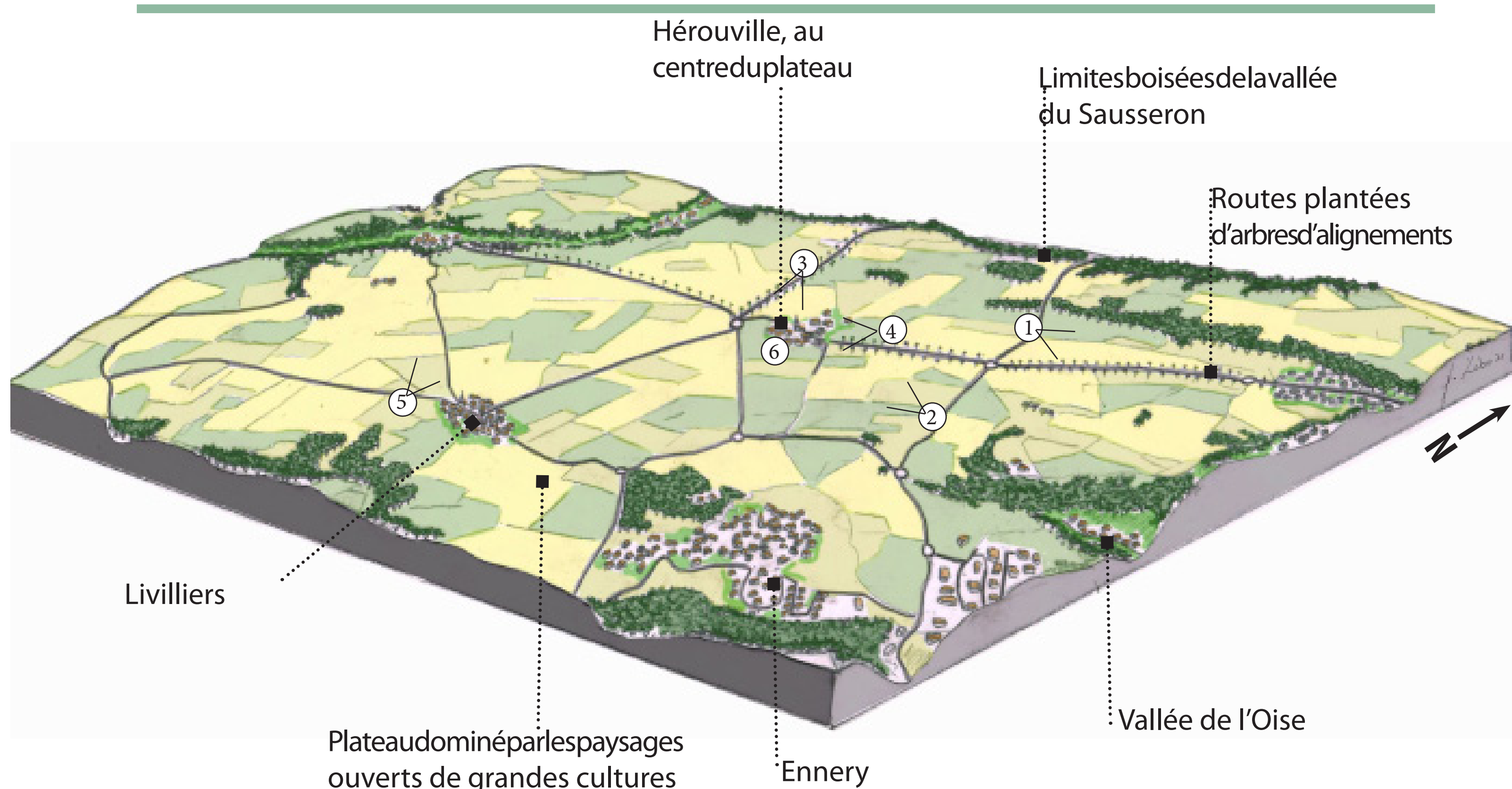
Une ceinture composée de jardins, pré-vergers et prairies ceintait autrefois les villages de cette unité paysagère et créait un espace « tampon » entre zones bâties et espaces agricoles. Cet espace a peu à peu disparu pour être annexé aux terres cultivées ou laissé à la friche qui a évolué en boisements. Le paysage pourrait gagner en lisibilité par l'ouverture partielle de ces boisements pour recréer une couronne jardinée et une trame de pré-vergers qui joueraient le rôle d'espace intermédiaire afin de reconnecter les villages avec leurs alentours, tout en constituant des espaces récréatifs et nourriciers (jardins, vergers, maraîchage, petit élevage, etc.).

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Plateau d'Hérouville

Un plateau bombé de paysages de champs ouverts

Hérouville est située au milieu d'un plateau de cultures d'openfields, en position de belvédère naturel avec un panorama exceptionnel. Les vallées de l'Oise et ses affluents, la Viosne et le Sausseron marquent clairement les limites et cadrent ce plateau. La spécificité de ce plateau est la présence très forte de routes plantées qui relient Hérouville aux rebords du plateau

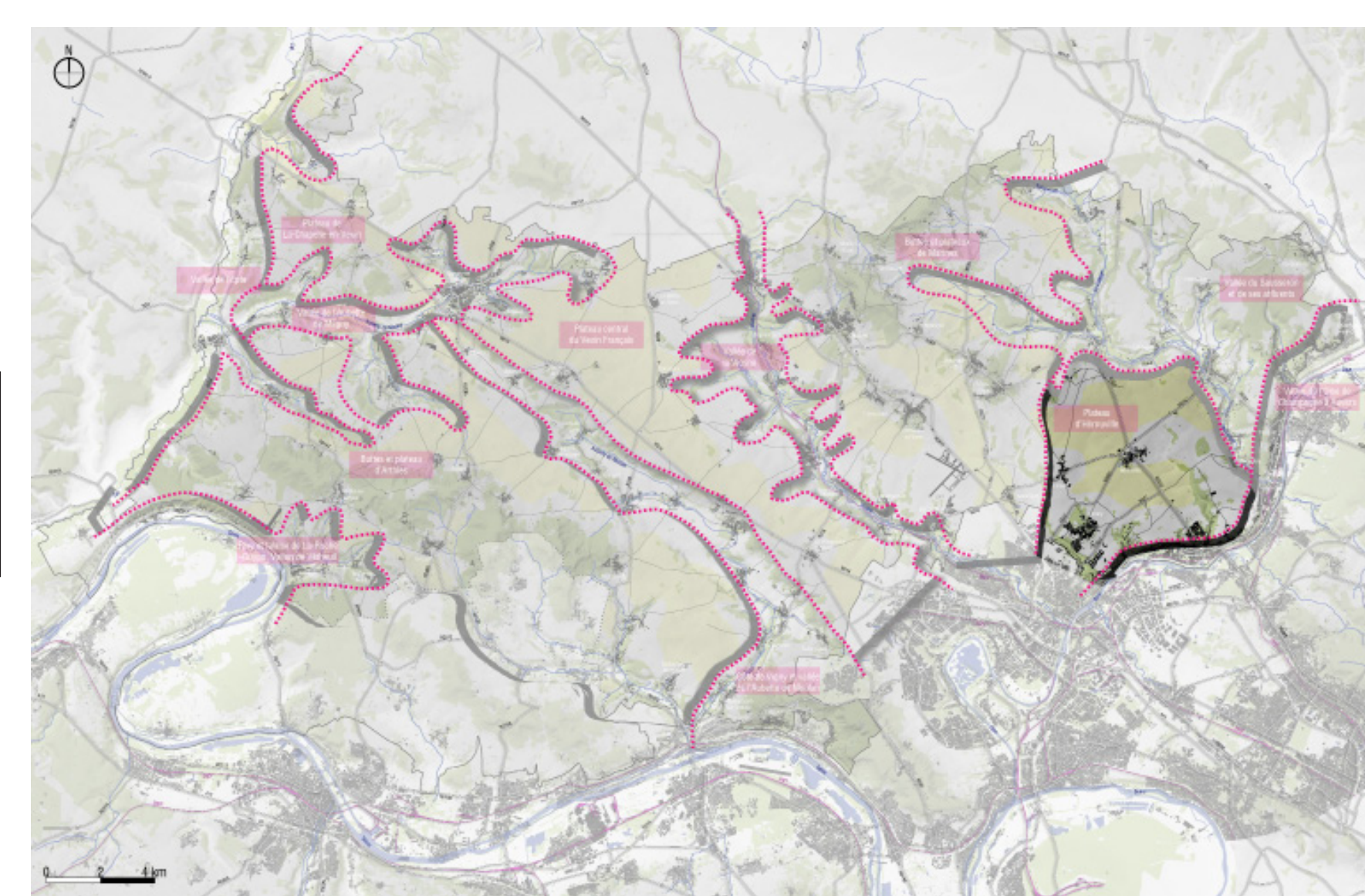
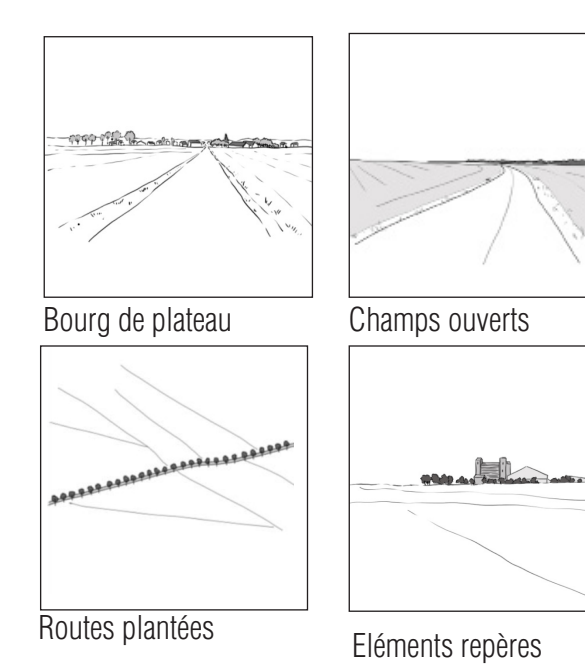


3. Route plantée (D928) reliant Hérouville à Auvers-sur-Oise

4. Silhouette d'Hérouville, sur une émergence peu marquée au centre du plateau éponyme, d'où rayonnent les voies encore bordées d'alignements d'arbres.

Ces routes plantées, qui étaient courantes autrefois, ont tendance à disparaître. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : agrandissement de la voirie, changement d'usage, absence d'entretien et de replantation, politique de sécurité routière. Mais avec la disparition de ces arbres, c'est tout un paysage qui disparaît.

Composantes type :



Le plateau d'Hérouville est formé par une succession de couches calcaires et sableuses surmontées par du limon des plateaux. Hérouville trône au milieu d'un plateau d'une altitude variant de 95 à 125 mètres environ. Ces variations d'altitudes se traduisent par une topographie présentant des mouvements très amples, offrant des plans successifs.

plateaux, buttes (notamment celle de Montmorency et celles de Marines). On distingue même au loin les plaines du Bassin Parisien et les tours de La Défense. Cette fenêtre sur la capitale offre la juxtaposition de deux univers, le télescopage du monde agricole et de la ville. Dont l'un ne fonctionne pas sans l'autre...

Le caractère dénudé du paysage offre une position de belvédère naturel avec des points de vue à la fois vers l'intérieur du Parc mais aussi à l'extérieur. Cela crée un système de vues rapprochées et lointaines, avec un emboîtement des vallées,



1. Ouverture visuelle vers Paris, route D927, Ennery



2. Parcelle de grande culture, route D27 entre Ennery et Hérouville



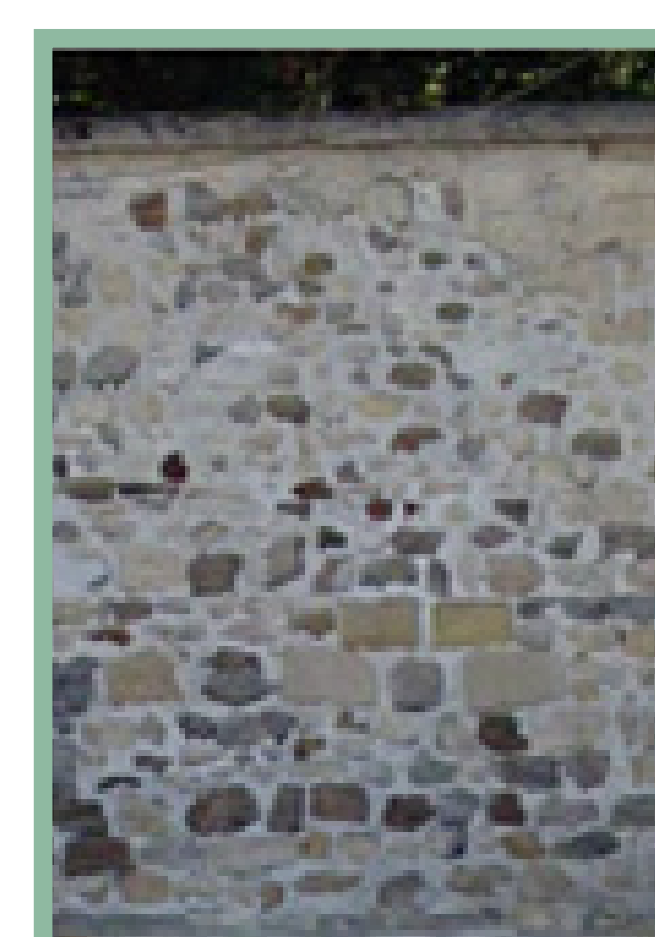
5. Hangars agricoles à Génicourt

Ces émergences verticales constituent des repères facilement identifiables dans ces paysages très ouverts. Les bâtiments agricoles (hangars, silos...) constituent également des éléments forts du paysage, autrefois situés en cœur de bourg et qui ont progressivement été installés en périphérie pour des questions de commodités.

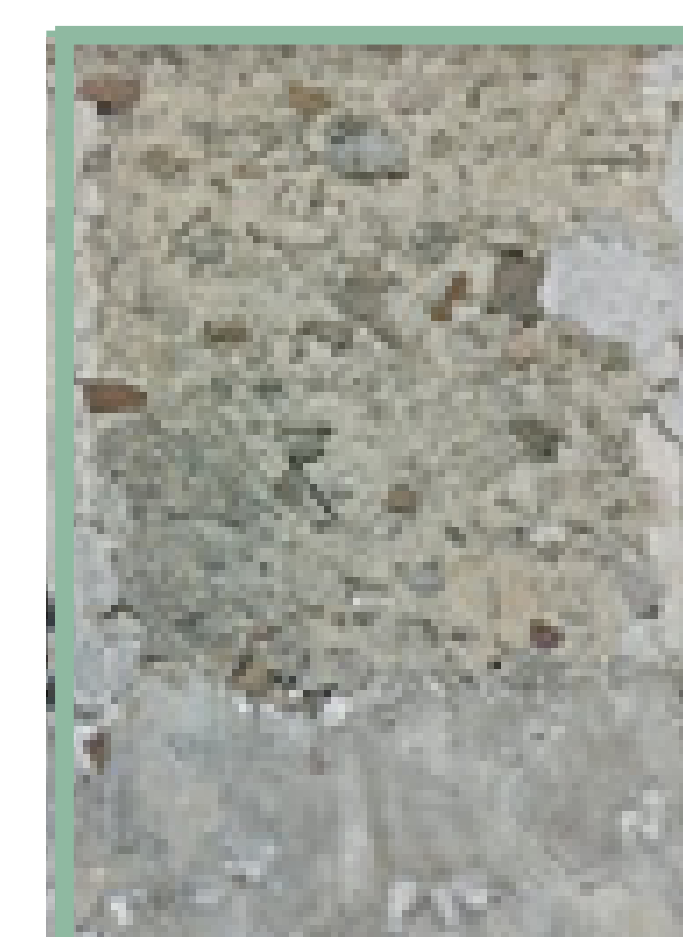


Bâti emblématique

Château d'Hérouville (© LP/GUILAUME GEORGES)



Appareillage mixte de moellons calcaires et grès, et joints au plâtre confèrent une couleur toute particulière au bâti de cette unité



Façade de moellons calcaires enduits au plâtre et chaînages en pierre de taille



6. Rue du village d'Hérouville

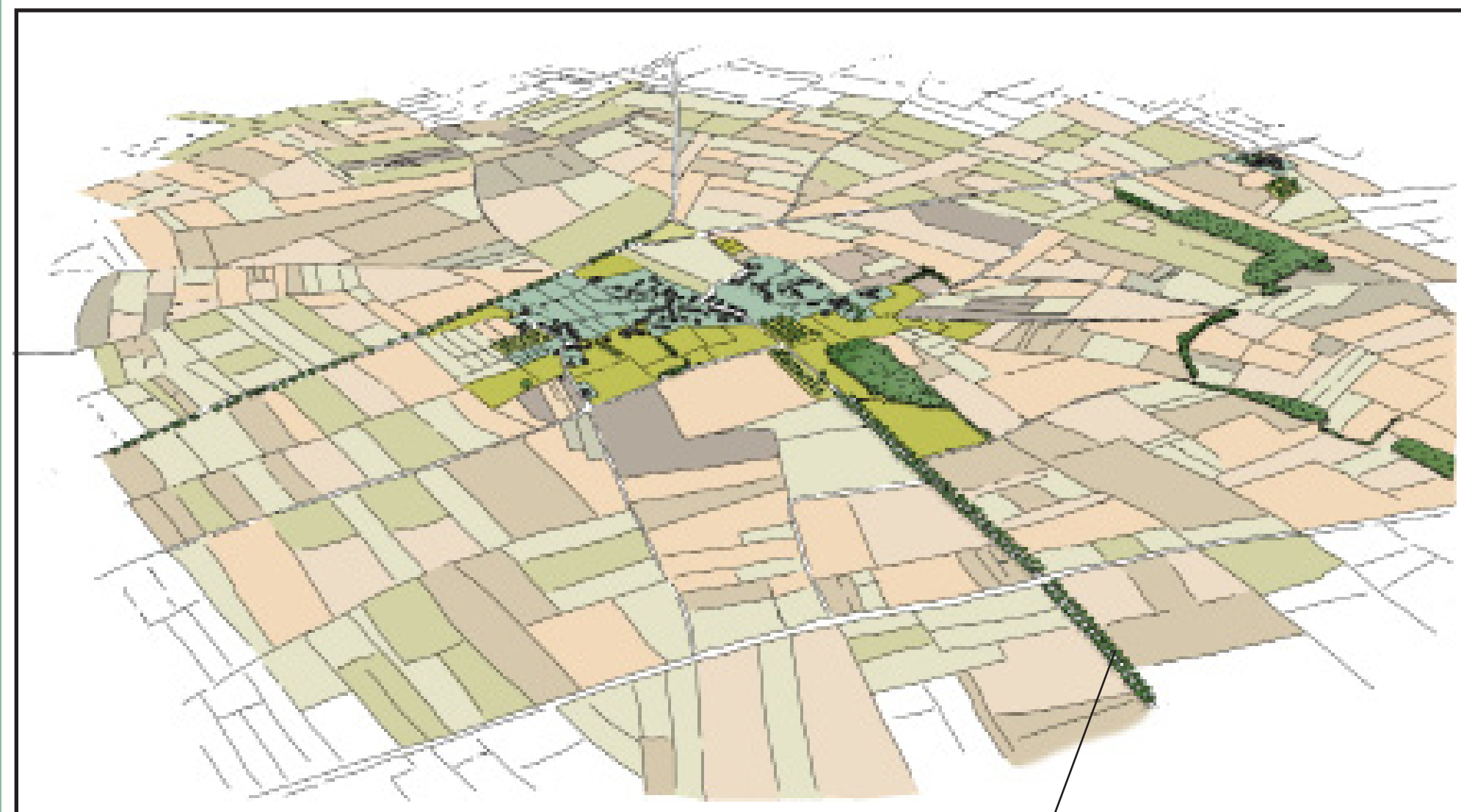
Quand on pénètre à l'intérieur du village, les rues sont étroites et très minérales, avec une succession de murs qui laissent peu de place au végétal. Les villages (Hérouville, Livilliers, Ennery) ont une morphologie typiquement Vexinoise, avec leur bâti serré et leurs rues strictement encadrées de murs, façades et porches de fermes. Dans certaines rues, périphériques à l'ancien noyau villageois, les fermes dominent avec leurs hautes façades aveugles ou peu percées et leurs hauts porches.

Matériaux et couleurs du bâti

Naturellement présents puisque constituant le socle du plateau, le calcaire se mêle ici à de nombreux moellons de grès, donnant des touches plus colorées (brun à brun rouge). Cet assemblage est d'autant mieux révélé par certains joints ou enduits au plâtre observable sur les bâtiments les plus tardifs, de même qu'un usage prononcé de la tuile mécanique orangée.

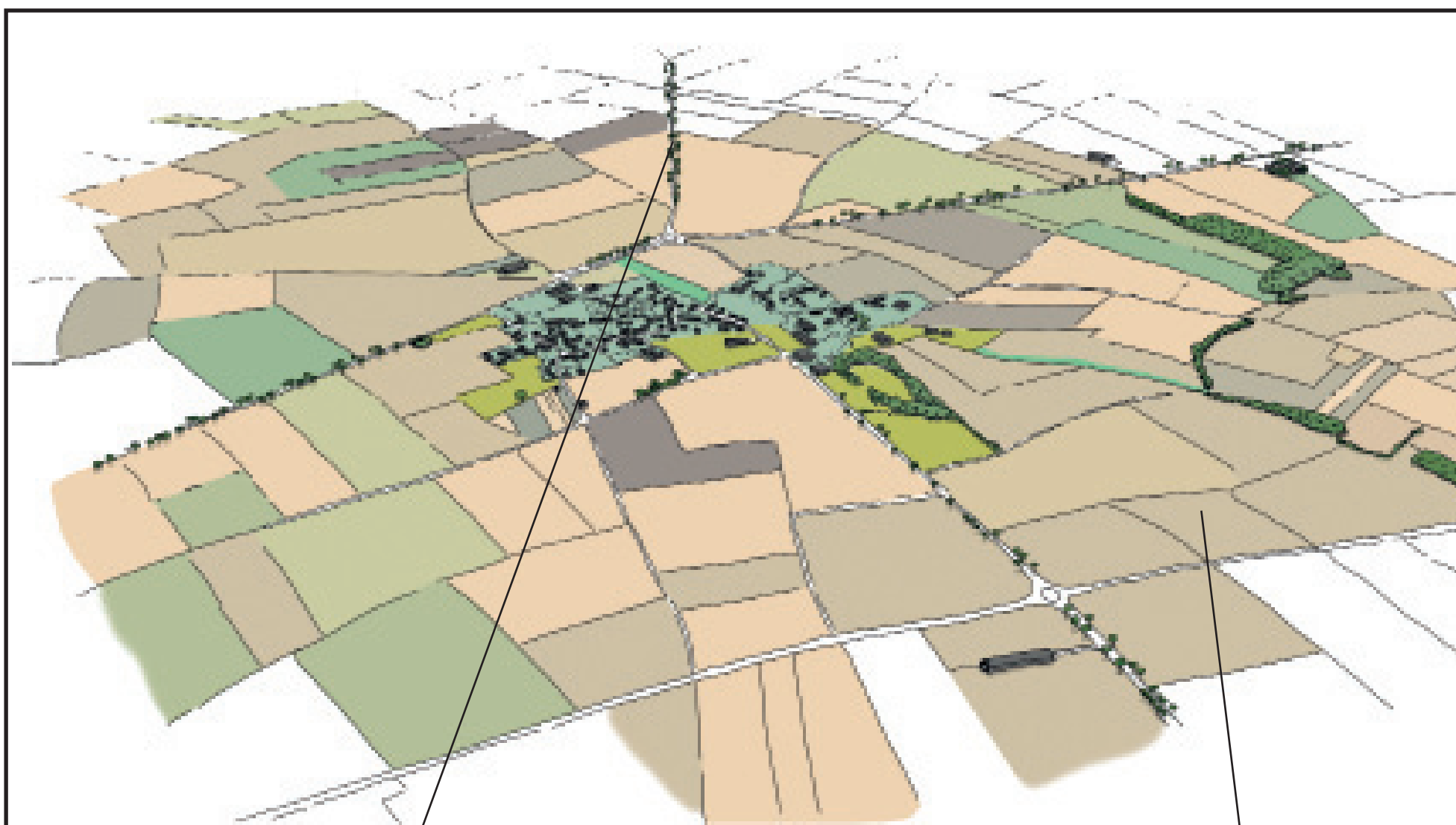
Focus : L'évolution du parcellaire et des routes plantées

1949



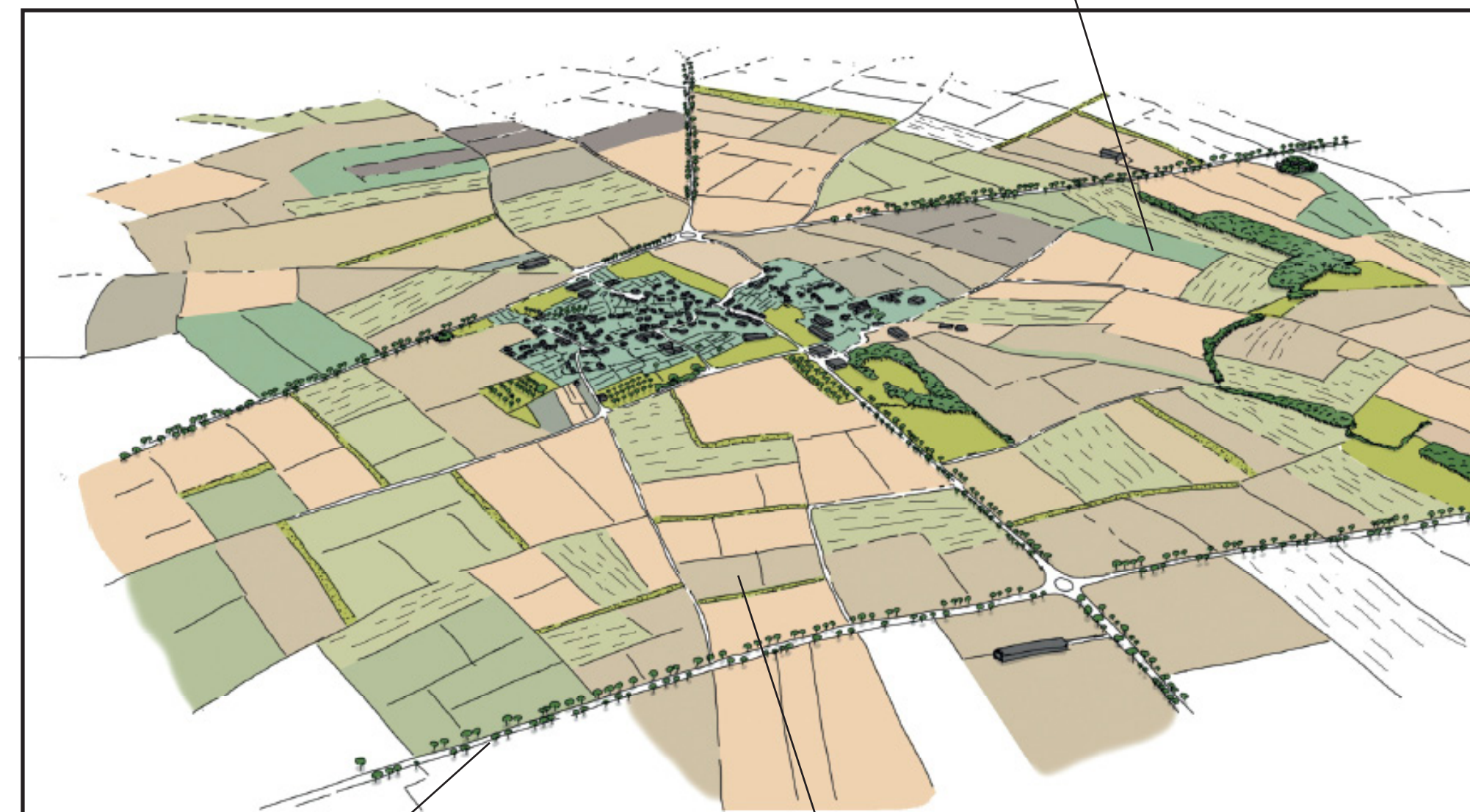
Axeroutiermajurbordéd'alignements d'arbres implantés de façon continue

Situation actuelle



Relâchement des alignements d'arbres existants et généralisation des plantations sur les différents axes routiers principaux

Evolution possible ?



Agrandissement des parcelles agricoles

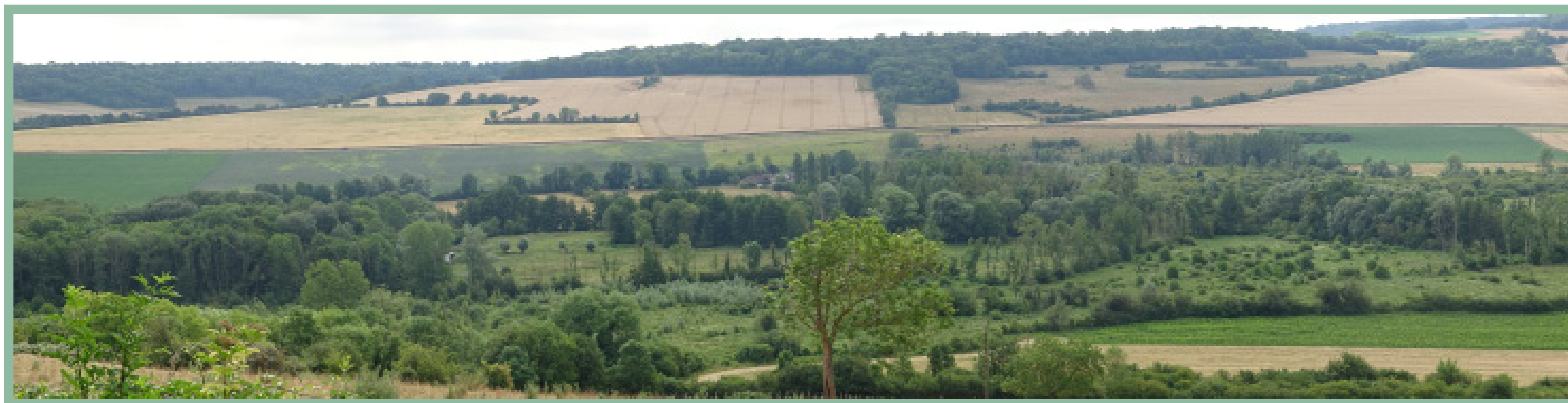
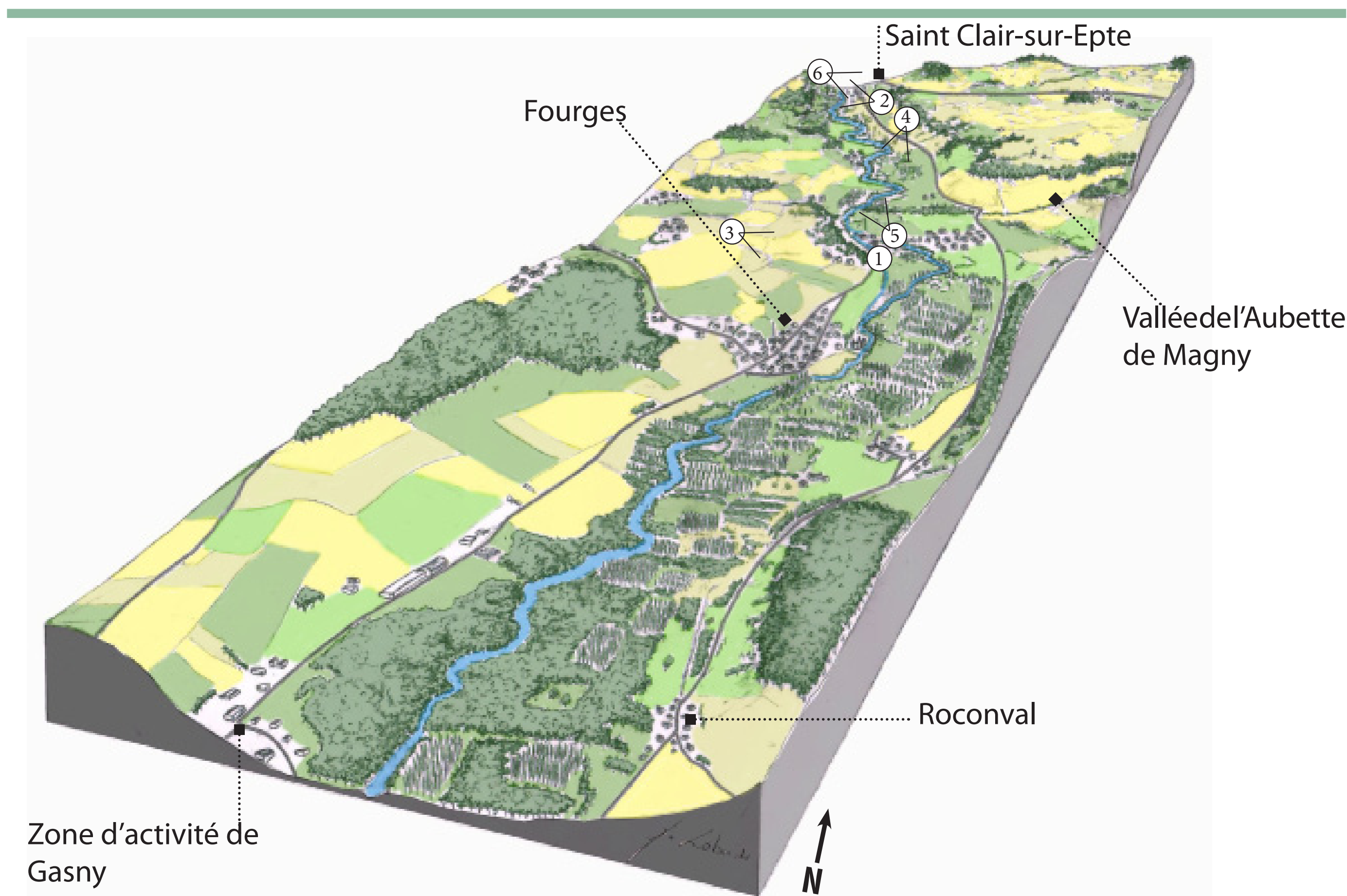
Généraliser la trame arborée à tous les axes routiers, en s'inspirant de la densité des alignements routiers du XIX^e siècle

Réduire la superficie des parcelles et privilégier les couverts favorables à la biodiversité dans les champs ; à défaut intégrer des bandes en herbées entre les parcelles

Le remembrement agricole post années 1950 a considérablement accru les dimensions des parcelles du plateau d'Hérouville. En 1949, on constate également que peu d'axes routiers étaient plantés d'arbres, mais ces alignements étaient denses et réguliers, tandis que de nos jours, ils se présentent sous des formes plus lâches et discontinues. L'inversion des tendances actuelles ou en cours (agrandissement parcellaire, perte de biodiversité, fragilisation des sols et risques de ruissellement) passera par une modification des pratiques agricoles, en favorisant des pratiques respectueuses des spécificités paysagères du plateau (paysage ouvert), favorables au retour de la biodiversité (réduction de la taille du parcellaire pour favoriser l'effet de lisière, développement de couverts permanents favorables aux insectes «régulateurs», etc.) et à la résilience des sols (capacité de résistance à l'érosion, à l'absorption de l'eau de pluie, au stockage du CO2). Il pourrait également être envisagé de développer la trame arborée sur les axes routiers en s'inspirant des densités passées lisibles sur les cartes anciennes, et de renforcer celle déjà en place en renouvelant progressivement les arbres.

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Large vallée en forme de U qui traverse le plateau du Vexin du nord au sud et marque une frontière naturelle entre l'Île-de-France (Val-d'Oise) et la Normandie (Eure). Elle est définie par les caractéristiques classiques d'une vallée qui la rendent facile à lire : hauts coteaux boisés, pelouses et friches sur les versants, cultures et pâtures en fond de vallée. De manière générale, les limites de la vallée sont clairement définies par des coteaux bien marqués.

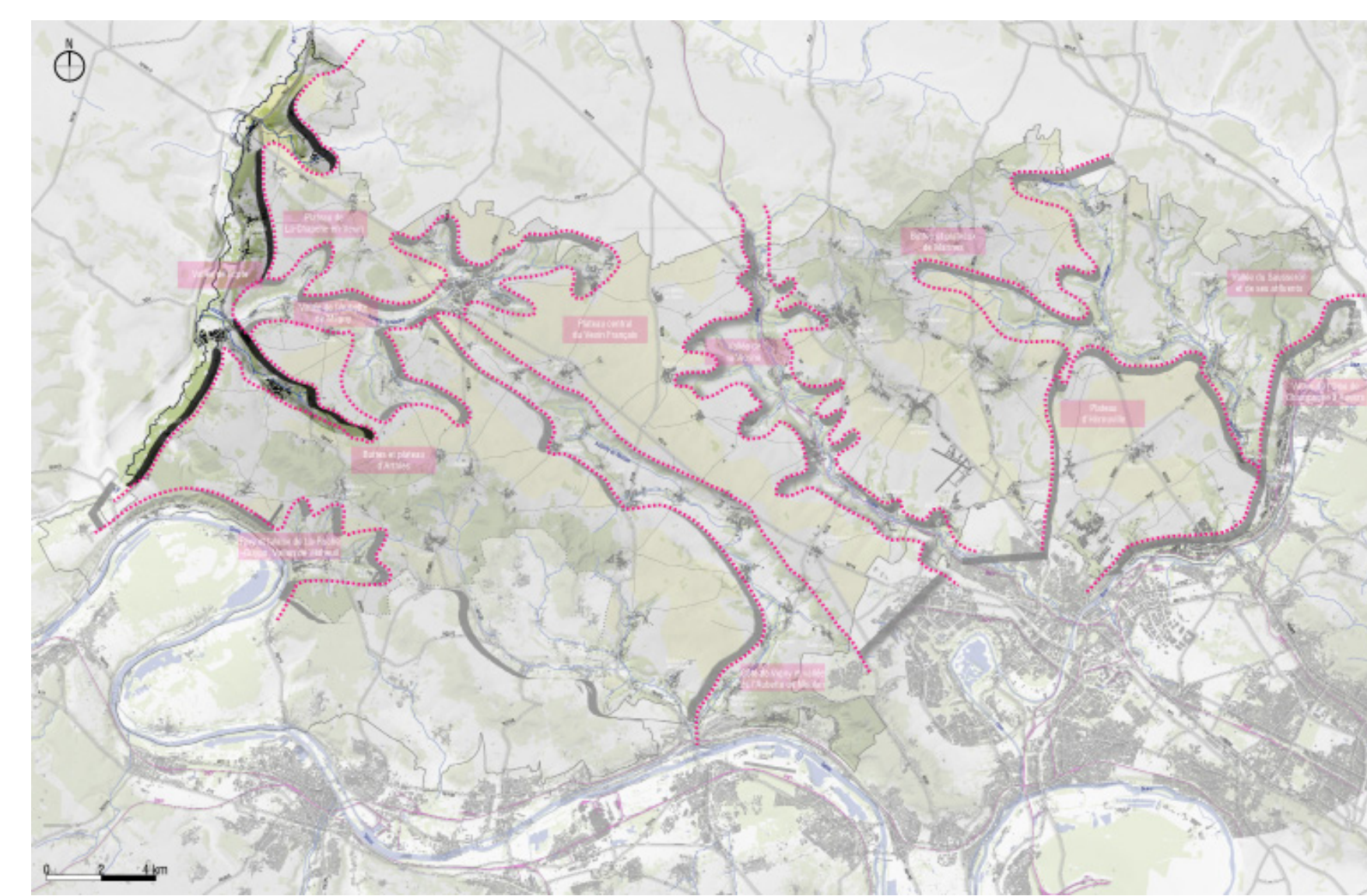
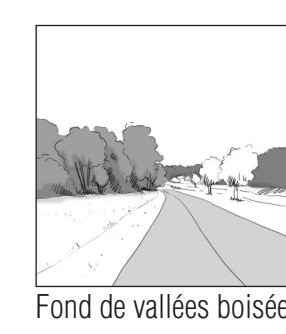
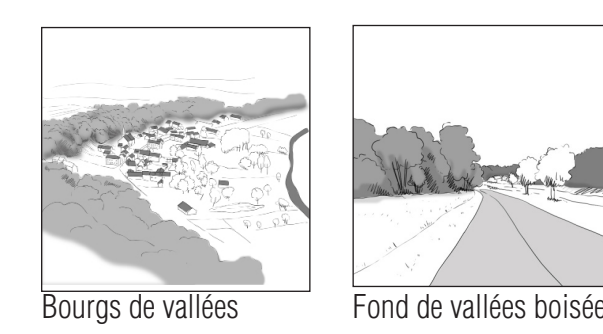


3. Fond de vallée en voie de fermeture, vue depuis Bus-Saint-Rémy (rive droite).

4. Vue générale de la vallée à Saint-Clair-sur-Epte

Des exploitants du Vexin Normand utilisent les prairies de la vallée de l'Epte. Il s'agit souvent de parcelles appartenant à des agriculteurs du plateau du Vexin Français qui sont sous-exploitées car moins accessibles et mécanisables. Il n'existe d'ailleurs pas d'exploitations situées uniquement dans la vallée.

Composantes type :



Les coteaux sont souvent boisés à leur sommet et marquent la transition avec les plateaux.

Les rebords du plateau et les versants accueillent un ensemble de milieux secs, mais ces pelouses calcicoles sont petit à petit en régression.

La partie nord de la vallée est encore caractérisée par de nombreuses prairies humides, avec un paysage beaucoup plus ouvert.

Plus on se dirige vers l'aval, plus le fond de vallée est boisé. Autrefois utilisée pour le pâturage bovin, la vallée a connue une forte régression de son activité agropastorale, ce qui explique l'enrichissement des prairies humides. La plantation

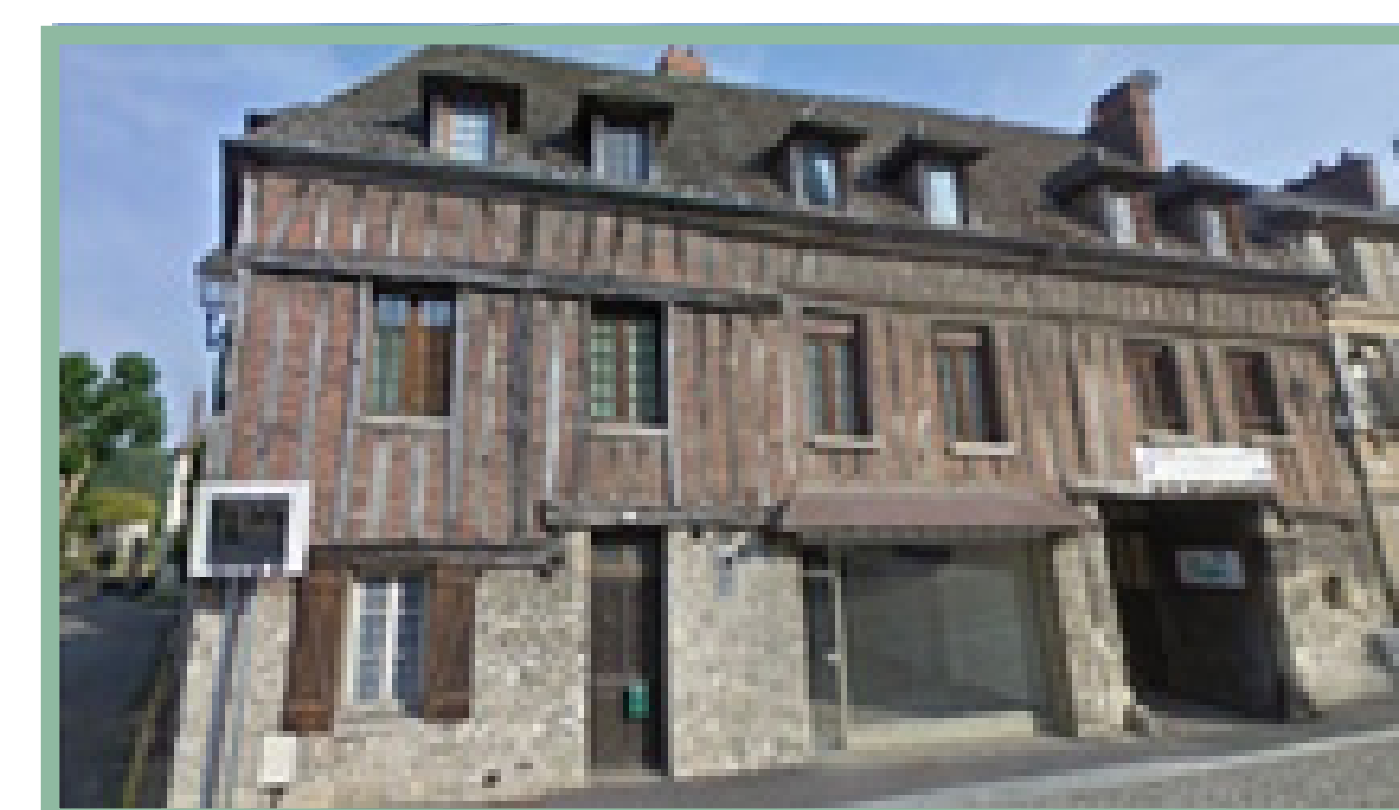
de peupleraies sur les parcelles de prairies humides anciennement utilisées pour les pâtures ou sur les marais entraîne une banalisation du paysage de la vallée et un appauvrissement écologique.



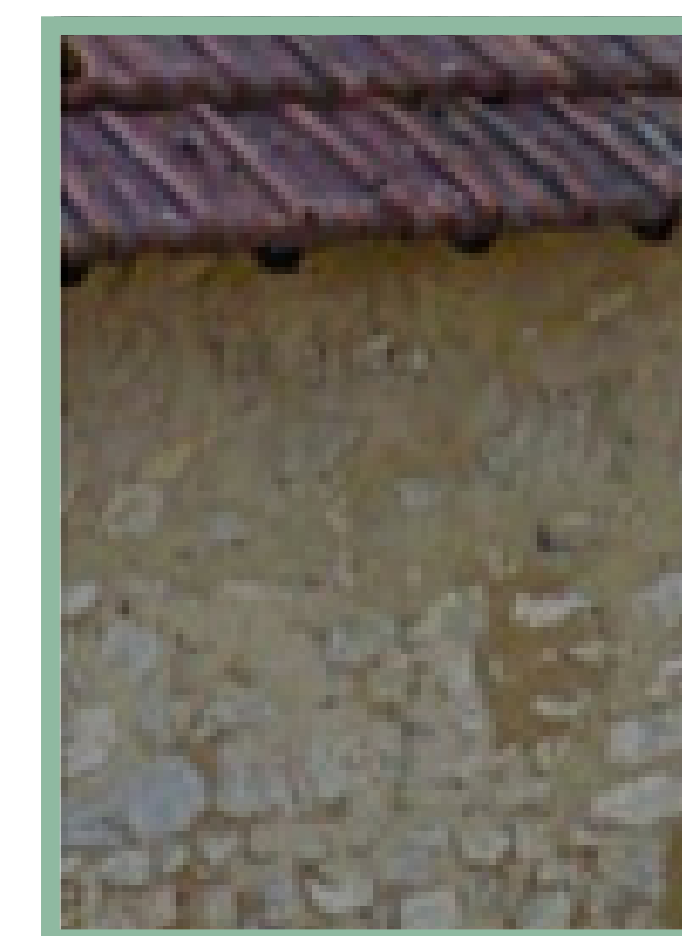
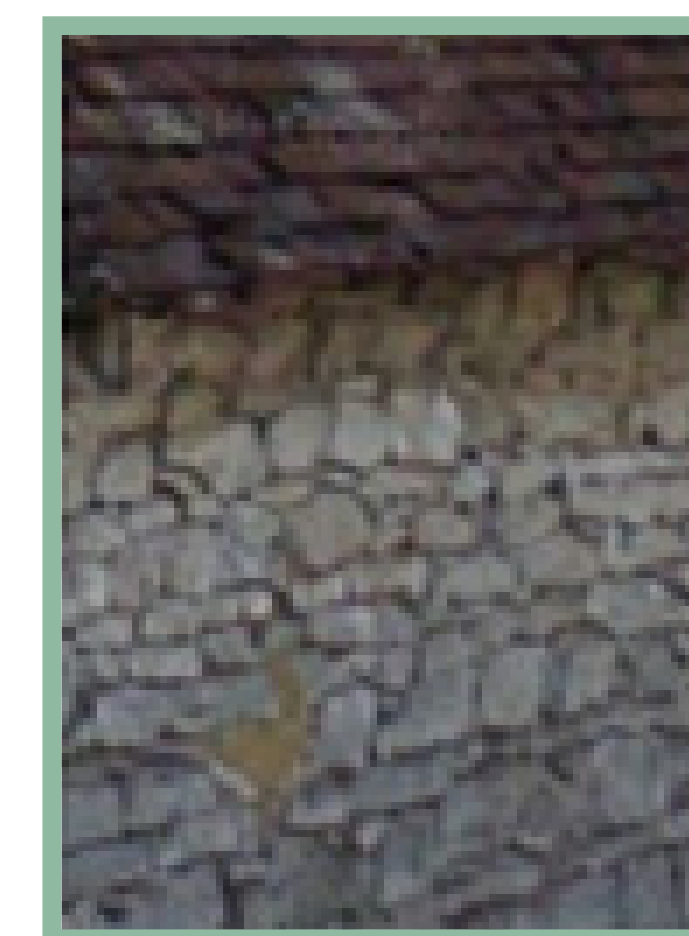
6. Saint-Clair-sur-Epte

Les villages sont dispersés en une série de hameaux bien distincts les uns des autres, implantés en pied de coteaux, le long des routes. Ils sont très compacts et offrent peu de vues vers l'extérieur et la vallée.

L'autre particularité de cette unité est la forte présence d'anciens bâtiments industriels et ouvriers, lié aux activités le long de la rivière, notamment à Bray et Lu et Saint-Clair-sur-Epte.



Moellons réguliers sans mortier, tuile plate

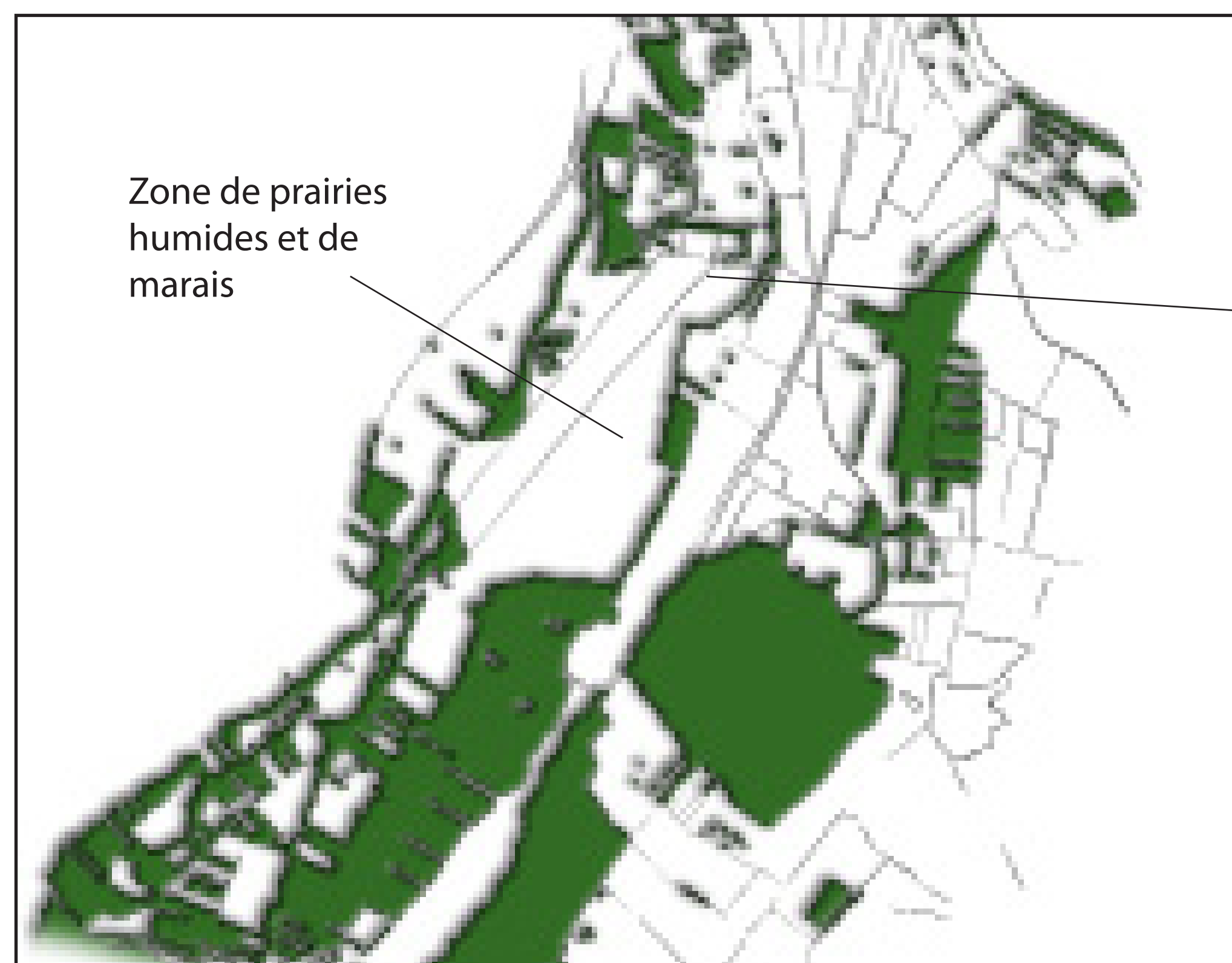


Comme dans les unités voisines de l'ouest du Vexin, le calcaire est majoritairement présent sous forme de plaquettes ou blocs parallélépipédiques réguliers, à joints minces pour les bâtiments, ou à pierre sèche pour les murs de clôture. Les mortiers et enduits les plus anciens sont à la chaux et au sable de couleur ocre-jaune.



Focus : Le développement des peupleraies et la disparition des prairies humides et zones de marais

1954

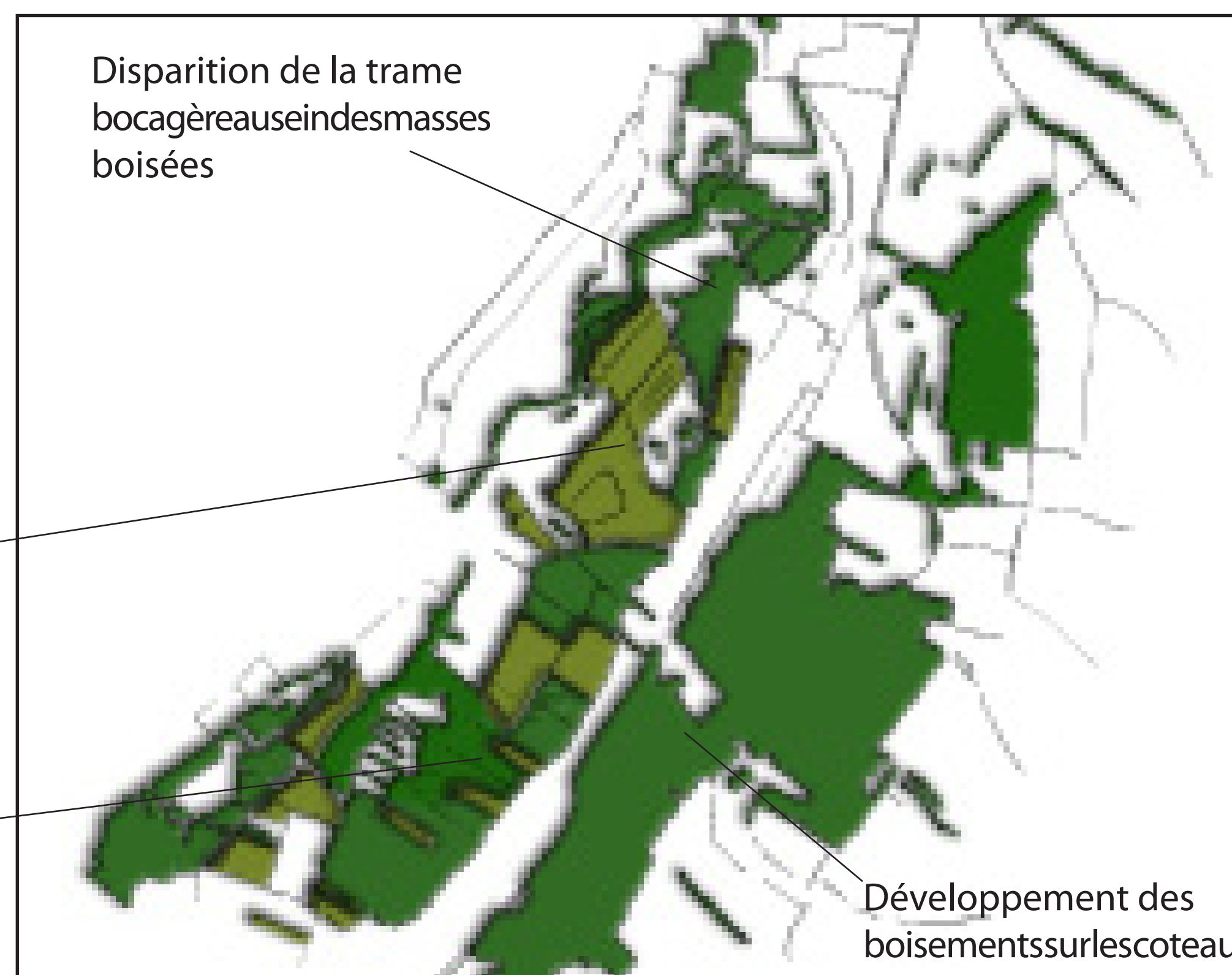


Trame bocagère

Peupleraies installées à la place des prairies humides et zones de marais

Fermeture des espaces et paysages de fond de vallée par les boisements

Situation actuelle



Entre les années 50 et aujourd'hui, les paysages de la vallée de l'Epte ont largement évolué.

Ils sont passés de paysages souvent ouverts, à la fois structurés par des activités agricoles et par la présence de nombreuses zones humides (prairies, marais), à des paysages qui se referment progressivement, largement dominés par les plantations de peupliers et les boisements, apparus suite à des processus d'enrichissement des zones humides et des versants pentus de la vallée. La trame bocagère a elle aussi le plus souvent disparu et se trouve imbriquée au sein de poches boisées plus importantes.

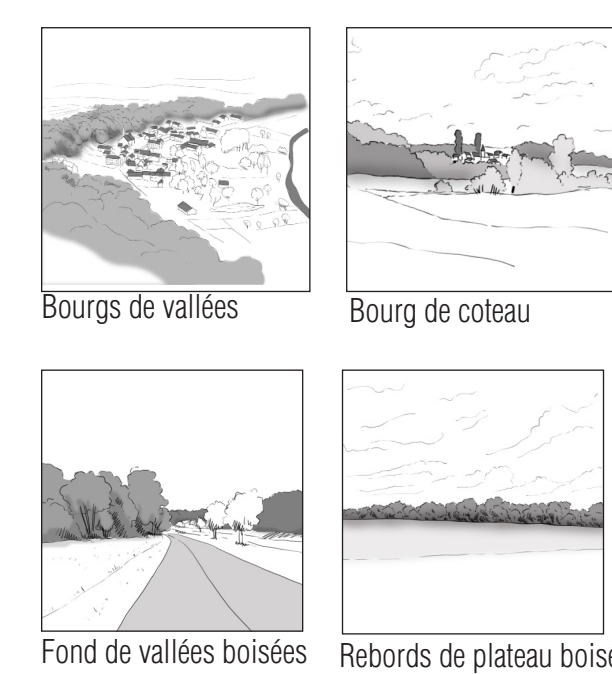
Ces milieux humides particulièrement riches en termes de biodiversité et de paysage pour la vallée sont quasiment inexistantes aujourd'hui.



Vallée de l'Aubette de Magny

Une vallée agricole entre le plateau du Vexin et l'Epte

Composantes type :



Vallée habitée, doucement vallonné et articulée aux plateaux environnants avec une orientation Est/Ouest, qui relie les marges du plateau central du Vexin depuis Magny-en-Vexin jusqu'à la vallée de l'Epte, où la confluence est invisible et inaccessible. Elle est parcourue d'un réseau de ramifications de vallées secondaires transversales qui entaillent le plateau au Sud et au Nord.

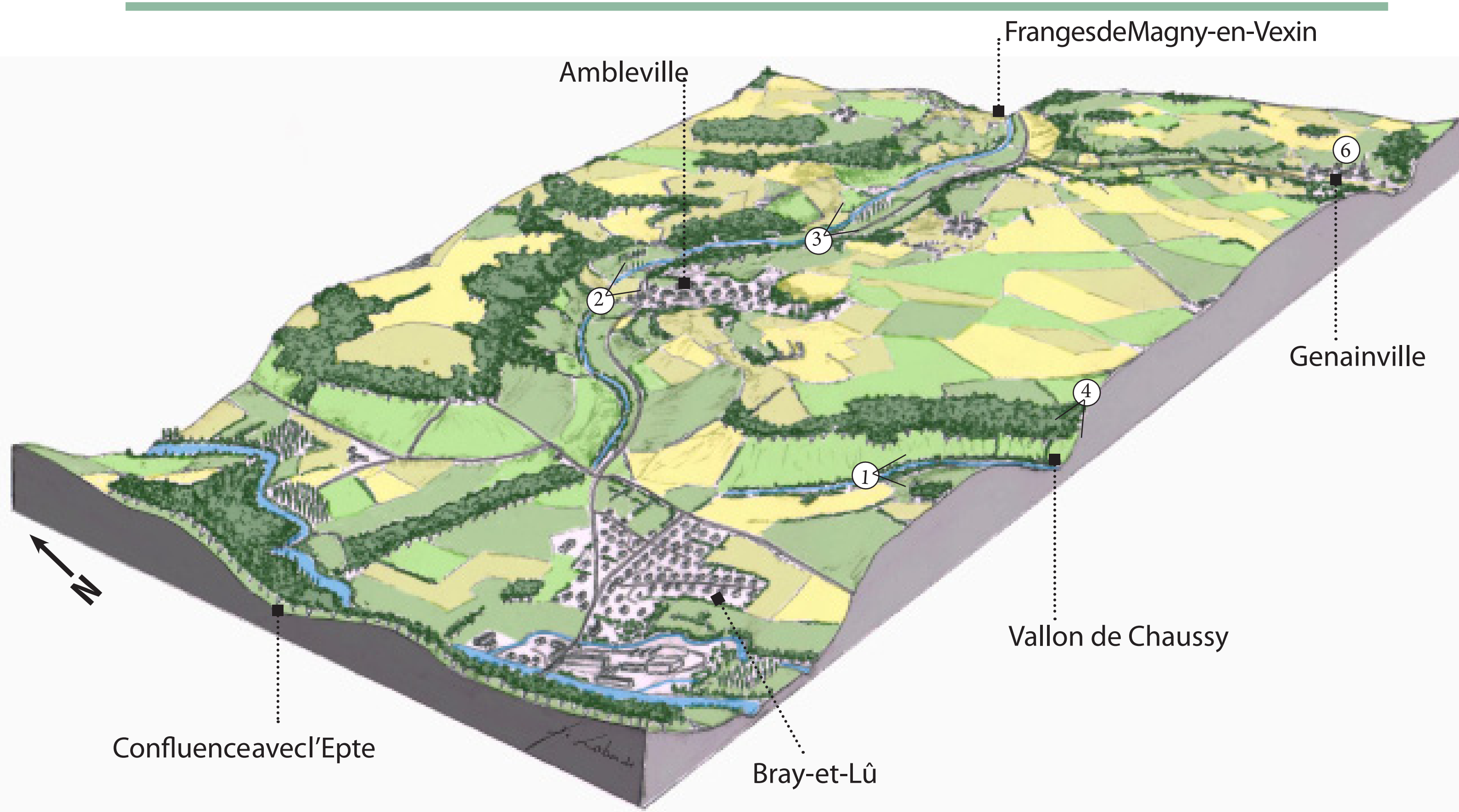
Cette vallée est dominée par les pratiques agricoles, avec un paysage très lisible :
- Le fond de vallée dominé par les pâtures installées sur des terres alluvionnaires ou hydromorphes
- les coteaux cultivés, essentiellement en céréales
- les rebords de plateau boisés, offrant une transition vers le plateau.

mais ne dépassant pas le coteau.

Cette vallée sinueuse et intime est aussi un des sites touristiques importants du Parc avec la présence des domaines de Villarceaux et d'Ambleville.

Les coteaux étaient pour beaucoup autrefois couverts de pelouses calcaires et pâturés, mais faute d'exploitation, ils sont le plus souvent abandonnés, non gérés et peu à peu recolonisés par la végétation ligneuse, qui a tendance à refermer les paysages et à faire diminuer la biodiversité.

Les villages ruraux traditionnels sont implantés soit en fond de vallée, au plus près du cours d'eau pour le développement d'activités artisanales, soit sur le rebord du plateau, dominant la vallée et préservant les riches terres fertiles du fond de vallée,



1. Pâturages, secteur de Boucagny, vallon de Chaussy



2. Peupleraie longeant le cours d'eau, Omerville



5. Fermeture de la vallée par enrichissement, Omerville



Bâti emblématique

Piliers de Magny-en-Vexin (Crédit Photos : Cliscouris)



3. Vue générale de la vallée, route D86, secteur d'Hodent

4. Village de Chaussy, inséré dans le fond de vallon

Le vallon de Chaussy est une petite entité à part entière, qui rejoint la vallée de l'Aubette à sa confluence avec l'Epte. Elle possède la même organisation spatiale, avec des paysages ruraux encore bien structurés et préservés, et un fond de vallée pâturée ou les plantations de peupliers sont absentes. La présence du domaine de Villarceaux a fait sa réputation touristique.



6. Genainville : place de l'église, fermes et rues étroites

Les villages sont denses, le bâti serré autour de rues étroites bordées de façades, avec des pignons et hauts murs jouant parfois un rôle de soutienement. Seules les places offrent des espaces de respiration assez vastes.



Mur en pierre sèche, Ambleville

Murs en moellons calcaires et pierre de taille, Genainville

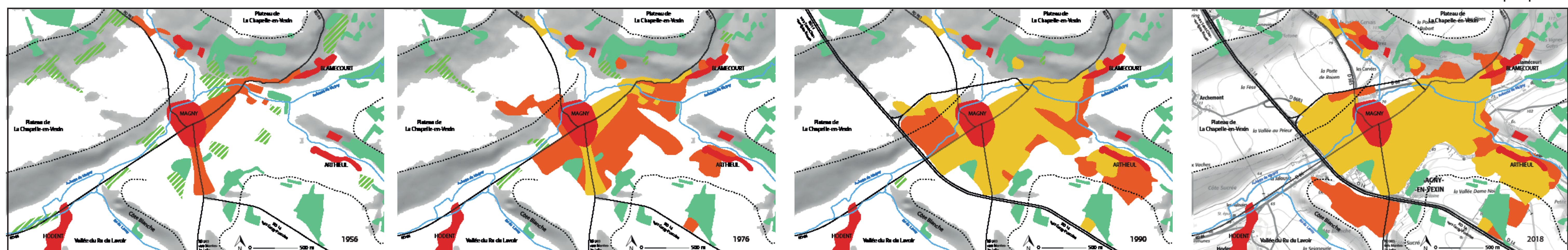
Matériaux et couleurs du bâti

Les constructions utilisent du calcaire en plaquettes, avec un usage fréquent voir dominant de la pierre sèche ou non jointoyée dans les murs, dont certains sont recouvert d'enduits chaux ocre-jaune. L'usage de pierres très litées, de plaquettes ou moellons parallépipédiques très réguliers est caractéristique de ce secteur.

Les maisons de bourg sont en chainages en pierre de taille, murs en moellons calcaires et enduit chaux-sable ocre-jaune, avec des pignons et murs de clôture en pierre sèche, y compris pour le chaînage en pierre de taille.

Focus : Développement urbain dans la vallée et sur le plateau -> le cas de Magny-en-Vexin

LEGENDE



1956 : Le centre bourg historique de Magny s'est développé en fond de vallée de manière stratégique, à la croisée de plusieurs routes importantes et à proximité de l'Aubette, datant probablement du 19e siècle, à partir du noyau existant du bourg de Magny, en longeant les axes routiers (tissu urbain de faubourgs). On comptait à l'époque de nombreux vergers autour des bourgs.

1976 : Entre les années 50 et 70, Magny-en-Vexin a connu un fort développement urbain résidentiel en périphérie du bourg, mais aussi des hameaux proches (Arthieul, Blamecourt...). Dans le même temps, le nombre de vergers alentour a commencé à largement se réduire.

1990 : Les développements urbains de Magny-en-Vexin se sont prolongés tout autour du bourg et gagnent les coteaux et les plateaux. Ce phénomène s'est renforcé depuis le passage de la RD14 en 4 voies en 2007. Les vergers ont alors presque complètement disparu.

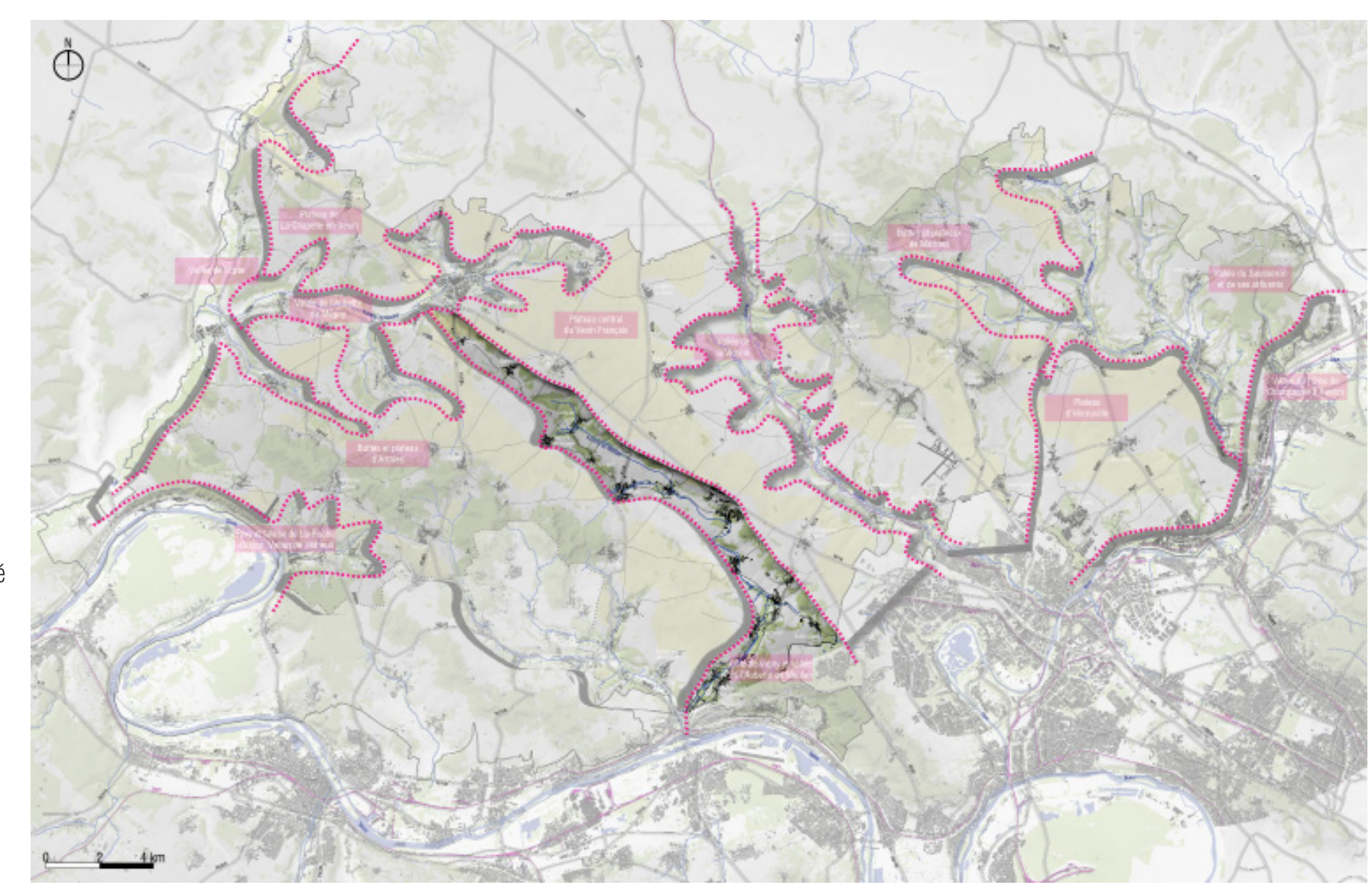
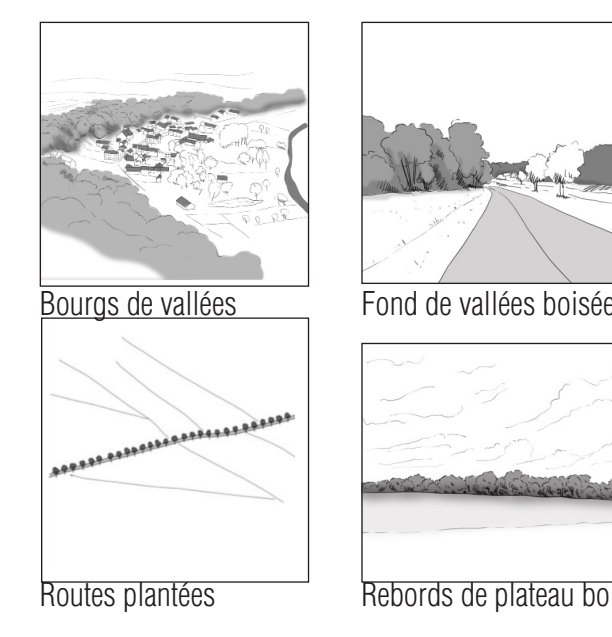
2018 : Bien que l'on remarque une quasi continuité bâtie qui a progressivement amené à relier la zone urbaine de Magny au hameau d'Arthieul, le développement résidentiel a ralenti au cours de ces dernières décennies. Toutefois, une zone d'activité nouvelle s'est implantée sur le plateau agricole au sud du bourg au cours des années 1990 et 2000 et marque un processus d'extension du bourg sur le plateau.

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Côte de Vigny et vallée de l'Aubette de Meulan

Une rupture dans le paysage de plateau

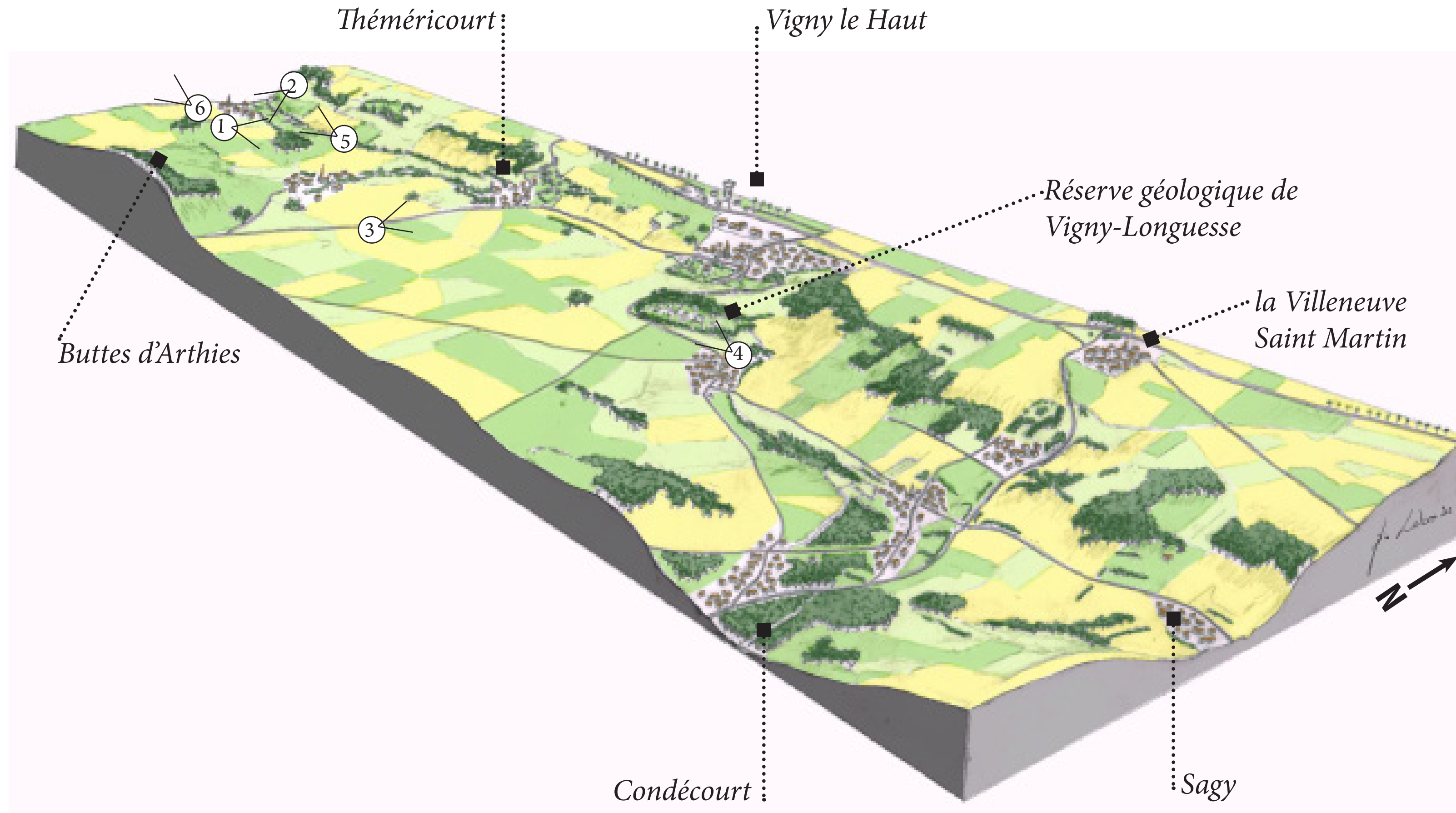
Composantes type :



De loin, cette unité, composée de la côte de Vigny et de la vallée de l'Aubette de Meulan, semble être une prolongation du plateau d'Arthies, simplement marquée par une ligne de côte accentuée par l'alignement d'arbres de la RD14. Il s'agit pourtant d'une vallée où coule une petite rivière, l'Aubette de Meulan, presque invisible, que l'on distingue plutôt par la présence de sa ripisylve. En aval, à partir de Sagy, la vallée est plus aisément compréhensible, une fois que l'Aubette s'écarte de la côte de Vigny

Le versant nord (rive gauche de l'Aubette) est bien identifiable par un front de côte bien dessiné et souligné par une succession de boisements qui marque la limite avec le plateau central du Vexin. Le versant sud (rive droite) en revanche, est très doux et difficile à différencier du plateau d'Arthies d'autant qu'il prolonge les paysages de grandes cultures agricoles d'openfield. La côte de Vigny s'impose dans le paysage dès que l'on est dans la vallée, formant une ligne de relief bien lisible, mais aussi une spécificité géologique. L'implantation des villages dans le fond de vallée ainsi que la végétation qui les entourent les rendent invisibles depuis les plateaux.

En fond de vallée, le lit majeur de l'Aubette, autrefois occupé par des pâtures, est maintenant souvent colonisé par des boisements humides spontanés, des peupleraies ou des friches qui masquent complètement le cours d'eau, réduisant la lisibilité des paysages de la vallée.



3. La côte de Vigny soulignée par les alignements de platanes de la RD14
4. Réserve géologique de Vigny-Longuesse

La réserve de Vigny-Longuesse, ancienne carrière de calcaire, offre une visibilité sur la transition entre les ères Secondaires et Tertiaires et constitue le seul complexe récifal fossile connu dans le Tertiaire du Bassin parisien.



1. Ancienne mare à Gadancourt



2. Exemple d'architecture traditionnelle à Gadancourt



5. Village d'Avernes



Bâti emblématique
Château de Vigny (Crédit Photos : Visiauril)

L'implantation des villages dans le fond de vallée ainsi que la végétation qui les entourent les rendent invisibles depuis les plateaux. Il s'agit de villages ruraux fortement groupés qui s'articulent autour de gros corps de fermes et des châteaux qui ponctuent chaque centre-bourg (Théméricourt, Guiry-en-Vexin, Condécourt et Vigny). Le patrimoine lié à l'eau est très présent (lavoirs, biels...) mais souvent discret.



6. Rue traditionnelle de Wy-dit-Joli-Village.



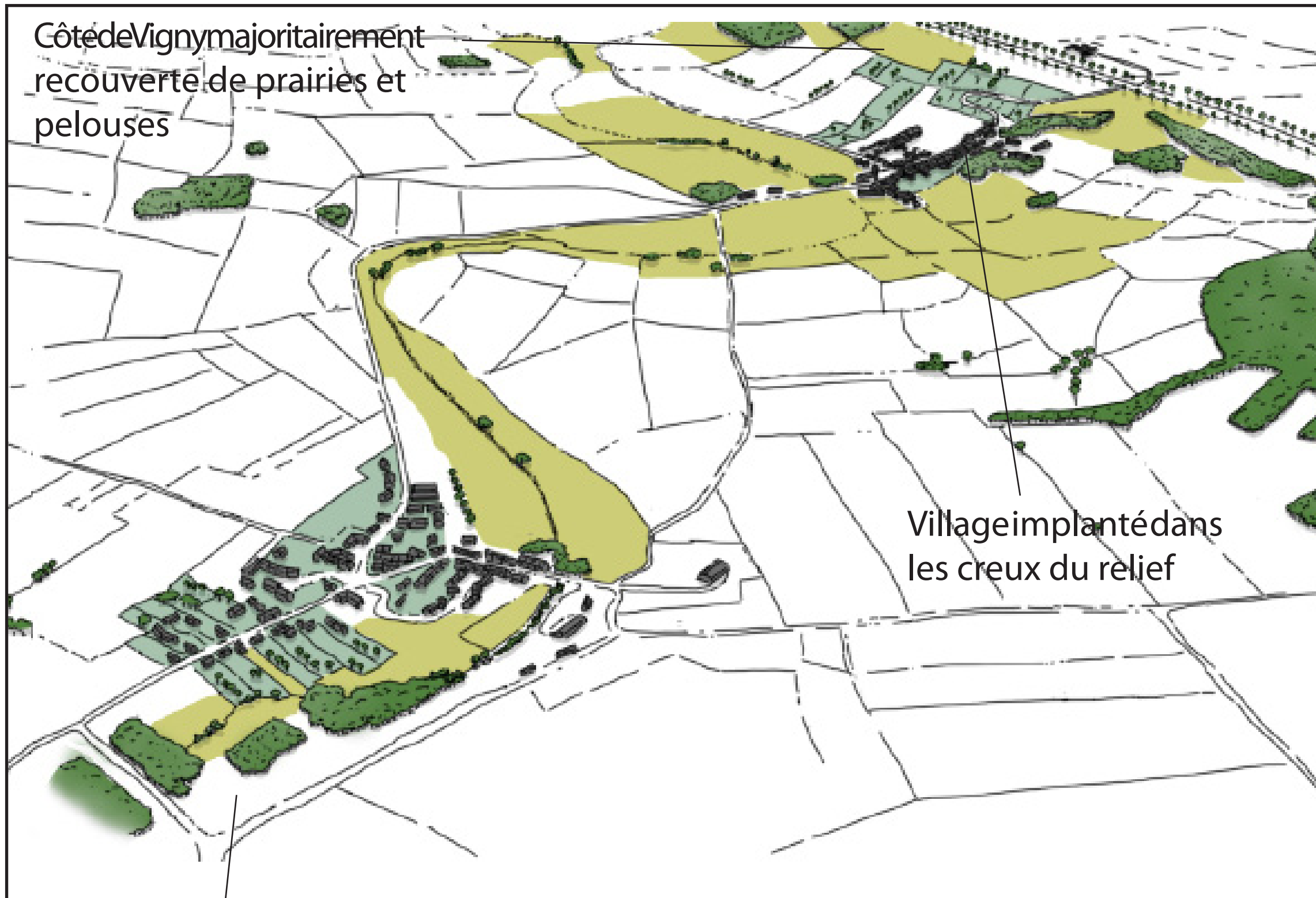
Moellons calcaires, enduit mince chaux-sable beige, Guiry-en-Vexin
Mur en grès (Wy-dit-Joli-Village)

Matériaux et couleurs du bâti

Les constructions sont réalisées avec des moellons calcaires irréguliers, parfois mélangés de grès, et des harpages en pierre de taille. Les façades sont parfois recouvertes d'enduits au plâtre. L'utilisation de joints à la chaux est généralisée. Les couvertures sont en tuiles plates ou mécaniques. Le grès peut être très présent, comme totalement absent dans un même village. Sa présence est plus forte sur les villages implantés sur le versant sud (grès des champs), alors que le calcaire domine au plus près du versant nord (accès aux affleurements du socle du plateau).

Focus : Urbanisation et développement des boisements en fond de vallée et sur la côte

1949



Prairies et quelques boisements vers l'aval de la vallée

Situation actuelle



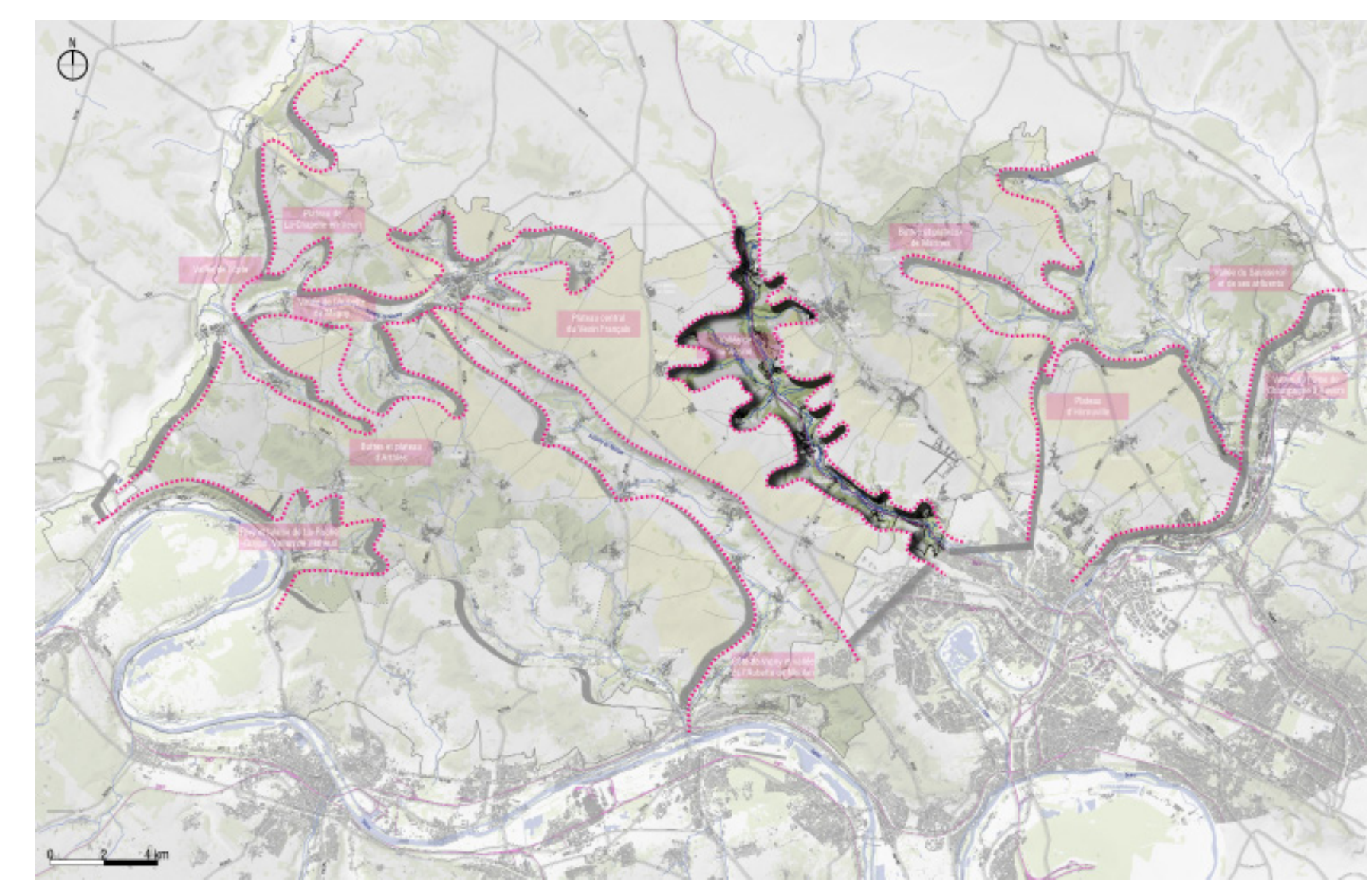
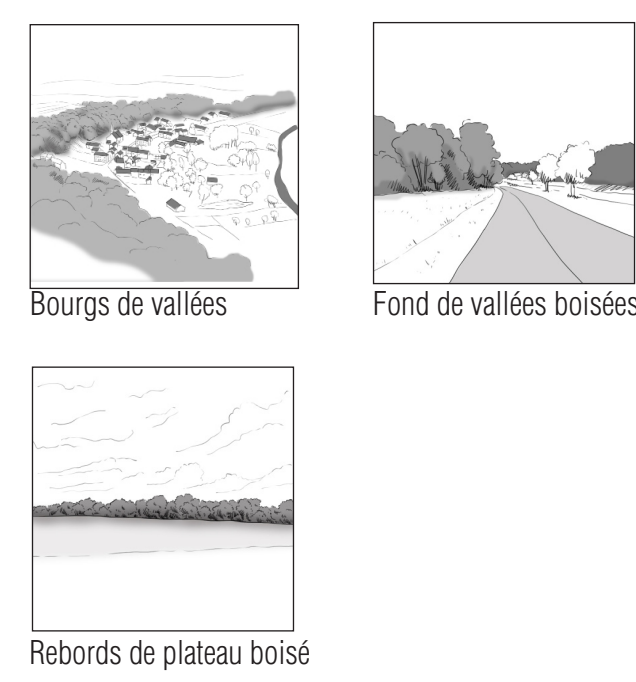
Boisement du fond de vallée en partie aval de la vallée

Développement de l'urbanisation en fond de vallée

Développement urbain faisant « déborder » les villages sur le plateau

Situés à proximité de la RD14, les villages de la côte de Vigny, initialement implantés dans les creux formés par le relief, ont eu tendance à s'agrandir ces dernières décennies, en s'étirant soit dans les fonds de vallées soit en direction du plateau. Dans le même temps, la côte s'est boisée de manière presque continue, accentuant l'effet de rupture qu'elle crée dans le paysage et entraînant la disparition des milieux ouverts (pelouses calcaires). En aval, les prairies du fond de vallée sont désormais majoritairement remplacées par des boisements et des infrastructures et zones d'habitat.

Composantes type :

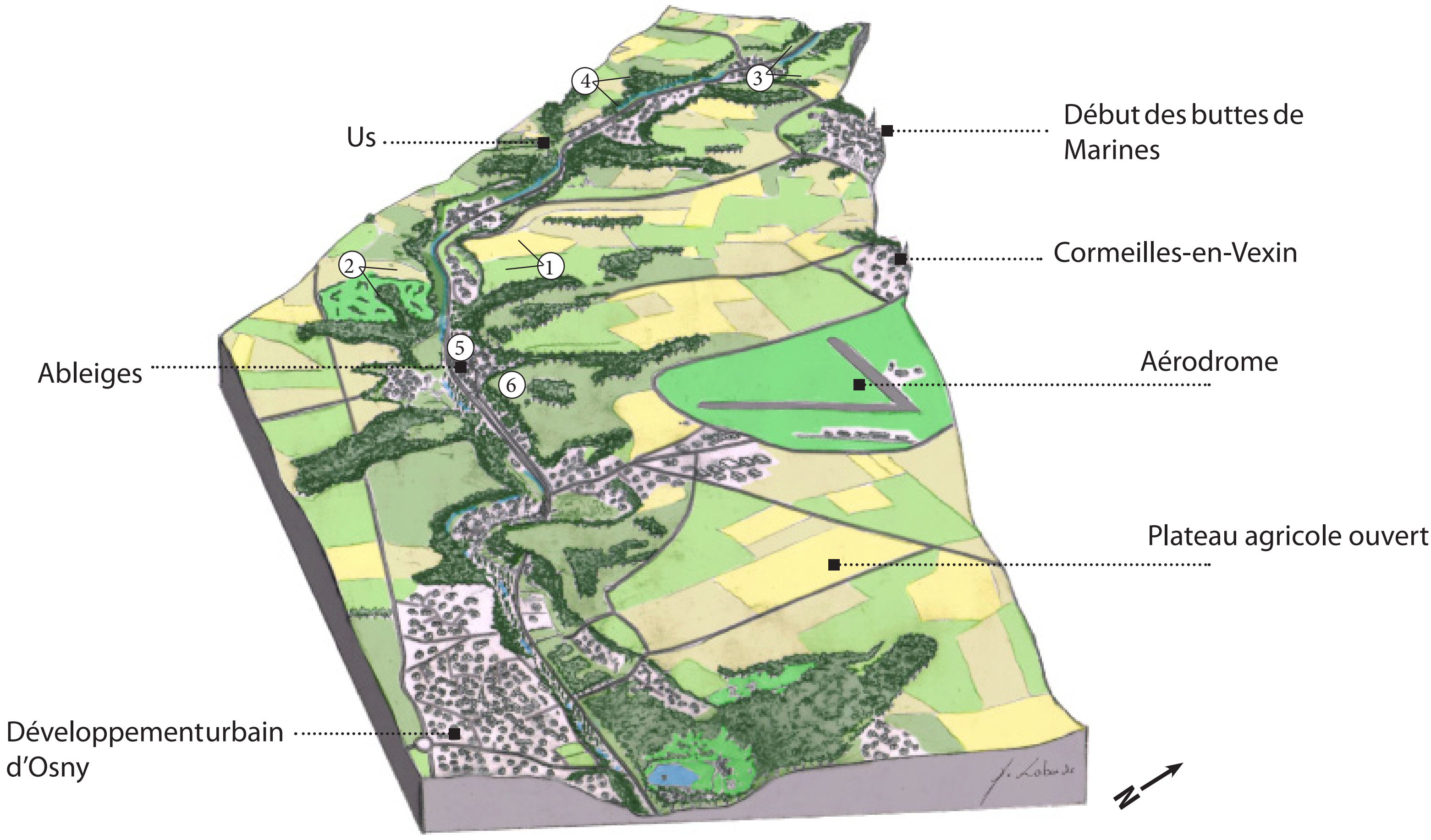


Vallée aux ambiances très intimes et fermées du fait des caractéristiques géographiques. Elle forme un sillon au fond plat, favorable aux marais, encadré par des coteaux abrupts largement boisés. C'est une vallée qui est très discrète, cachée par la végétation. A l'exception de rares ouvertures visuelles, les villages se découvrent au sortir de séquences boisées, rendant difficile la lecture de leur implantation dans la vallée.

Cette unité est reliée par la seule ligne de chemin de fer traversant encore le Vexin. Si cette dernière est un vecteur de développement et de dynamisme, elle a aussi pour effet de couper l'accès à la rivière qui la longe, contribuant à la sectorisation des espaces.

humides, marais ouverts, cressonniers), qui se sont progressivement reboisés et végétalisés.

Bien que le milieu se ferme, la vallée de la Viosne avec ses nombreuses zones humides, reste très intéressante d'un point de vue écologique. La richesse des milieux humides faisait d'ailleurs autrefois la spécificité de cette zone (prairies



1. Village d'Ableiges noyé dans la végétation

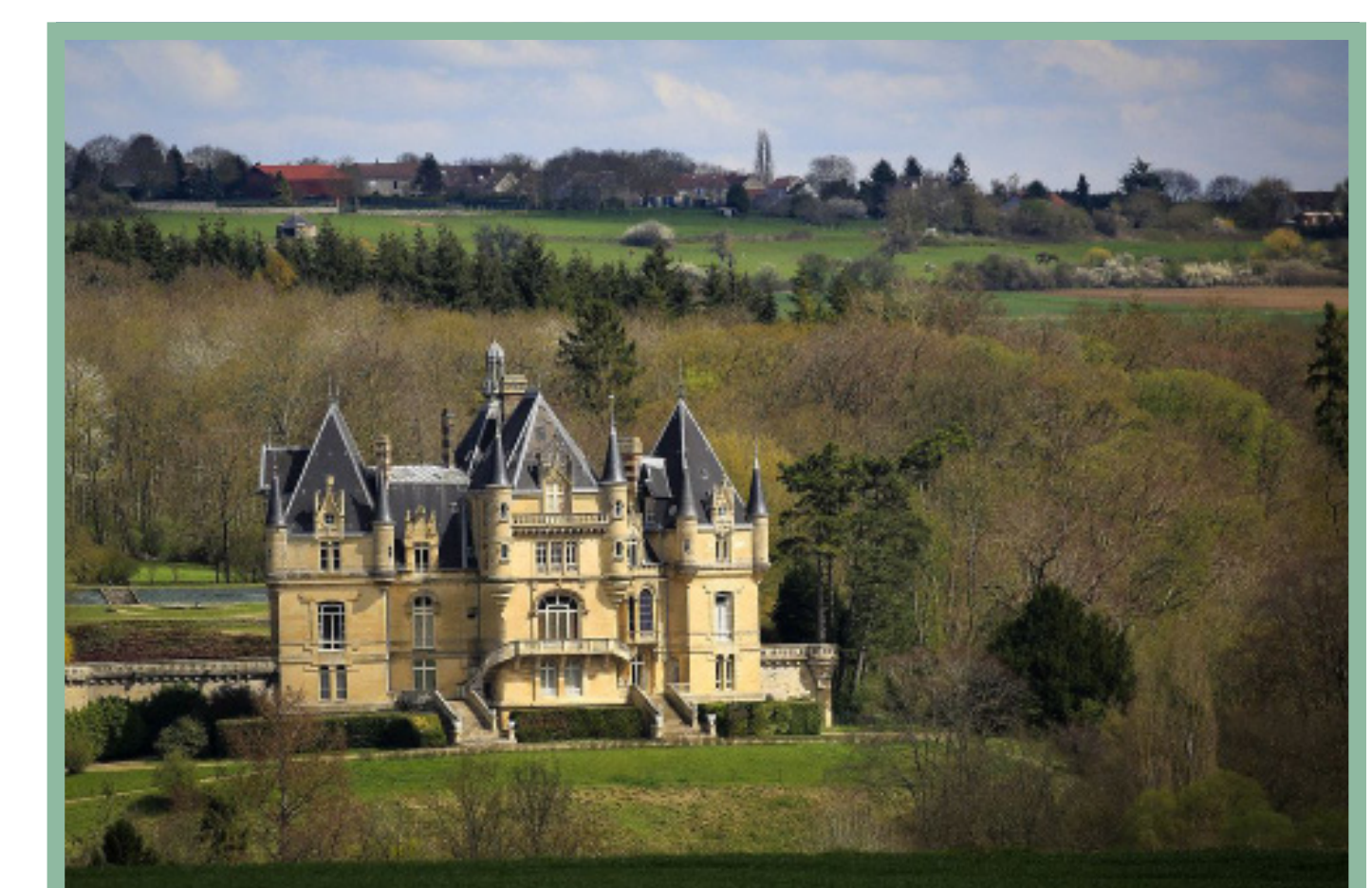


2. Voie ferrée en fond de vallée et chateau d'Ableiges



5. Anciennes fermettes à Ableiges

La vallée de la Viosne possède une typologie vexinoise classique, avec cependant des fermes généralement plus petites qu'ailleurs.



Bâti emblématique
Château Dampont à Us



3. Recolonisation du fond de vallée et fermeture progressive du paysage (secteur de Brignancourt)
4. Village de Santeuil émergeant au-dessus de la ripisylve.

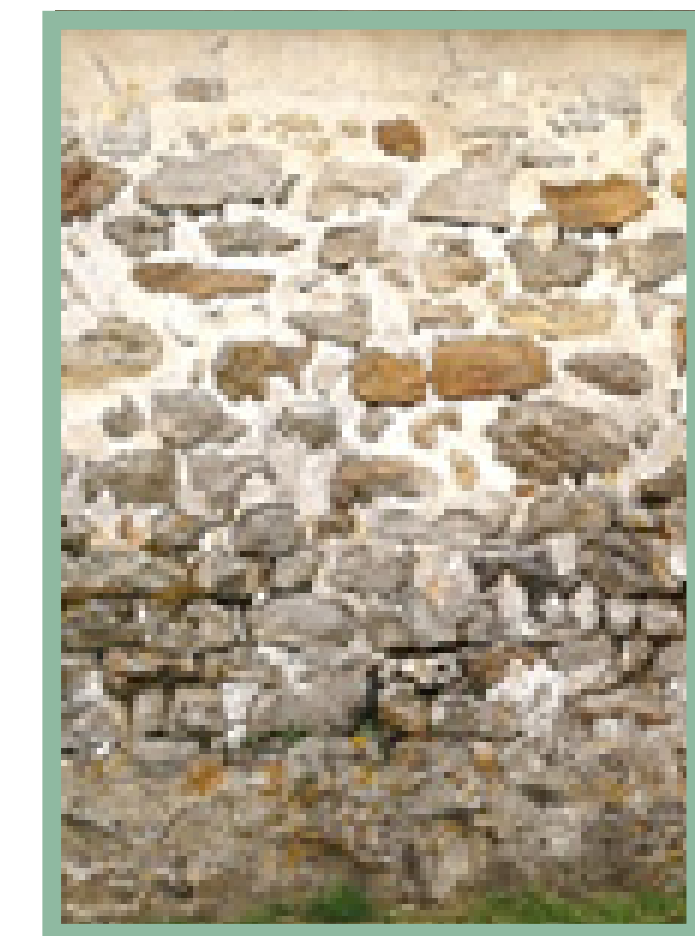
La vallée a connu une très forte déprise rurale, marquée par un fort enrichissement et une reconquête progressive de la végétation, soit naturelle, soit humaine (peupleraie contribuant à la banalisation des paysages).

Les villages sont situés sur les points hauts, souvent à la confluence des petits affluents de la Viosne. Cependant cette position dominante est peu perceptible dans le paysage car seules émergent quelques constructions au-dessus de la frondaison des arbres.

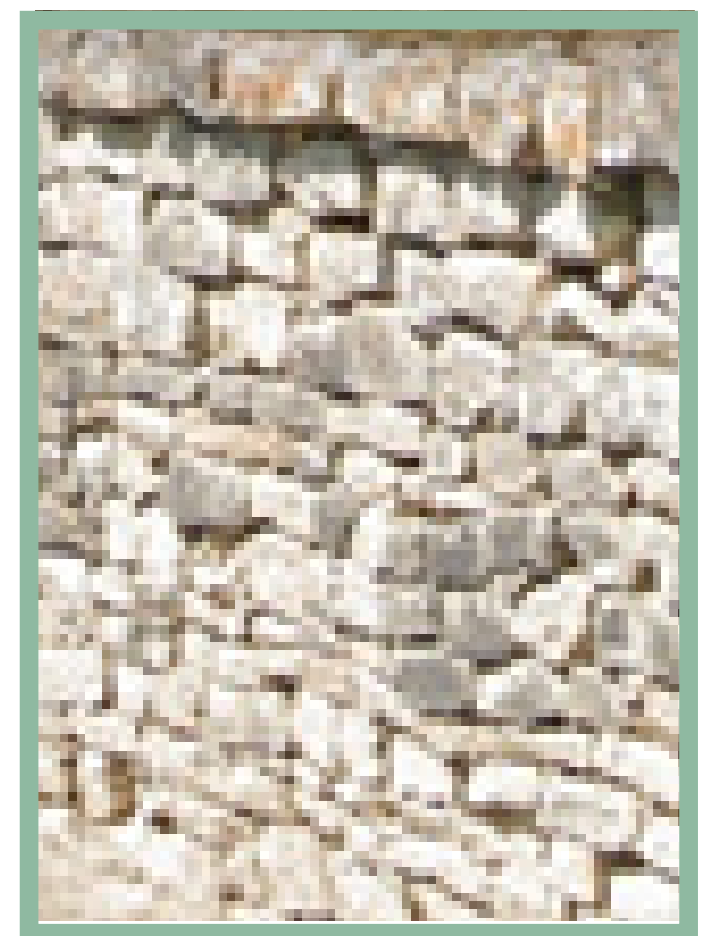


6. Villa sur le coteau à Ableiges

En aval, les villages sont marqués par la villégiature, avec une architecture et un style caractéristique du début du XX^e siècle. Les extensions pavillonnaires récentes s'étirent aujourd'hui le long des voies menant à ces bourgs. Le contact avec les secteurs urbains denses d'Osny au Sud-Est, dans la partie aval de la Viosne, marque une rupture nette avec le reste de l'urbanisation de la vallée.



Mélange de calcaire et grès et joints au plâtre (Us)



Mur de soutènement en pierre-sèche à Ableiges

Matériaux et couleurs du bâti

Les constructions sont majoritairement en calcaire (moellons et pierre de taille), avec une couleur dominante chaux-sable clair. On trouve également quelques bâtiments en grès et joints de plâtre.

Focus : Fermeture des paysages et des milieux humides ouverts de la vallée



Boisements morcelés en fond de vallée
Prairies humides ponctuées d'arbres isolés
Arbres isolés marquant les limites parcellaires et les bords de cours d'eau en fond de vallée



Situation actuelle

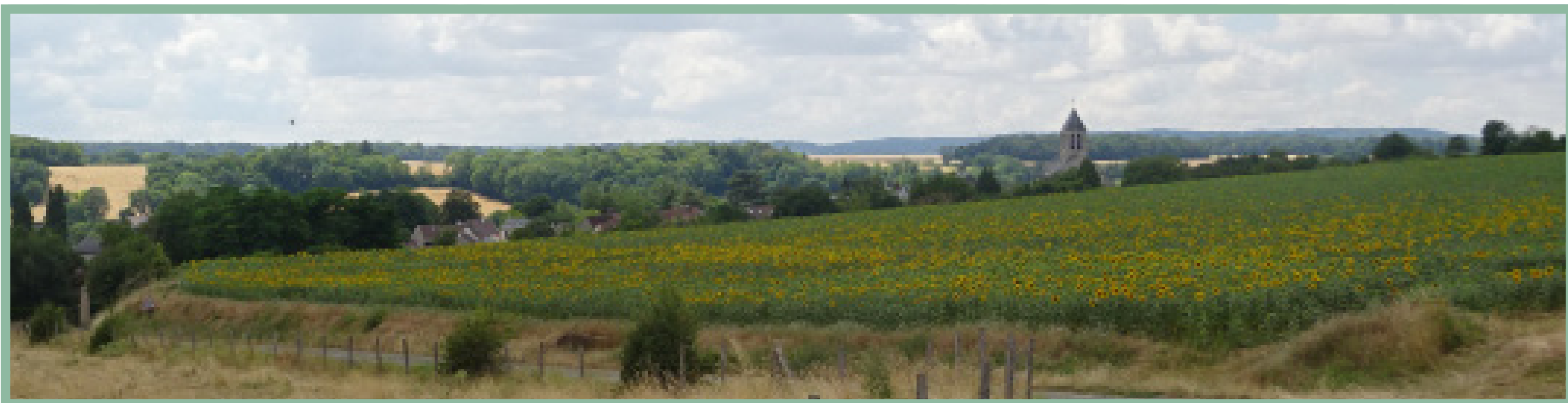
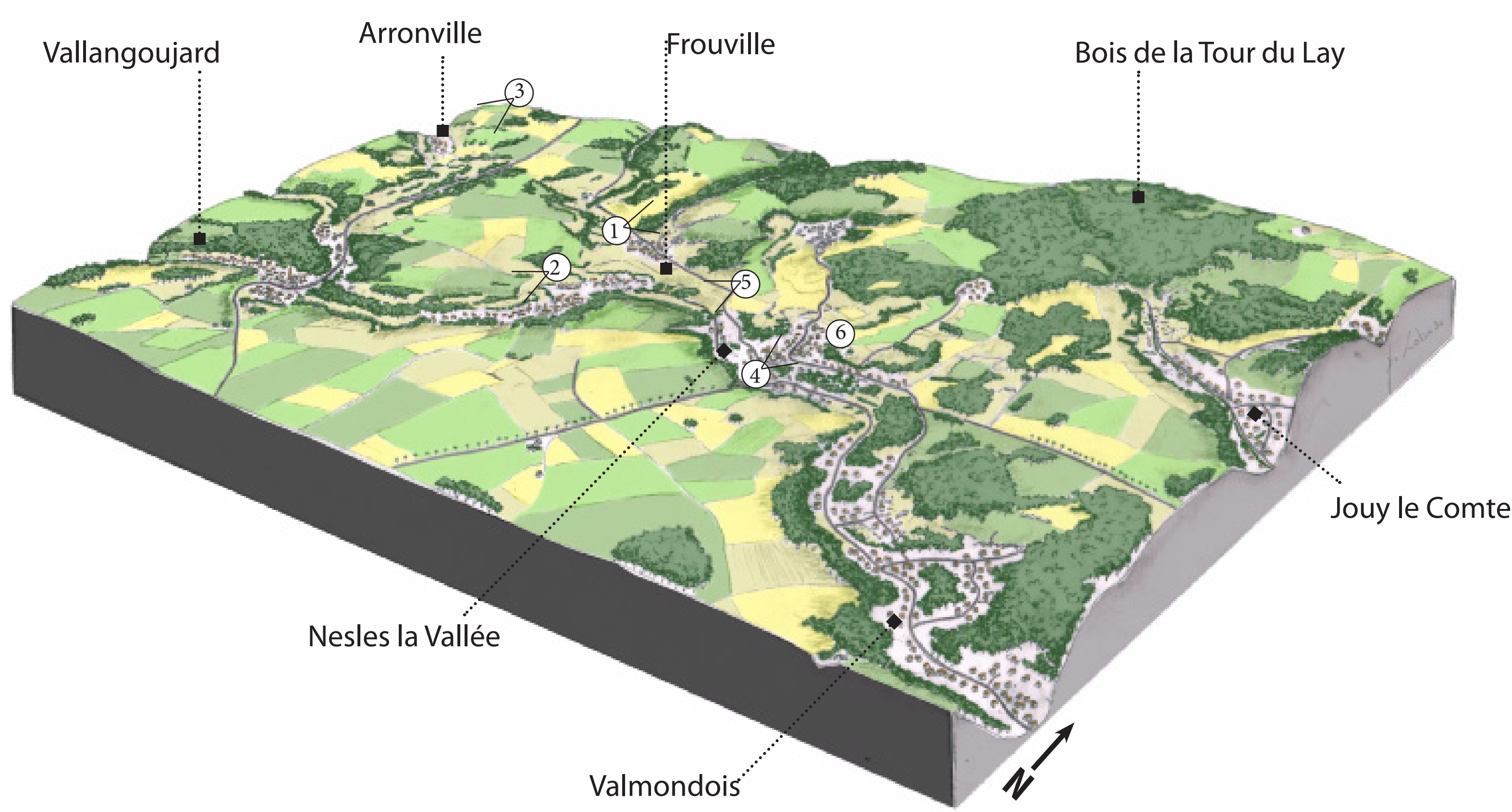
Développement des boisements dans le fond de vallée, entraînant la disparition des milieux humides ouverts (prairies, marais)
Développement de la ripisylve des cours d'eau
Développement urbain des bourgs en accroche de la voie ferrée et de la route de fond de vallée

Entre les années et aujourd'hui, les paysages de la vallée de la Viosne se sont radicalement transformés, passant de paysages de vallée plutôt ouverte bien que plutôt encaissée par endroit, à des paysages largement refermés sous l'effet de plusieurs processus connexes : enrichissement et reboisements des versants et des fonds de vallées (avec disparition des milieux humides ouverts) et développement urbain des bourgs, en lien avec la voie ferrée existante. La vallée offre aujourd'hui des vues très courtes et une alternance de paysages soit boisés, soit bâtis.

Vallée du Sausseron et de ses affluents

Un ensemble de vallées entre agriculture et urbanisation

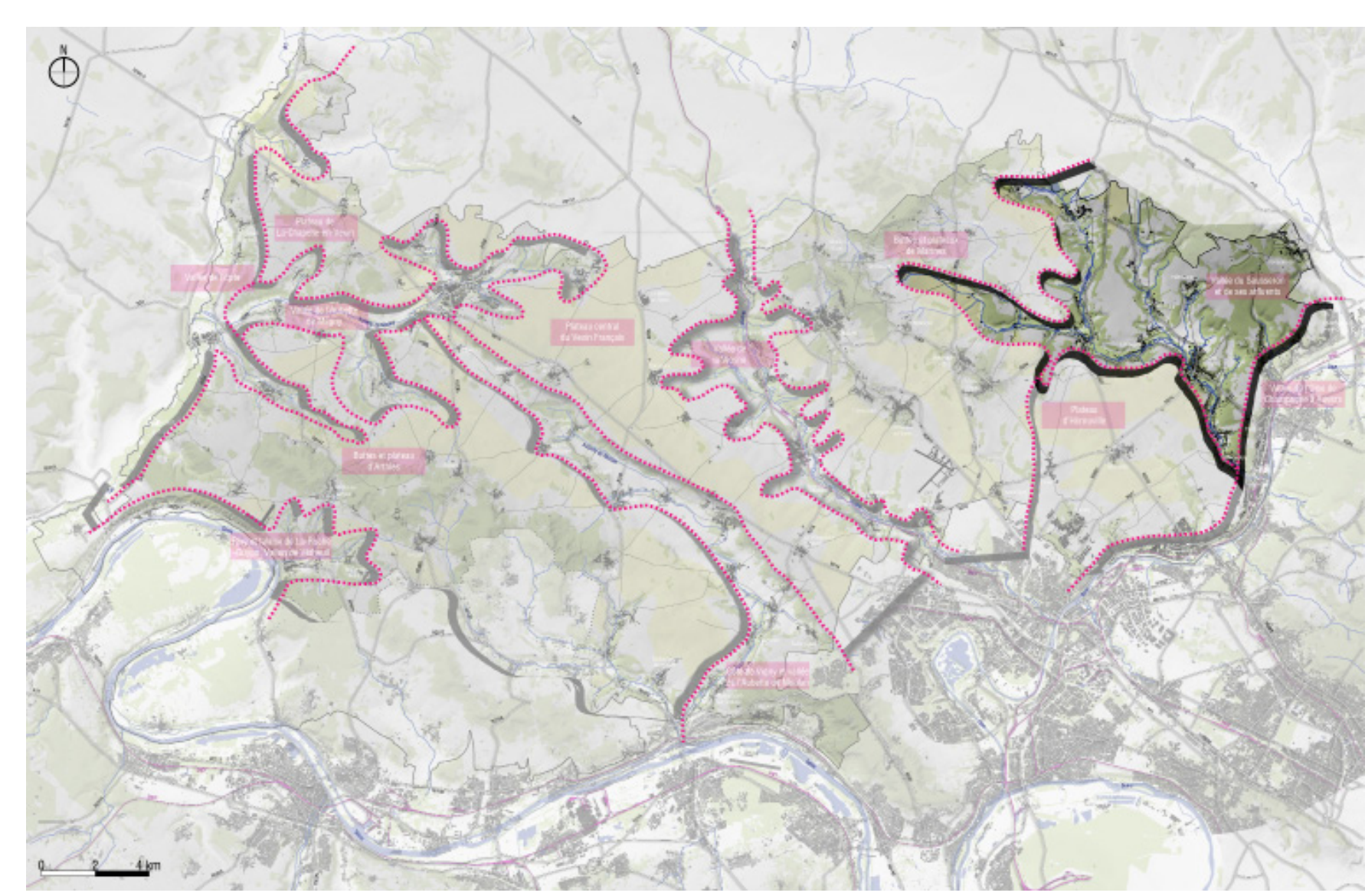
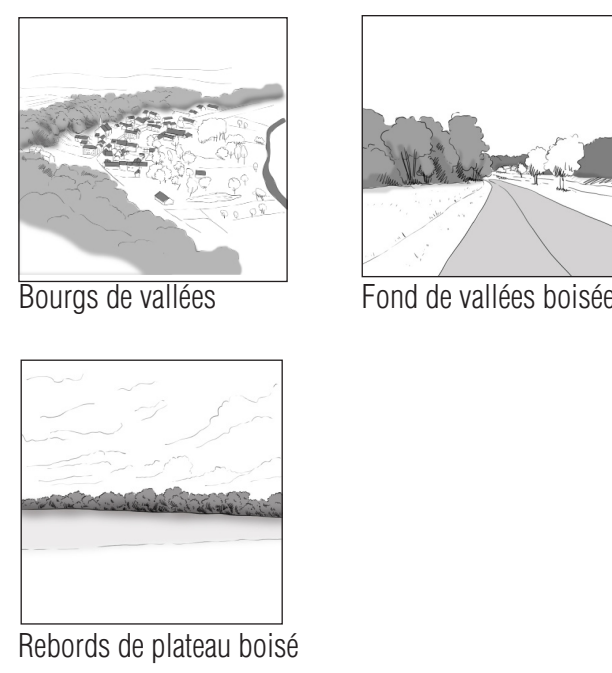
Paysage complexe, avec un réseau de petites vallées découpant la fin du plateau calcaire du Vexin. La vallée du Sausseron, affluent de l'Oise, dispose de nombreuses ramifications du fait des affluents, notamment au Nord où le plateau est très découpé par un réseau complexe et sinueux de vallées.



3. Village d'Arronville
4. Vallon agricole au niveau de Nesles-la-Vallée

Deux lectures différentes du paysage s'offre à l'observateur:
- depuis les vallées, avec un caractère forestier et rural très marqué encadrées par les coteaux boisés, entraînant des vues courtes,
- depuis les petits plateaux en passant d'une vallée à l'autre, avec des vues beaucoup plus ouvertes et des ambiances qui se rapprochent de celles que l'on peut retrouver sur les grands plateaux.

Composantes type :



La vallée se repère depuis les plateaux alentours par son épais ourlet boisé qui marque la rupture de pente.

Les boisements présents sur les rebords de coteaux et en fond de vallée (notamment les peupleraies), contribuent à refermer les espaces et à recouvrir les caractéristiques des lieux. On peut aussi découvrir les ambiances intimes des prairies humides au centre de petites clairières, ou aux beaux jours des pelouses calcaires fleuries sur les coteaux.

Le paysage de la vallée est composé d'herbages ponctués de saules et de bosquets. Ce caractère champêtre est l'une des grandes qualités paysagères de cet espace.

Une autre caractéristique de la vallée, c'est la très forte présence d'étangs de pêches privés, construits pour la plupart après-guerre dans une vocation de loisirs,



1. Paysage agricole mixte, élevage et céréales, en limite urbaine de Frouville



2. Rebord de plateau boisé (Frouville)



5. Lignes électriques Haute Tension, Nesles-la-Vallée

L'urbanisation est quasiment continue le long des routes depuis Butry-sur-Oise jusqu'à Nesles-la-Vallée. Au-delà, en amont, les implantations urbaines se font plus lâches. Les lignes électriques rappellent cette proximité avec les grands centres urbains.



Bâti emblématique
Ancien Moulin à Nesles-la-Vallée



6. Anciennes fermettes et maisons XIXème à Nesles

Les villages de cette unité ont la particularité d'être très étendus le long de la vallée (rues principales en pied de versant). Ils se composent de fermes, de maisons rurales traditionnelles et de fermettes. En aval ces vallées sont très construites, avec une urbanisation quasiment continue le long des routes depuis Butry-sur-Oise jusqu'à Nesles-la-Vallée.



Bâtiments en grès et moellons (Theuville)
Rhus : gros moellons et pierre de taille, joints largement beurrés chaux teinte beige-terre

Matériaux et couleurs du bâti

On retrouve beaucoup de constructions en calcaire moellons (gros moellons équarris de calcaire tendre à l'aval, plus petits et durs à l'amont), mais aussi des bâtiments en pierre de taille. A l'amont les matériaux du bâti rural se rapprochent de la mixité typique des villages des plateaux : le grès réapparaît, les moellons sont plus petits et durs. L'utilisation de ces matériaux est dû aux vallées qui sont moins profondes, et aux pierres des champs plus directement accessibles.



Focus : Développement simultané des zones urbaines et des boisements

1956

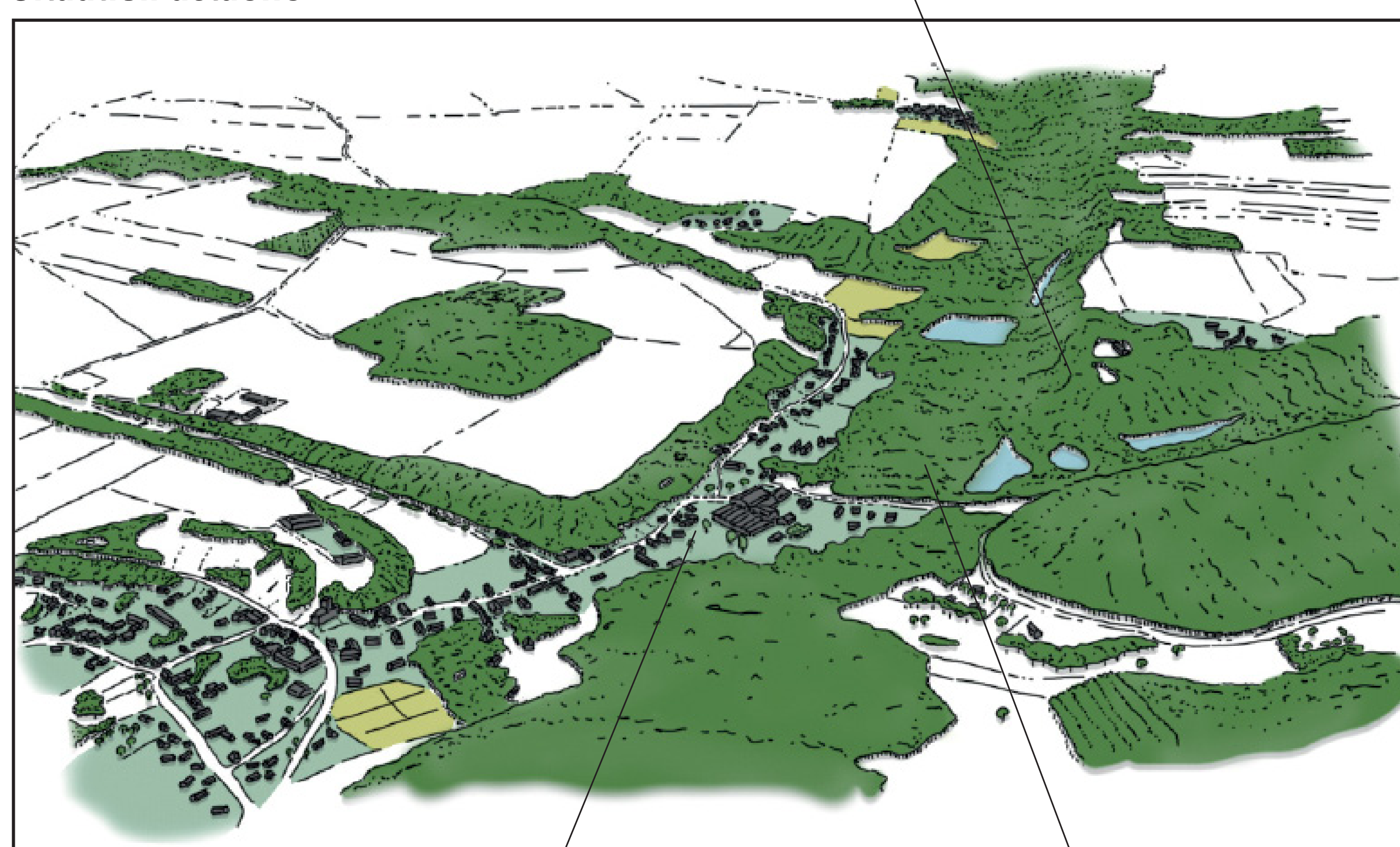
Village de Rhus, implanté à l'écart du fond de vallée, en rebord de plateau



Vallangoujard construit en fond de vallée
Nombreuses prairies dans les fonds de vallées humides
Forte présence du cours d'eau dans le paysage de la vallée

Situation actuelle

L'enrichissement des pentes réduit l'effet visuel de démarcation entre plateau et vallée



Développement de l'urbanisation en fond de vallée
Fermeture du fond de vallée par les boisements, rompant le rapport paysager avec le cours d'eau

La vallée du Sausseron est marquée par une double dynamique. Tout d'abord, on y observe un fort développement des boisements qui tendent à refermer le fond de vallée et «effacent» la présence des cours d'eau dans le paysage. Associés à l'enrichissement des pentes, ces boisements lissent les reliefs et réduisent la lisibilité des structures paysagères. A ces évolutions s'ajoute la question de l'étalement urbain. Restreinte en amont où les villages sont traditionnellement implantés hors du fond de vallée (dans le coteau ou en limite de plateau), cette dynamique participe à la perte de lisibilité de la vallée, surtout dans sa partie aval.

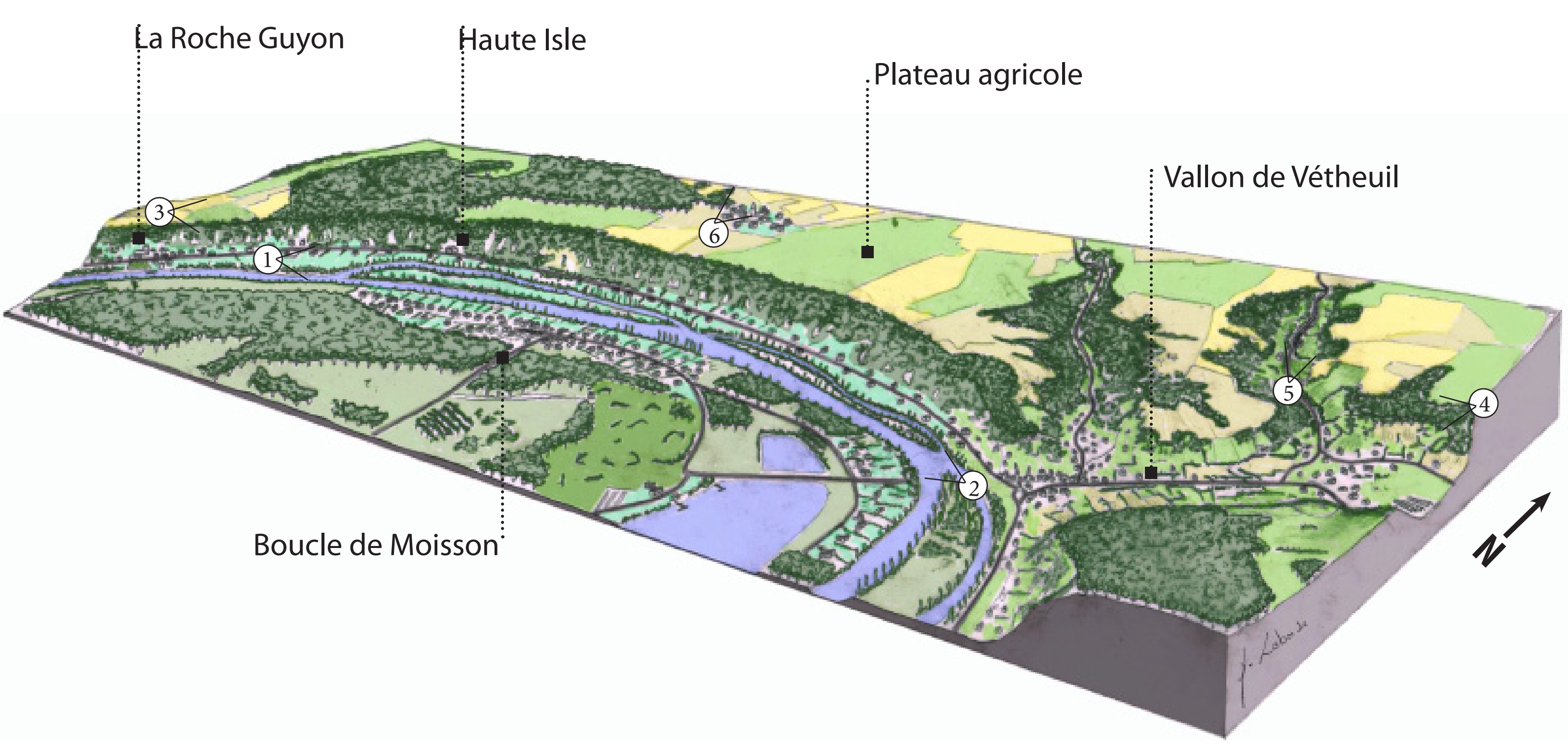
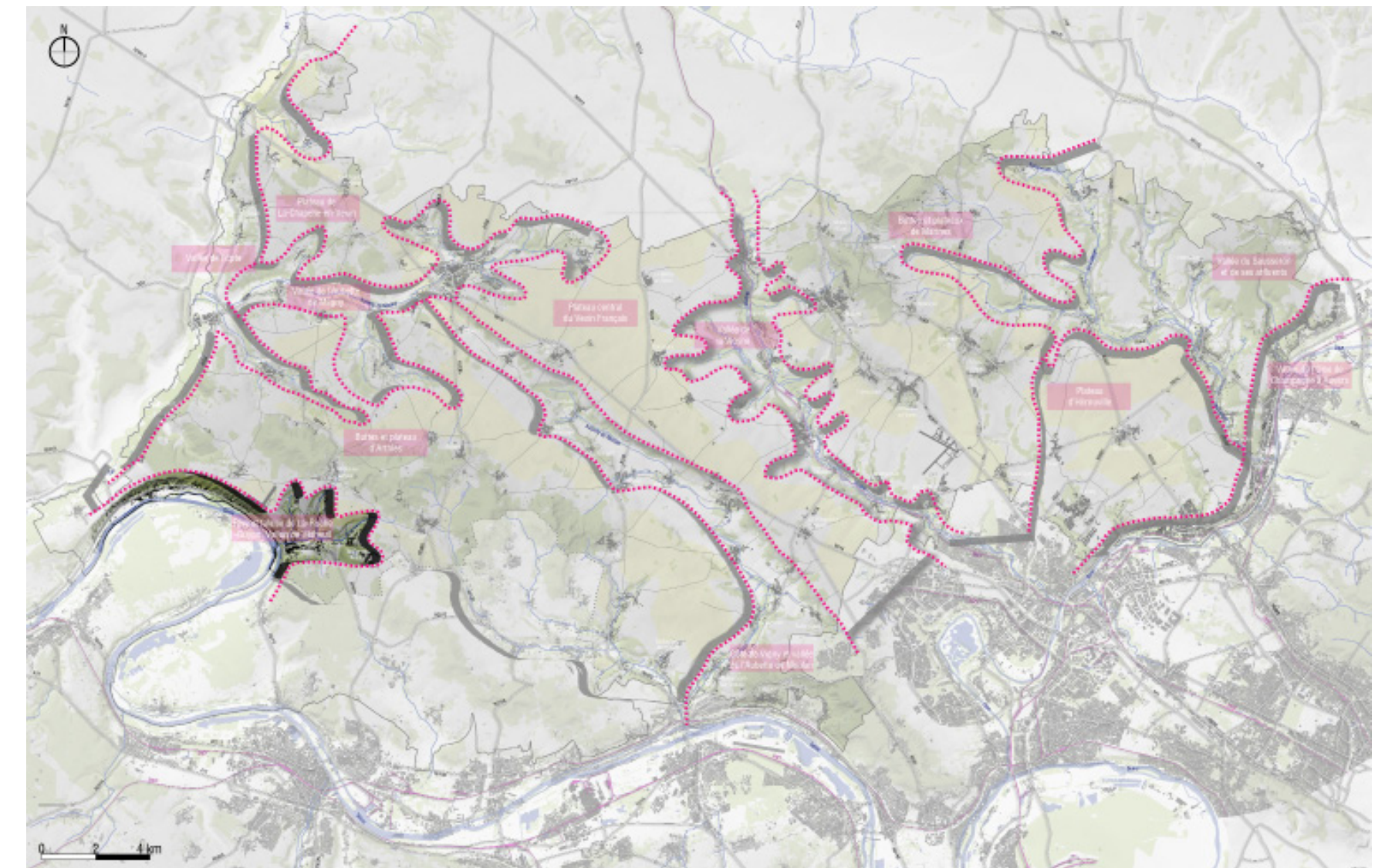
UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Rives et falaises de La Roche Guyon, Haute Isle, Vallon de Vétheuil

Des falaises crayeuses qui dominent le paysage

Site de grande ampleur avec des vues lointaines. Le rebord de falaise marque une limite nette entre les boucles de la Seine et le plateau du Vexin Français qui la domine. La Seine forme ici un méandre dont la partie convexe correspond à une plaine alluviale et la partie concave aux falaises creusées dans la roche.

Composantes type :



Ces coteaux abritent des milieux calcaires très riches, mais menacés et en régression constante du fait de la dynamique naturelle de la végétation et de l'abandon de l'élevage.

boucles de la Seine a aussi été la source d'inspiration de nombreux peintres impressionnistes.

La présence de petits ports et la remise en service d'une navette fluviale entre Vétheuil et Moisson-Lavacourt témoignent des liens étroits qui existaient entre les deux rives.

Ces paysages agréables ont en effet attiré à partir du XIX siècle de riches familles venues profiter de la beauté du site, assez proche de Paris pour être facilement accessible, mais relativement loin pour s'y sentir dépaycé. Le paysage des



1. Falaises longeant la route entre La Roche Guyon et Vétheuil



2. Rives de Seine marquées par l'urbanisme de villégiature du XIX^e siècle. Vétheuil



3. Panorama sur les falaises des rives de Seine ponctuées de pinacles calcaires, et la boucle de Moisson sur la rive gauche
4. Route descendant vers Vétheuil avec le clocher de l'église en arrière-plan



5. Vallon agricole de Chaudry, Villers-en-Arthies

Il s'agit de vallons étroits et encore très agricoles, même si l'abandon des terrains accidentés et moins exploitables est visible, tout comme les bosquets et vergers qui disparaissent.



Bâti emblématique
Château de La Roche Guyon



Les matériaux de la falaise ont été utilisés localement (silex grossièrement équarris à Haute-Isle)
Façade de moellons calcaires enduits au plâtre et chaînages en pierre de taille



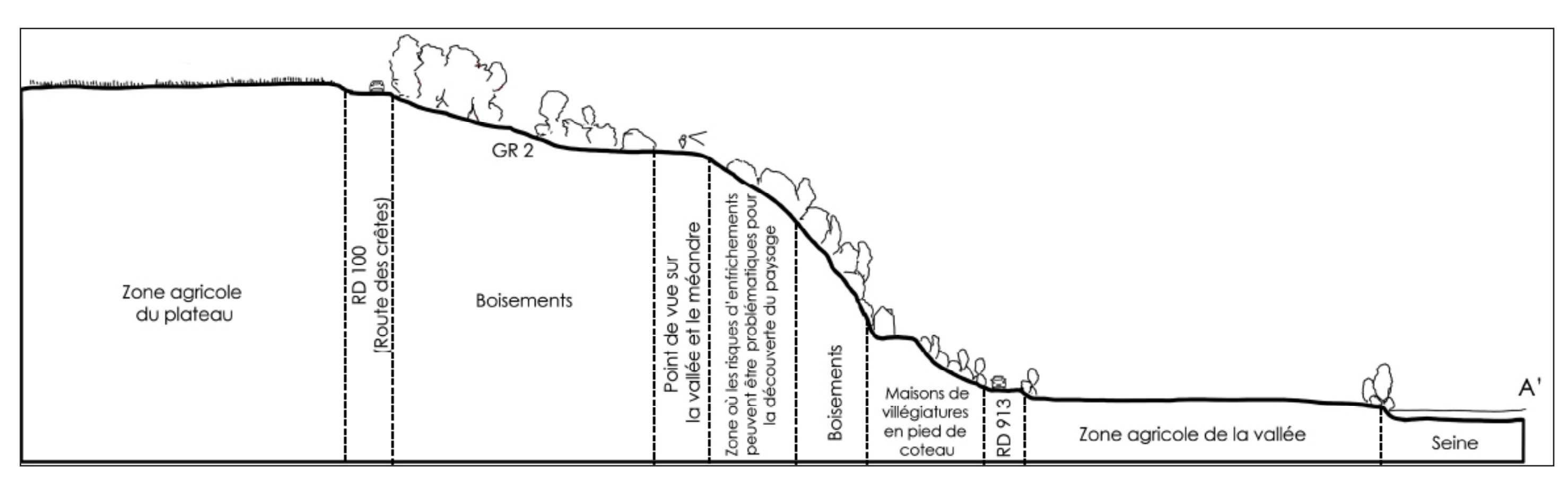
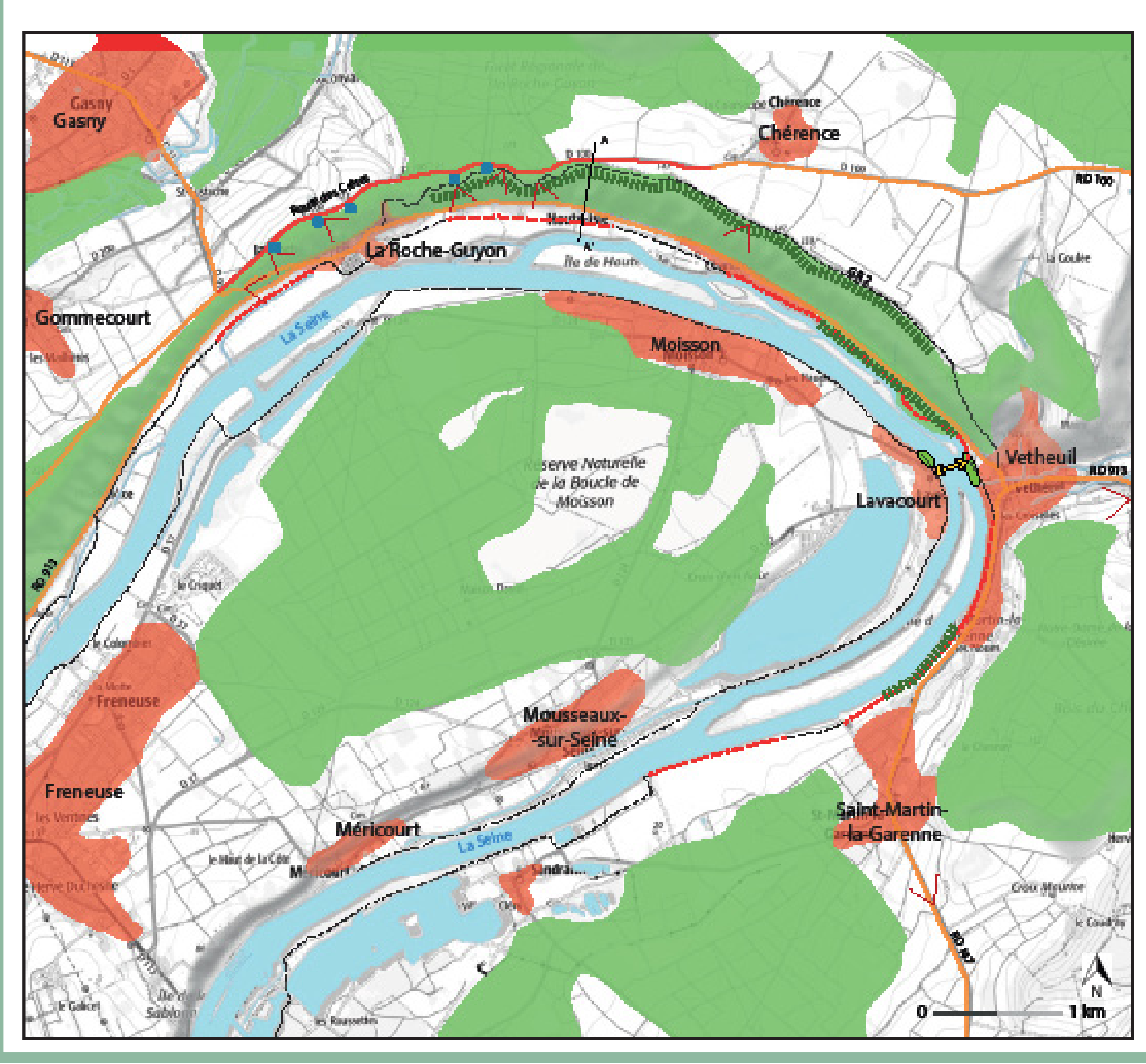
6. Bâti rural (Chérence)

Bâti implanté dans la pente, en pied de pinacles, murs et portail en moellons calcaire provenant du plateau (pierre de dans un environnement totalement crayeux. L'urbanisation s'égrenne entre le pied de la falaise et la Seine, avec un habitat linéaire composé de maisons troglodytes, de quelques pavillons, et de grandes maisons de villégiatures du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Matériaux et couleurs du bâti
La ville de Vétheuil conserve des constructions rurales traditionnelles (moellons calcaire, mortier chaux-sable visible sur le pignon) avec des décors en façade (modénatures en plâtre coloré, cailloutis de meulière)

Du haut des falaises se perçoit l'ouverture sur la boucle de Moisson et le village de La Roche Guyon situé au pied de la paroi crayeuse escarpée, d'une hauteur de près de 130 mètres pour les plus hautes falaises. Site de grande ampleur avec des vues lointaines, il s'agit sans doute de l'un des panoramas les plus exceptionnels du Vexin Français.
Le vallon de Vétheuil constitue une séquence spécifique, qui fait le lien entre le paysage des boucles de Seine et le paysage de plateau : la falaise s'interrompt pour laisser place à un ensemble de petits vallons entaillant le rebord du plateau.

Focus : L'équilibre entre protection des sites et accueil raisonné du public



LEGENDE

- Boisements
- Bourgs et villages
- Principales routes permettant la découverte du paysage du méandre
- Route des crêtes le long de laquelle il serait intéressant de ménager des ouvertures dans la végétation masquant souvent la vallée
- Principaux chemins piétons permettant la découverte du paysage du méandre
- Portions de chemin à compléter afin de réaliser un chemin de découverte de la vallée aux abords de la Seine
- Points de vue sur la vallée
- Parkings existants permettant l'accès aux points de vue mais dont le nombre est actuellement insuffisant (en témoignent les espaces de stationnement sauvages)
- Espaces sensibles dont l'enfrichement peut limiter l'observation du paysage. Un entretien régulier y est donc nécessaire pour préserver des ouvertures
- Traversée de la Seine par bac
- Espaces aménagés en bord de Seine afin d'accueillir le public
- Trait de coupe

Présentant un paysage de grande ampleur, cette boucle de la Seine offre des vues profondes sur la vallée et les falaises qui la bordent. La perception de ce paysage est toutefois remise en question par l'enfrichement de zones stratégiques, notamment les abords de la route des crêtes, laissant peu d'ouvertures vers la vallée de la Seine.

De plus, le stationnement sauvage pour accéder aux points de vue témoigne de la nécessité de réfléchir aux modes de gestion de la fréquentation touristique, d'autant qu'on se situe sur des espaces naturels à enjeux.
La découverte du paysage par le fond de la vallée est possible par la route et il existe un chemin de promenade en rive gauche, mais ce parcours est aujourd'hui discontinu du côté du PNR et permet peu souvent de s'approcher de la berge.

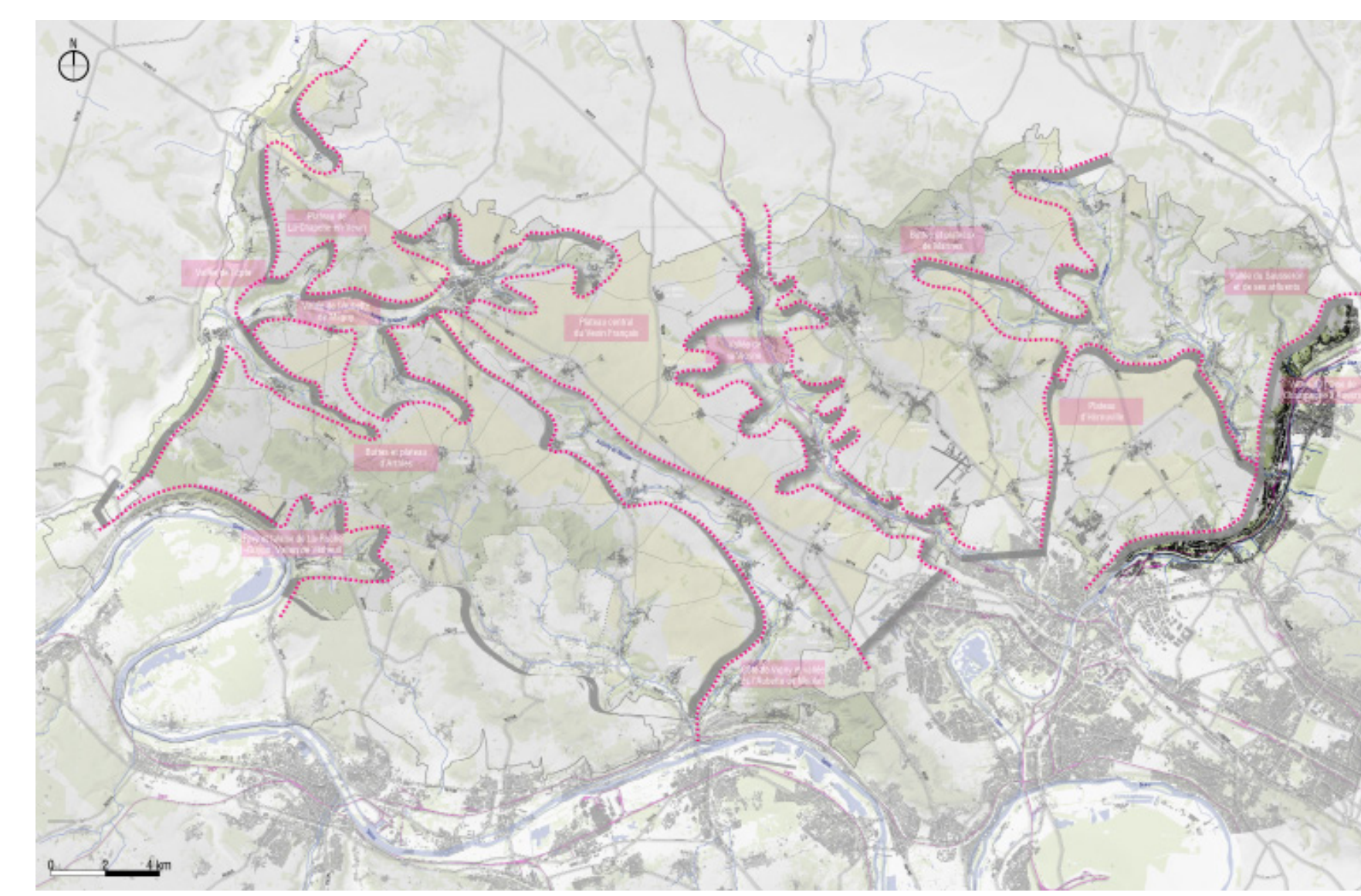
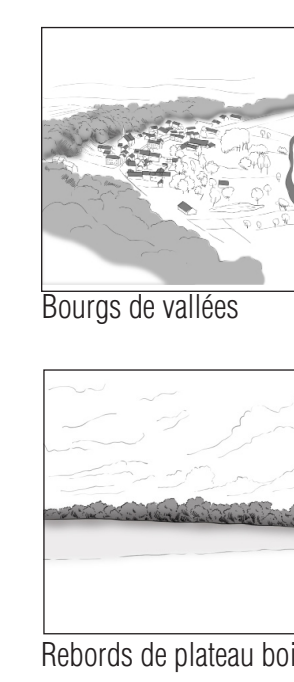
UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Vallée de l'Oise de Champagne à Auvers

Une vallée urbanisée aux marges du PNR du Vexin Français

La vallée de l'Oise marque la fin orientale du Vexin Français, qui se termine par une ligne de coteaux boisés. Il s'agit d'une vallée dissymétrique, plutôt encaissée. Le lit sinueux de l'Oise accueille plusieurs îles. La morphologie relativement étroite de la vallée donne une importance particulière aux vues vers les coteaux boisés. L'Oise quant à elle est cachée par différents ourlets boisés et par le corridor urbanisé qui la longe.

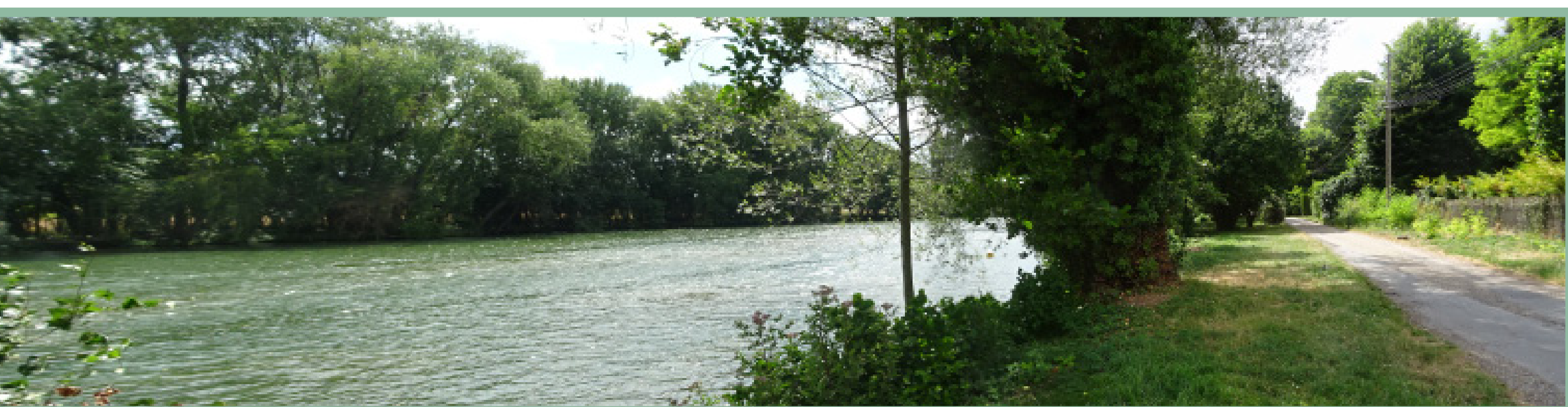
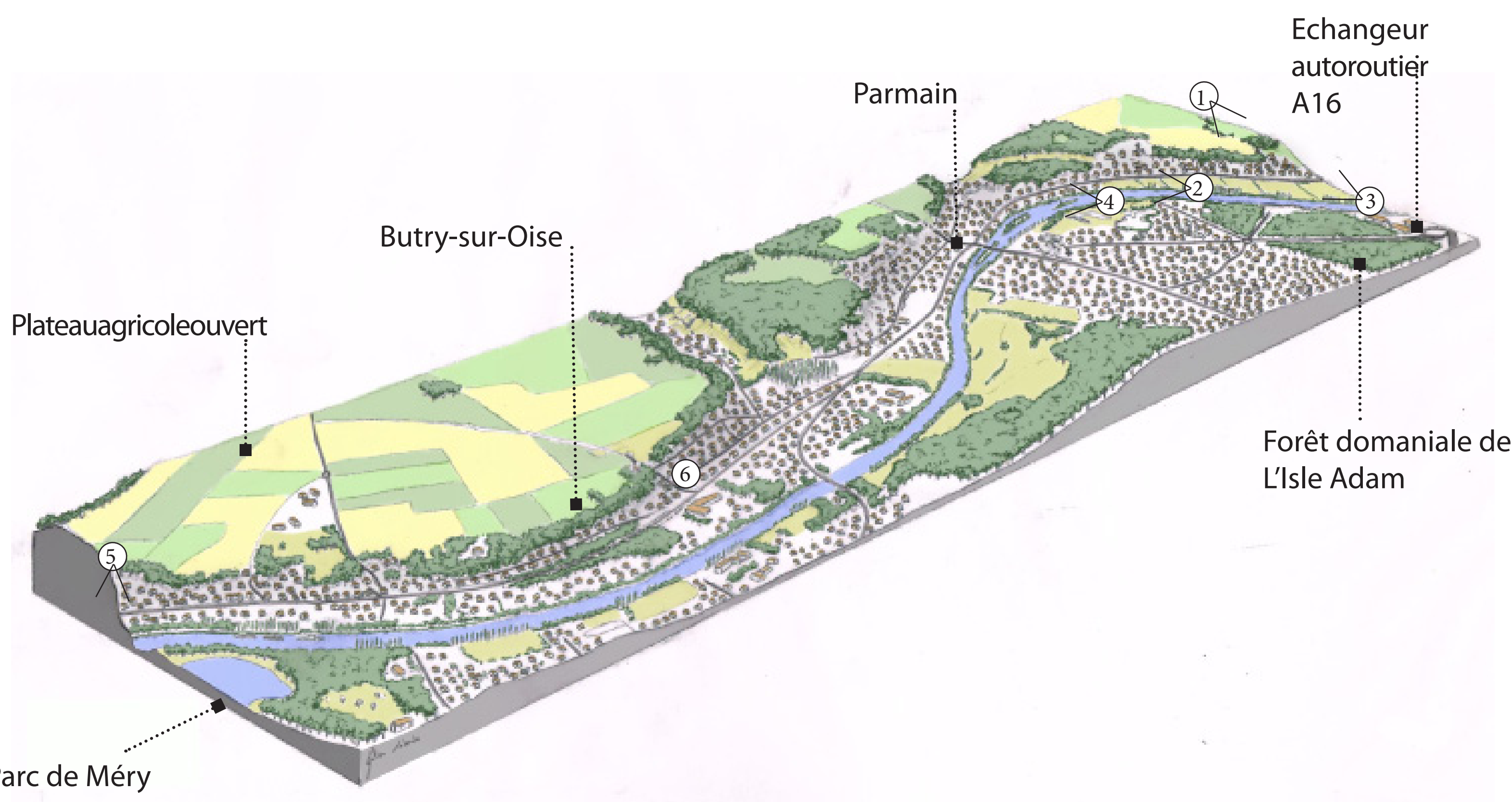
Composantes type :



La présence du chemin de fer limite aussi souvent l'accès à l'eau et renforce l'effet de coupure et la difficulté de perception du cours d'eau.

Ces terrains en balcon ont été marqués par la villégiature au XIX^e siècle, profitant de l'attrait des vues dominantes et du rapport au paysage.

L'urbanisation est quasiment continue le long de la vallée. Les clochers des églises situés de manière générale à mi-coteau, rythment la traversée et permettent de se repérer.



3. Plaine à Champagne-sur-Oise
4. Ancien chemin de halage reconverti en chemin de découverte. Champagne-sur-Oise

La vallée est structurée de manière caractéristique :
- une plaine agricole inondable,
- le coteau urbanisé, avec une rue haute en corniche et une rue basse en pied de coteau, et des transversales dans le sens de la pente en relation avec le maillage des chemins d'exploitation agricole sur le plateau
- la limite de plateau boisée



1. Rebord de coteau boisé faisant la transition entre le plateau et la vallée



5. Terrasse du château d'Auvers-sur-Oise

La vallée de l'Oise est aussi reconnue pour ses sites et paysages qui ont inspiré les plus grands peintres impressionnistes. Auvers-sur-Oise est ainsi devenu un haut lieu touristique et participe à dynamiser la renommée de ce territoire.



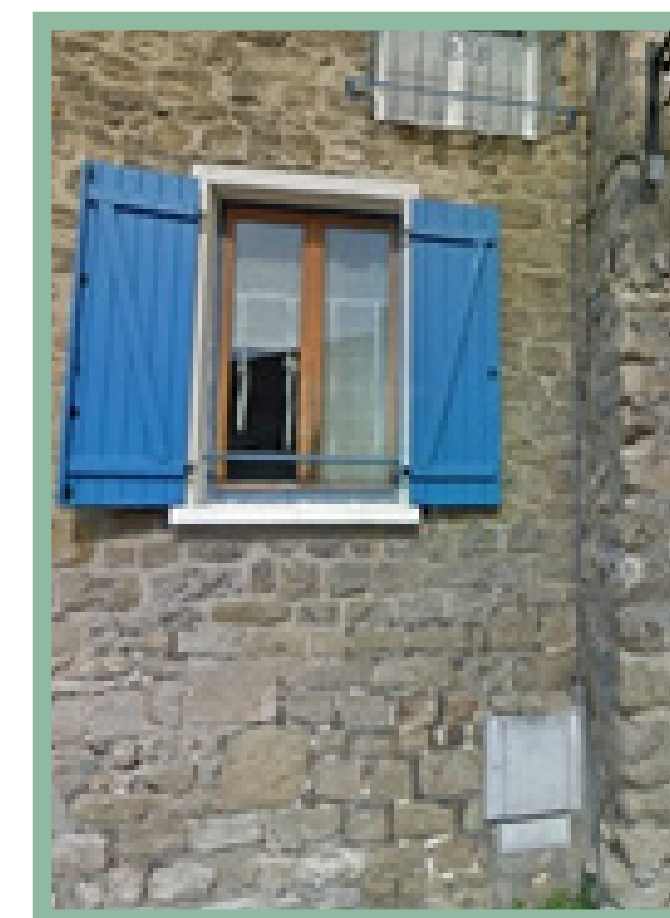
2. Maison de villégiature caractéristique de la vallée



Bâti emblématique Auberge Ravoux à Auvers-sur-Oise



Moellons tendres de « second choix », début XX^eème, érodés en creux (même le joint en plâtre, pourtant fragile, a mieux résisté au temps)



Usage des différents types de calcaire, différentes époques (XIX^eème, début XX^eème) Auvers-sur-Oise



6. Continuum urbain le long de la départementale 4 (Butry-sur-Oise)

La vallée de l'Oise, de par sa proximité avec l'agglomération de Cergy-Pontoise et les facilités d'accès aux transports vers Paris, est un espace très recherché qui se densifie soit par division parcellaire soit par construction de petits logements collectifs.

Matériaux et couleurs du bâti

Les affleurements calcaires sont visibles un peu partout et ont été utilisés pour la construction. Les différentes qualités de calcaire sont particulièrement lisibles dans les couches affleurantes, avec un usage dans le bâti qui diffère suivant la qualité : au sommet on retrouve des bancs réguliers facile à débiter en moellons réguliers mais tendres, au centre banc de taille et en bas banc de calcaire tendre friable, utilisé comme « second choix ».

Focus : Densification urbaine et perte de la lisibilité des structures paysagères vallée/coteau/plateau

1933 : La ville de Parmain majoritairement implantée autour du centre bourg historique et le long des axes routiers majeurs.

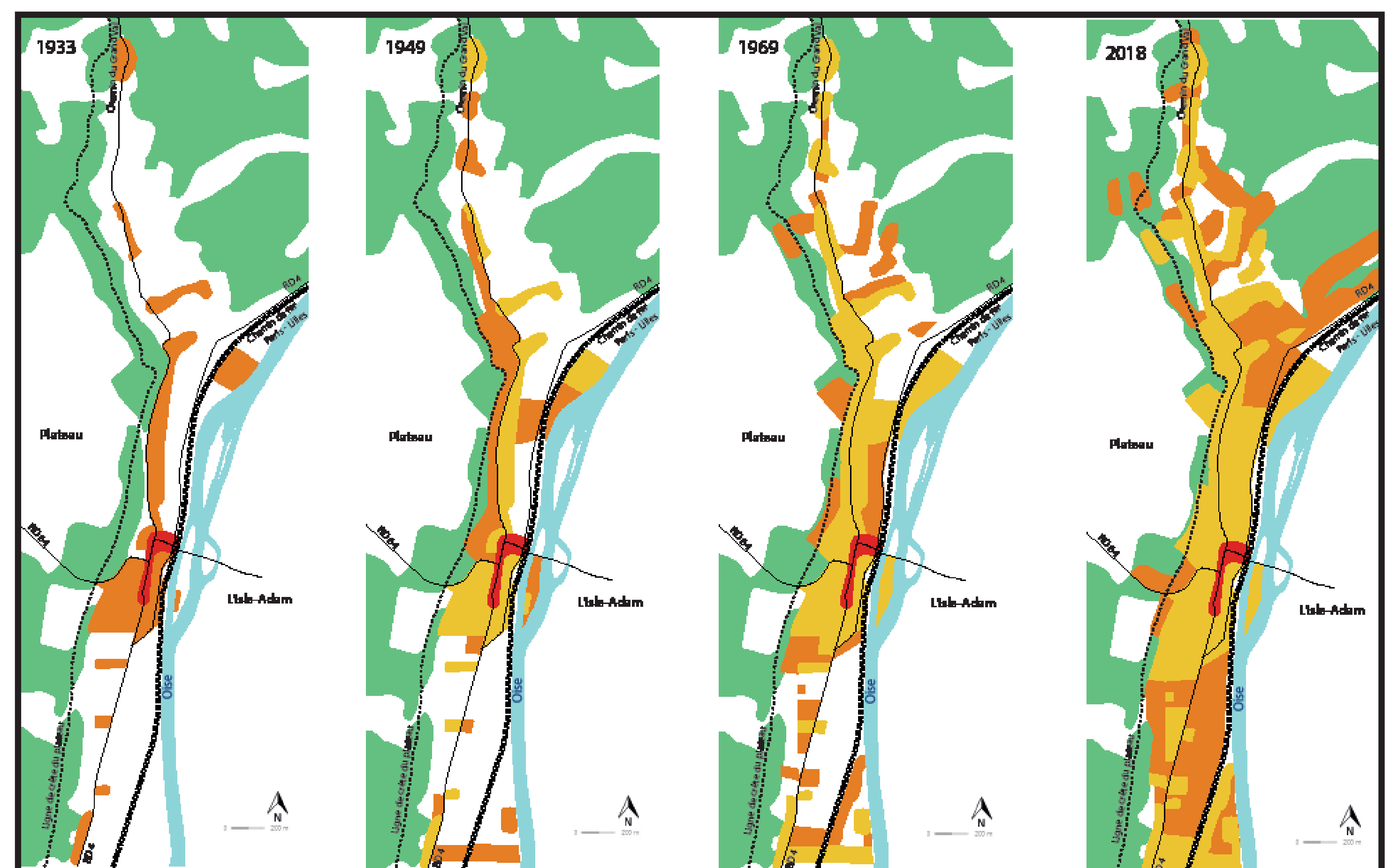
1949 : Au cours des années 1930 et 1940, un développement urbain important, principalement situé le long des axes routiers : vers le nord, afin certainement de profiter d'une position surélevée, ainsi que le long des berges et sur les îles.

1969 : L'extension de la ville vers le sud prend de l'ampleur durant les années 1950 et 1960. Dans le même temps, la partie nord continue à se densifier et on voit apparaître les premières constructions sur le plateau.

2018 : La trame bâtie de la ville de Parmain continue de se densifier durant les décennies suivantes pour se stabiliser au cours des années 1990. Depuis lors, quelques extensions urbaines commencent à se développer en limite du plateau.

LEGENDE

- Centre bourg historique
- Extensions urbaines nouvelles
- Extensions urbaines anciennes
- Ligne de crête du plateau
- Axes routiers principaux
- Chemin de fer



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Relever le défi des paysages garant des enjeux environnementaux

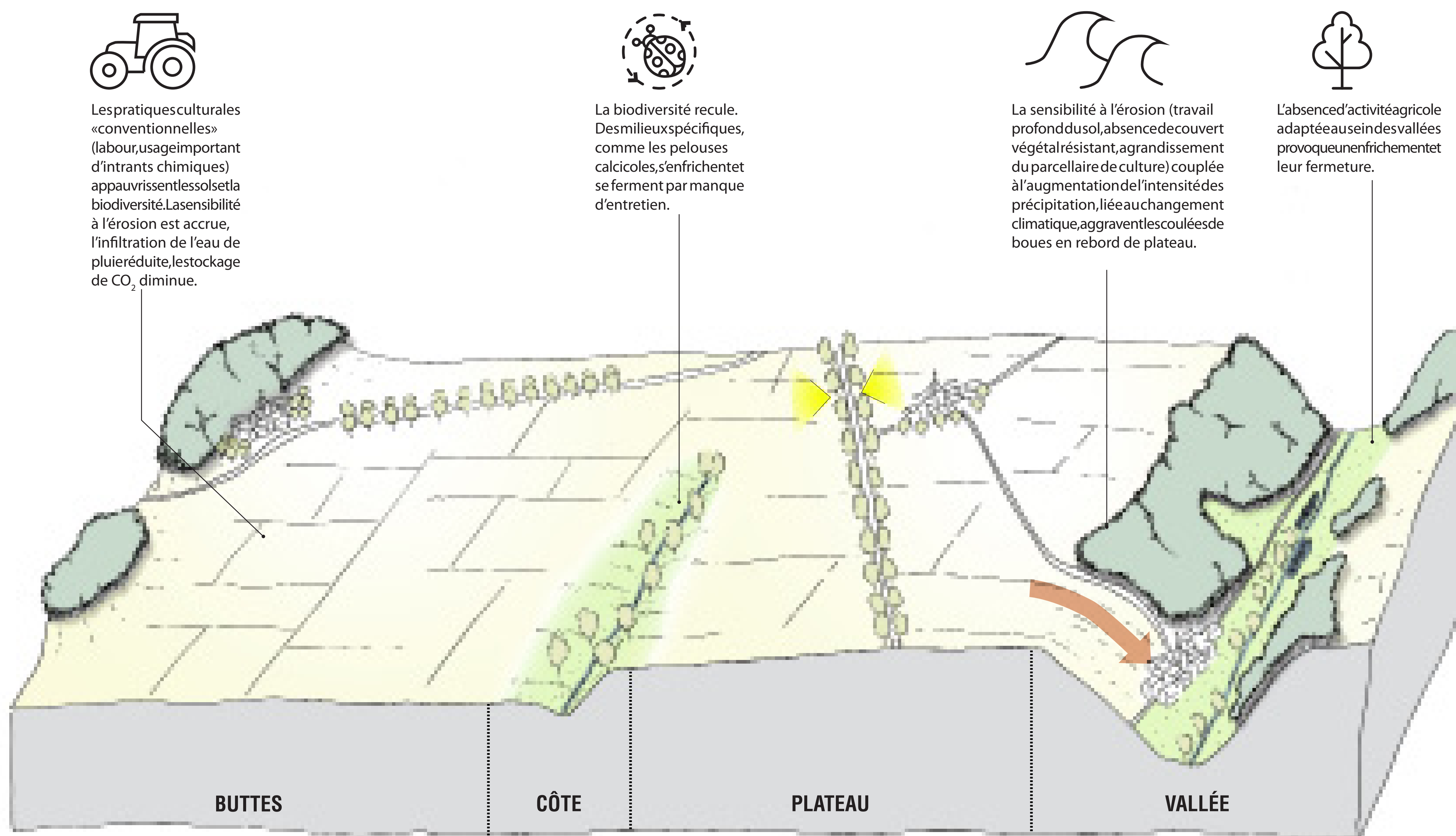
De la tendance actuelle ...

La préservation du patrimoine naturel a toujours été l'un des piliers majeurs dans la constitution des Parcs. Le Vexin Français est cependant face à deux nouveaux défis qu'il est nécessaire de considérer ensemble. D'une part, le Vexin français, comme tout autre territoire, est soumis au **changement climatique dont l'augmentation de 2°C à l'échelle mondiale provoquera de profonds bouleversements du climat local**. D'autre part, la biodiversité est dans un tel repli que les scientifiques considèrent que **nous subissons actuellement la sixième extinction massive du vivant**.

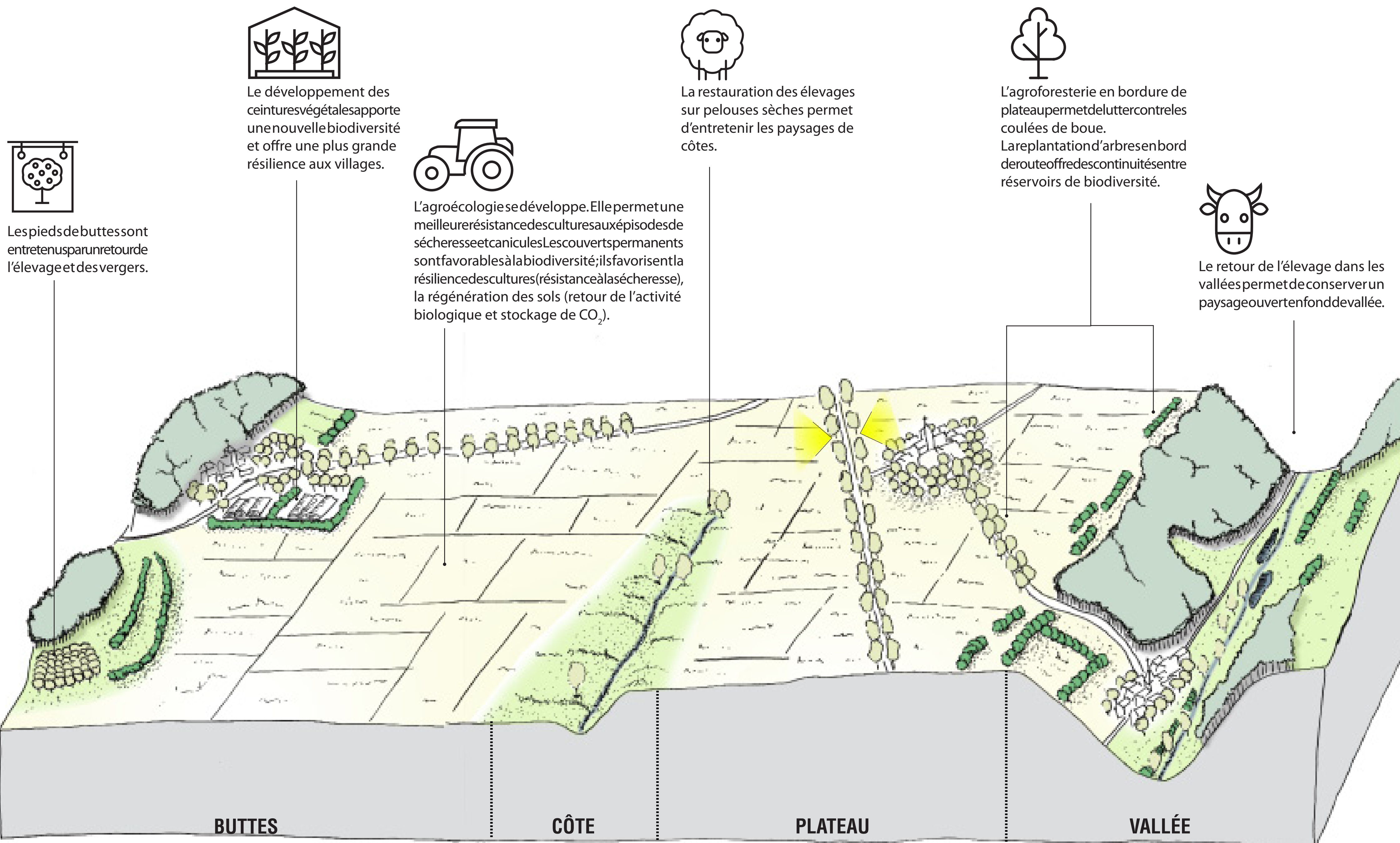
Allier les réponses au changement climatique avec les réponses à la diminution de la biodiversité apparaît être une nécessité. C'est comme cela que le territoire du Vexin français sera plus résilient face à ces crises environnementales. Il s'agit, « dans le cadre d'un équilibre dynamique, d'être capable d'anticiper les perturbations, d'en minimiser les effets, pour se relever et rebondir, afin d'évoluer vers un nouvel état ». (La résilience, un outil pour les territoires ?, CEREMA)

Il n'y a toutefois pas une solution, une seule et unique réponse. **Elles sont à apprécier localement en fonction des caractéristiques géographiques et paysagères** : apporter de la diversité aux paysages du Vexin français sera le support d'une plus grande biodiversité qui renforcera ainsi la résilience du territoire au changement climatique. Impulser de nouvelles techniques agronomiques (comme l'agro-écologie), au sein d'une trame de parcelles plus petite, doit allier objectif écologique (avec une plus grande biodiversité) et maintien d'un grand paysage caractéristique du Vexin français (vues depuis les routes et grands panoramas préservés). Pour maîtriser les coulées de boues, le recours à l'agroforesterie en rebord de plateau est envisageable, sans nuire aux paysages ouverts. La restauration de l'élevage sur les paysages de cotes permet le maintien de leur caractère ouvert. Les paysages de fonds de vallée sont rouverts au moyen de l'élevage.

Au final, le territoire se pare d'un **véritable maillage éco-paysager qui relie les grands réservoirs de biodiversité entre-eux**. C'est par ces moyens que la ressource en eau sera également préservée sur le long terme.



... à un scénario volontariste.

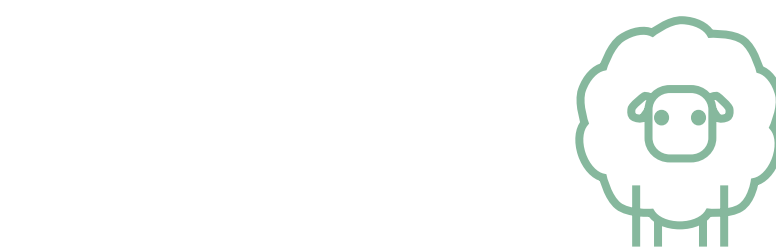
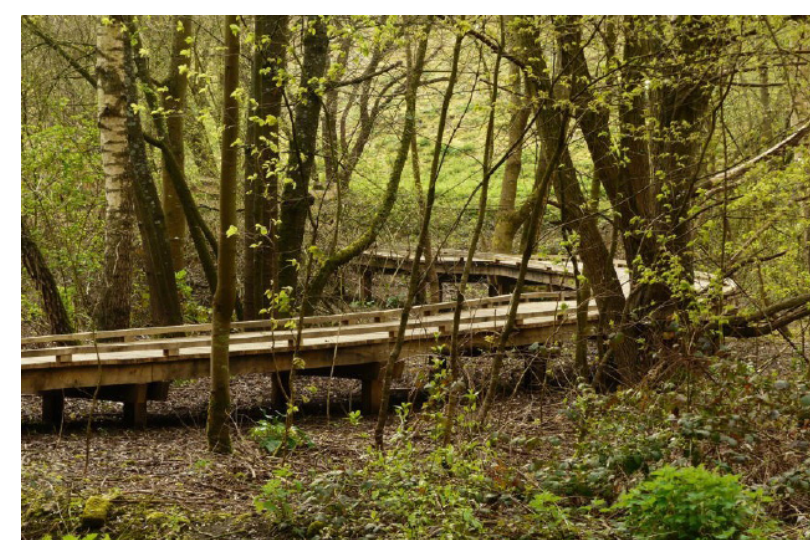


Et ailleurs ?

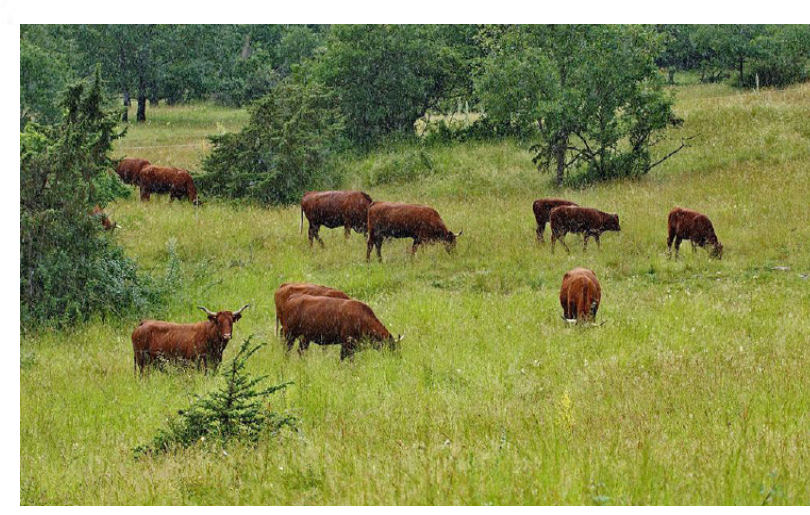
Le Chambre d'Agriculture du Tarn porte un programme de développement de l'agriculture de conservation, technique visant à diminuer le travail du sol pour favoriser la biodiversité. Notamment, elle accompagne les agriculteurs dans la mise en oeuvre de bandes herbées le long des cours d'eau ou encore en connexion avec le maillage arboré.



La ville de Rouen a choisi d'obtenir la maîtrise complète du foncier de la zone humide de Repainville. Différents acteurs ont imaginé un projet commun associant préservation de la friche humide, jardins familiaux et zone de maraichage.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne accompagne les communes dans la gestion du patrimoine naturel. En 2012, il s'est engagé en faveur de la préservation de biodiversité du Puech de Sauvageau. Des travaux de réouverture du milieu et remise en pâturage ont été menés, garantissant l'ouverture du milieu.

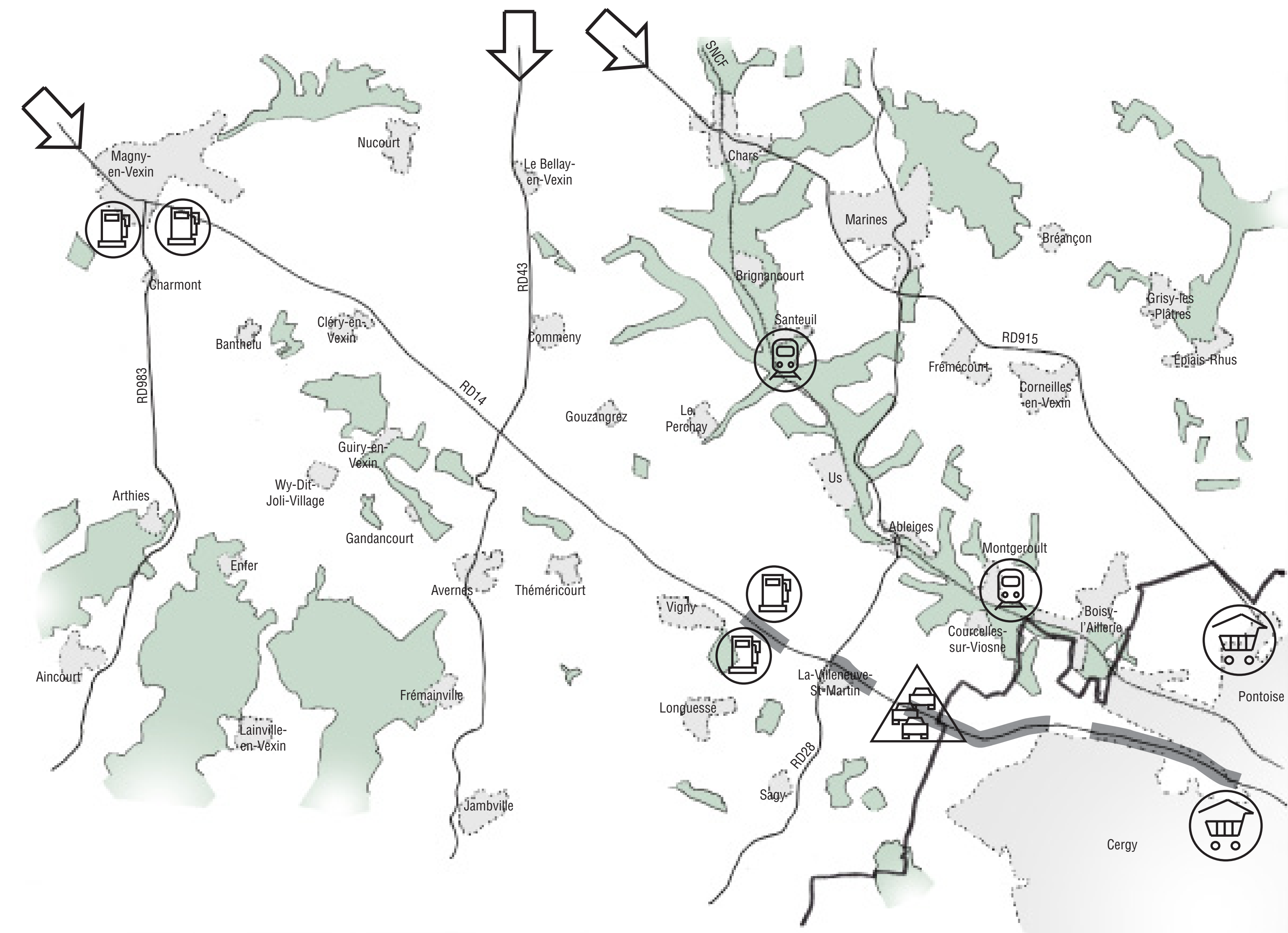


UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Relever le défi d'un paysage " frugal "

De la tendance actuelle ...

Comme dans tout territoires ruraux, le développement du Vexin français est marqué par l'absence d'un cadre collectif de réflexion : chaque thématique de l'aménagement du territoire est géré en silo, sans transversalité, sans prise en compte des effets globaux. Le territoire fait face à des **vulnérabilités écologiques** (érosion de la biodiversité et augmentation des températures), **économique** (développement exogène au territoire induisant le recours à des mobilités individuelles) et **sociale** (repli sur soi, perte de la vie en collectivité).



- Ladisparition des chemins ruraux dans le parcellaire agricole est un dynamisme ancienne, mais ne permet pas aujourd'hui à terme un développement des déplacements interne au Parc. Le recours à la voiture est un usage prépondérant de mobilité des habitants.
- Ledéveloppement des déplacements pendulaires est une conséquence de l'attractivité résidentielle du Parc. Les flux générés augmentent et induisent une saturation de la RD14 se traduisant par des bouchons à l'entrée ou sortie Sud-Est du Parc.
- Leterritoire du Parc est soumis à des flux de véhicules en provenance de territoires voisins. Ces flux traversant, en direction de la région parisienne ou vers Rouen, accroissent la dépendance au pétrole.
- Les petites gares sont menacées de fermeture. Pourtant, le développement du transport ferroviaire est un moyen de lutte contre les gaz à effet de serre, générés par le transport motorisé individuel.

- Le Parc attire de nouveaux habitants. Ils s'installent majoritairement dans les vallées articulées sur une voie ferrée comme à Boissy-l'Allier ou Us, pour aller travailler à l'extérieur du territoire.
- Le recours à des mobilités individuelles induit le déplacement des lieux de consommation. Les grandes surfaces ou des drives, situés en dehors du territoire du Parc, sont dépendants de la voiture.
- Compte-tenu de recours à des mobilités motorisées, le territoire est très dépendant du pétrole. Les stations services sont développées le long de la RD14.

Et ailleurs ?

Partant du constat que l'accès au foncier est un frein au développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, l'association Terres de Lien acquiert terrains et fermes via une foncière sous statut coopératif. Elle favorise, par mise à bail des terrains, l'installation de nouveaux agriculteurs. La diversification vers l'élevage et le maraîchage fait pleinement partie de son cahier des charges, garantissant ainsi au territoire des circuits courts locaux.



Depuis une dizaine d'année, l'écovillage de Vabres s'est développé dans une optique d'indépendance énergétique : architecture bioclimatique, utilisation de matériaux locaux, récupération des eaux de pluies, etc. Il s'agit d'un projet de 6 maisons en habitat groupé, et de 4 ateliers à usage professionnel, sur un terrain boisé de 10 hectares géré collectivement par les habitants.



La CA Riom, Limagne et Volcans a créé, sur une ancienne voie ferrée, une voie verte reliant deux pôles de son territoire (Riom et Châtel-Guyon) à des visées touristiques, mais également pour les habitants du territoire.

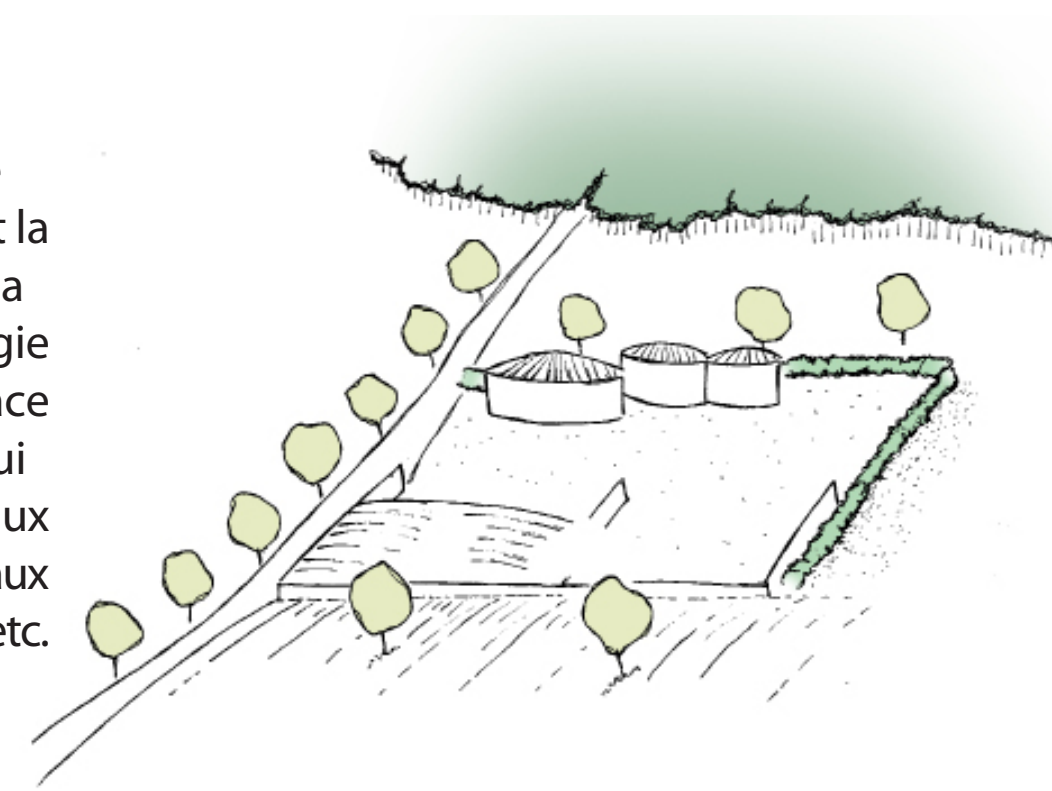


... à un scénario volontariste.

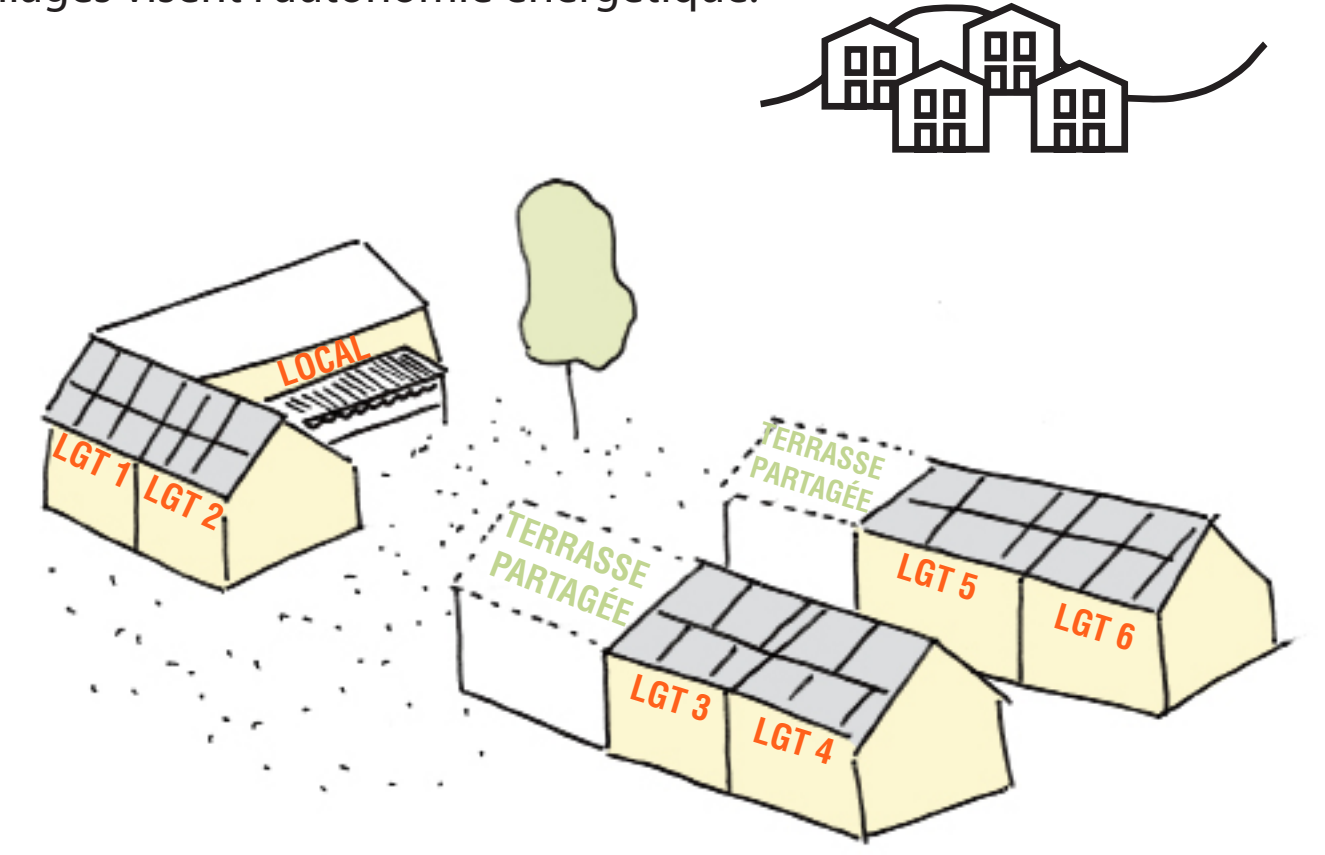
La notion de frugalité appliquée à l'aménagement du territoire permet de répondre à ces vulnérabilités. **Il s'agit d'aller vers un développement local, qui se suffit à lui-même, un développement endogène propre au territoire du Parc** : les ressources sont celles développées par le territoire, qui le consomme. Pour y arriver, il est nécessaire de **diversifier les modes de production**, mais également de définir un **cadre collectif à chaque action** pour renforcer les liens sociaux entre habitants. Il s'agit d'inventer un **nouveau mode de vie dans le Vexin français**, connecté via aux territoires environnants par des systèmes de mobilités partagées.



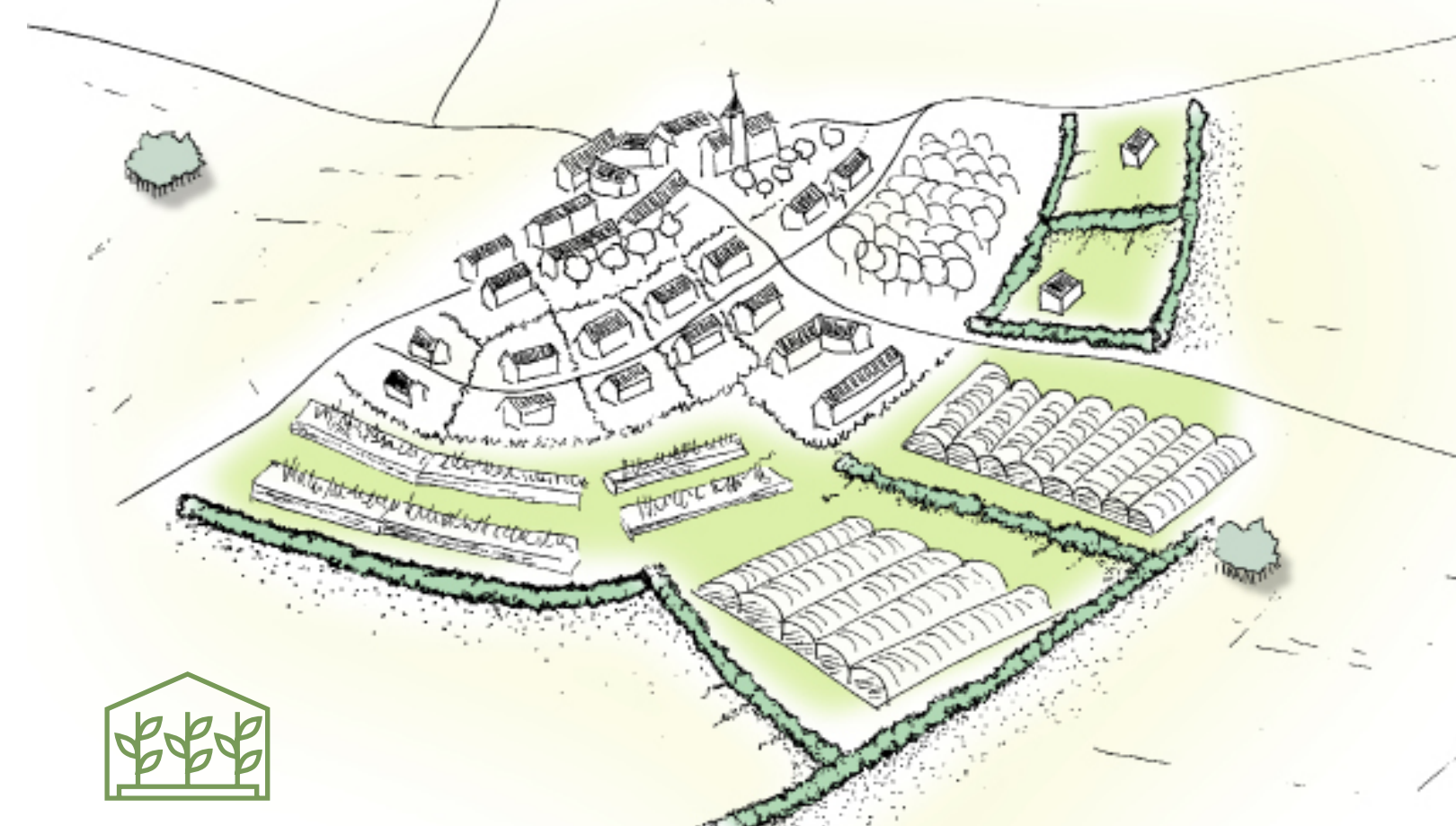
Le parc soutient le développement et la diversification de la production d'énergie locale : mise en place de méthaniseur qui offre un débouché aux agriculteurs, panneaux solaires sur toitures, etc.



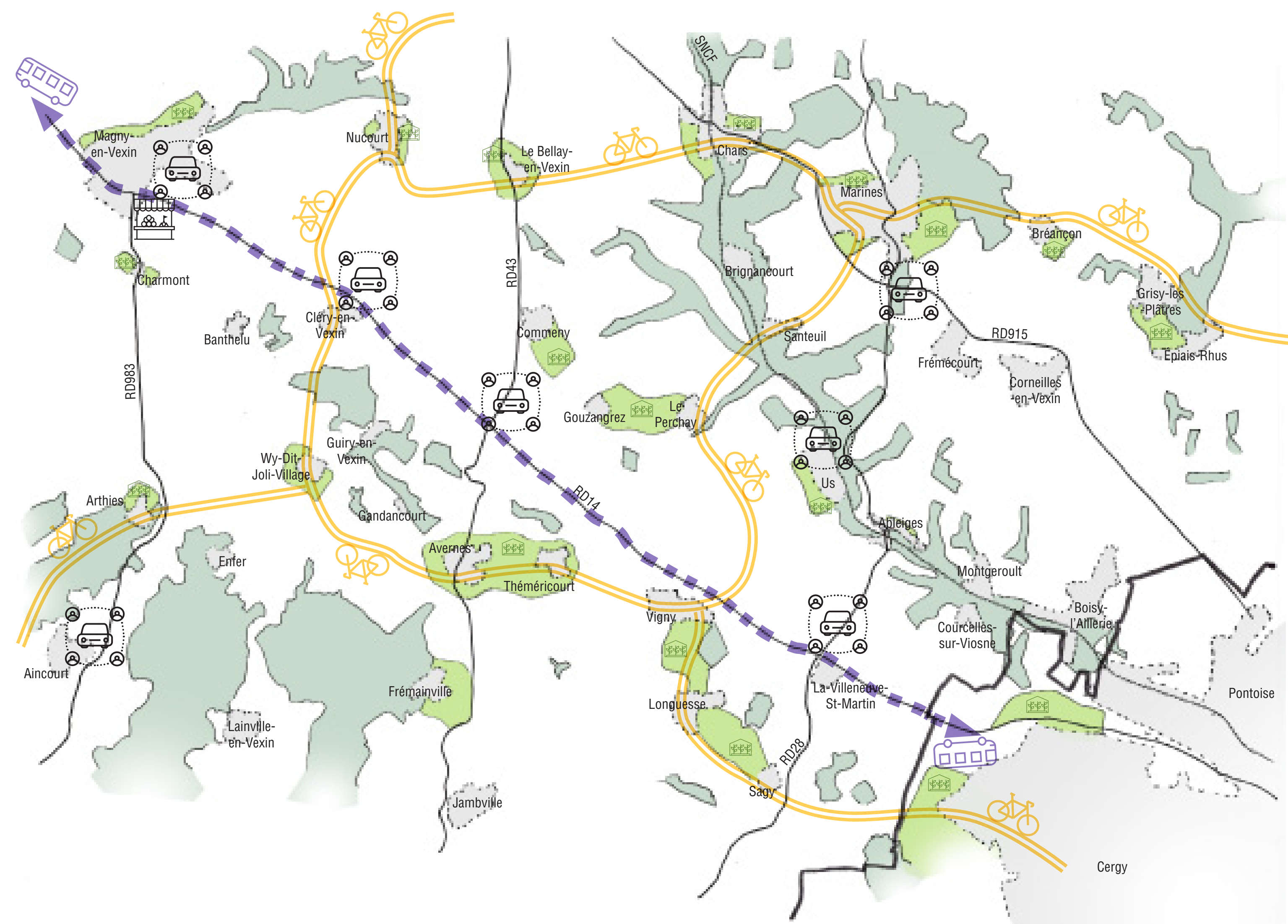
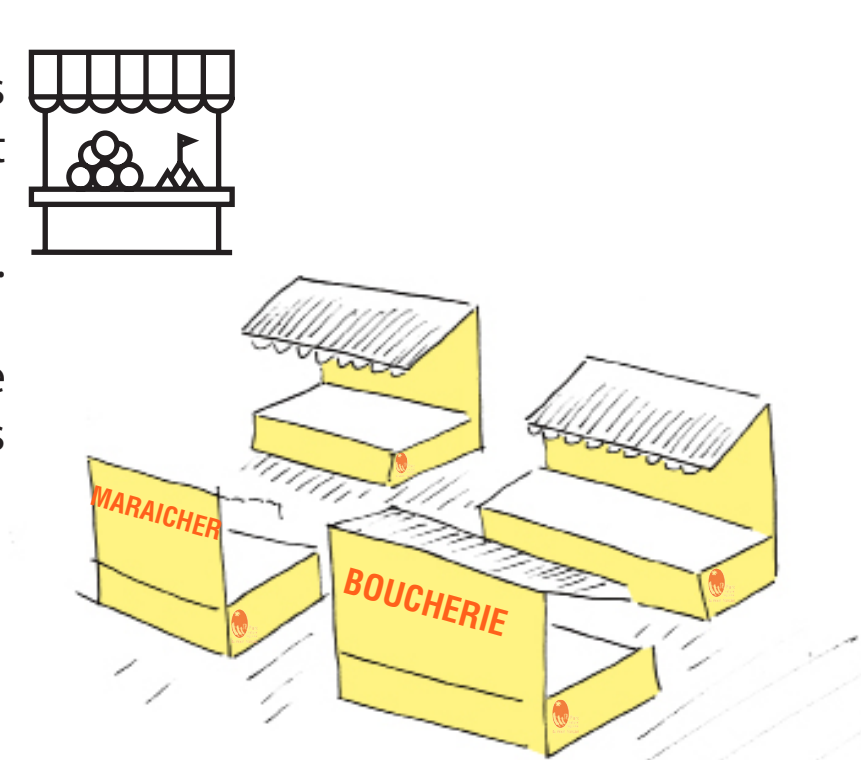
Des écovillages développés ont vu inventer de nouveaux modes de vie : création de locaux et commerces partagés, encouragement de l'écoconstruction, valorisation de l'habitat intergénérationnel. Les liens entre habitants sont ainsi renforcés. Ces écovillages visent l'autonomie énergétique.



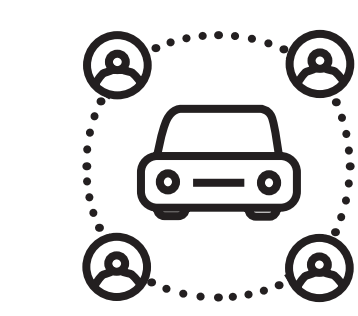
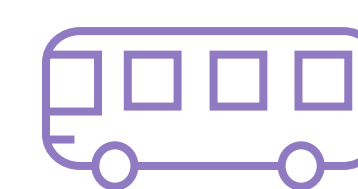
La diversification de l'agriculture, au sein de nouvelles ceintures vertes productives en périphérie de bourgs, villages et Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, permet de développer les circuits courts : élevage, maraîchage, arboriculture, etc.



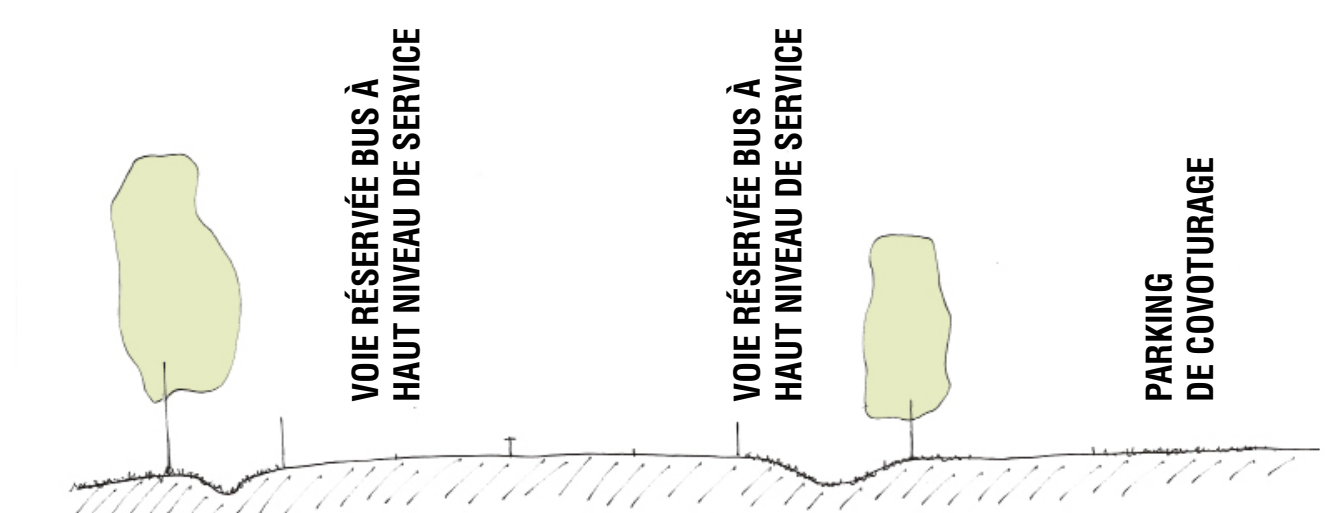
Constatant le développement des drives fermiers, un marché itinérant du Vexin français est créé à l'initiative du Parc. Il valorise les produits locaux et crée des lieux de rencontre entre habitants dans les villages.



Le développement de voies réservées ou partagées aux vélos entre les villages du territoire et en lien avec les parkings de covoiturage et les pôles gare offrent une alternative intéressante au véhicule.



La multimodalité est facilitée le long de la RD14. Des voies sont réservées à la mise en place d'un Bus à Haut Niveau de Service reliant Magny-en-Vexin à Cergy et Pontoise. Des aires de covoiturage sont aménagées.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Relever le défi d'un urbanisme réinventant sa relation au paysage

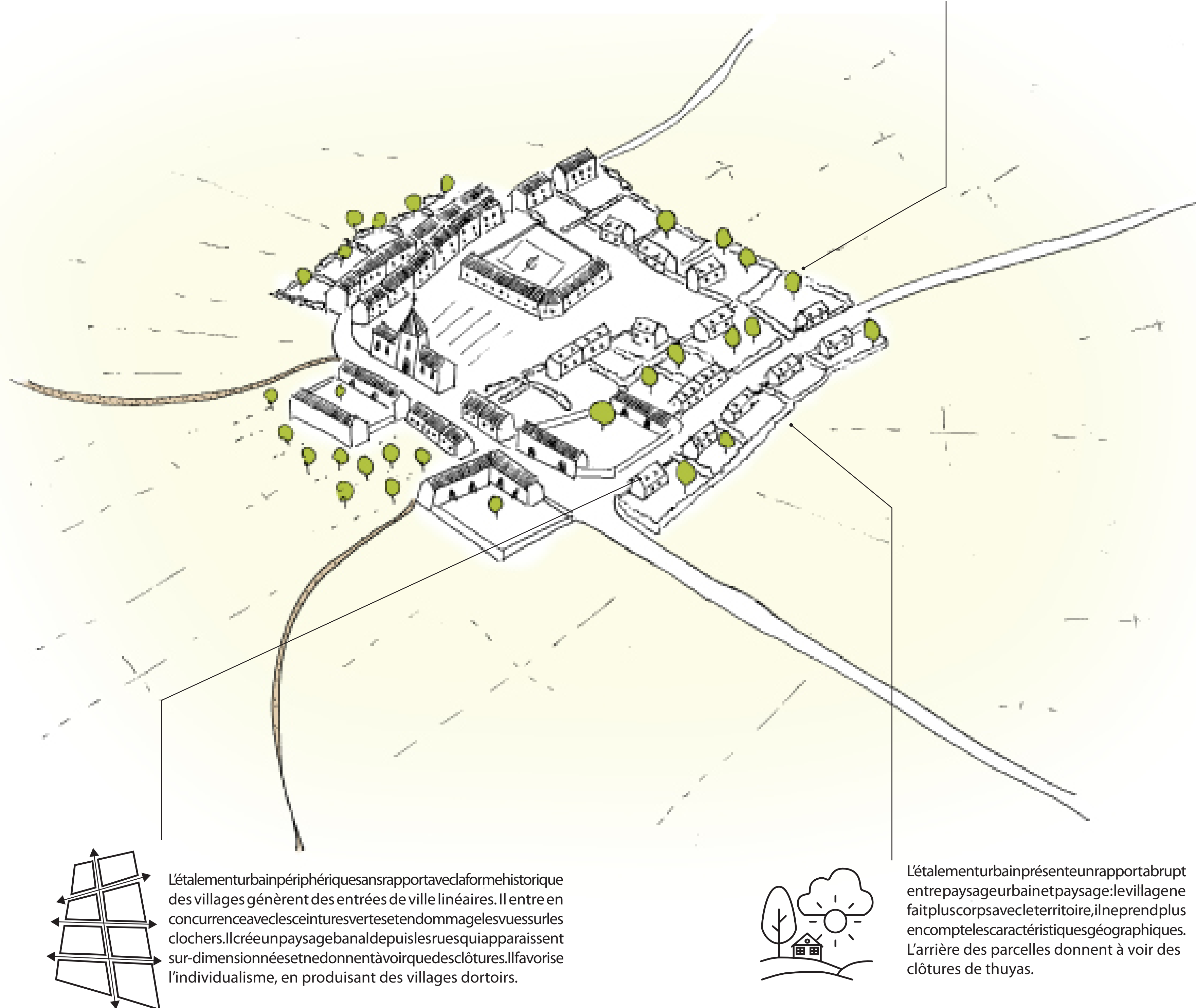
La localisation du PNR du Vexin français aux portes de la métropole parisienne, la qualité de son cadre, en fait un lieu prisé de résidence et d'accueil de nouvelles populations. Si cette dynamique a été maîtrisée d'une part par l'inscription au titre de la loi paysage de 1930 et d'autre part du fait de la création du Parc, la charte da tout de même permis une croissance résidentielle mesurée des bourgs et villages. Ces extensions pavillonnaires ont ainsi été réalisées au sein des zones blanches repérées sur le Plan de Parc. Ces zones limitent l'urbanisation, en conférant la responsabilité des formes urbaines aux Plans Locaux d'Urbanisme communaux, ainsi qu'aux services de l'Architecte des Bâtiments de France, dont l'avis est strictement requis.

Cette croissance résidentielle a des conséquences sur les paysages. D'une part, en se développant sur les pourtours des bourgs et villages, ce développement entre en concurrence avec les ceintures vertes. D'autre part, il pousse les enveloppes urbaines à s'affranchir des limites naturelles (c'est le cas notamment des bourgs de vallée qui débordent sur le plateau). Les extensions pavillonnaires produisent des formes urbaines et architecturales banales, ne faisant plus corps avec la géographie des lieux.

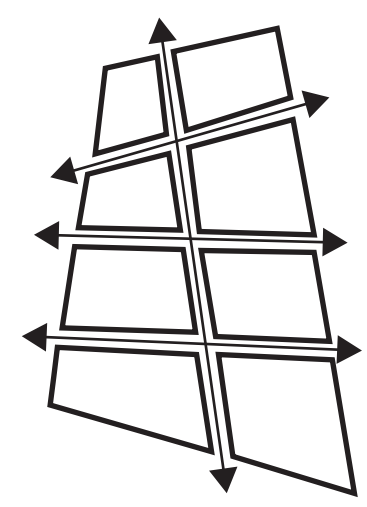
La reconquête des centres-bourgs est une question majeure pour l'avenir des territoires. C'est une question partagée par l'État, qui après s'être intéressé aux centres-bourgs des territoires ruraux, a lancé un plan d'accompagnement des villes moyennes visant à redynamiser leur centre urbain. Il a également lancé, au 1er Janvier 2021, un nouveau dispositif d'accompagnement des Petites Villes, visant à la mise en œuvre d'Opérations de Revitalisation de Territoire et de l'appui de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Dans la continuité de ces réflexions émergentes, le scénario proposé **fait le pari d'un développement urbain vertueux qui réinvente sa relation au paysage.** C'est un Vexin français qui continue d'accueillir des populations, qui prévoit un développement résidentiel, mais plus respectueux des paysages et de ses singularités. D'une part, le scénario vise à refonder le paysage urbain des centres-bourgs par une interruption de la consommation foncière. Le développement se fait majoritairement dans la tâche urbaine existante : centre-bourg, intensification du tissu pavillonnaire. D'autre part, le traitement des franges est assuré par une **préservation, voir la reconstitution des ceintures vertes.** Celles-ci accompagnent l'urbanisation dans le grand paysage, tout en proposant de nouveaux usages.

De la tendance actuelle ...



Les formes urbaines contemporaines sont standardisées et présentent seulement quelques motifs régionalistes (le chien assis, les colories ocre, les murets) et un jardin privatif.

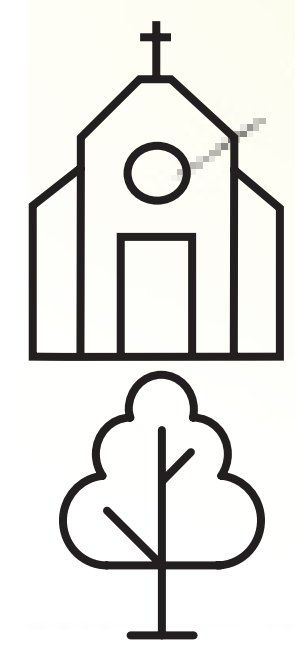


L'étalement urbain périphérique sans rapport avec la forme historique des villages génère des entrées de ville linéaires. Il entre en concurrence avec les ceintures vertes et endommage les vues sur les clochers. Il crée un paysage banal depuis les rues qui apparaissent surdimensionnées et ne donnent à voir que des clôtures. Il favorise l'individualisme, en produisant des villages dortoirs.

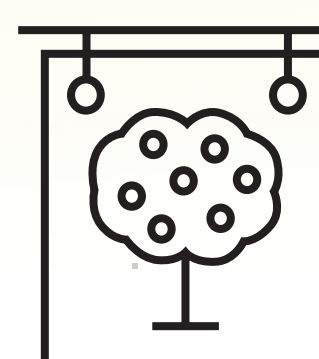


L'étalement urbain présente un rapport abrupt entre paysage urbain et paysage : le village ne fait plus corps avec le territoire, il ne prend plus en compte les caractéristiques géographiques. L'arrière des parcelles donnent à voir des clôtures de thuyas.

... à un scénario volontariste.



La revitalisation du centre ancien renforce son cadre de vie, par la requalification des espaces publics, la création d'ouverture sur le grand paysage rural, ou encore l'intensification des usages de proximité (équipements, service, commerces). La revitalisation offre un nouveau cadre attractif aux logements et permet de lutter contre la vacance.



La reconstitution des ceintures vertes permet l'insertion de l'urbain dans le paysage par un traitement végétal progressif. Ces ceintures sont le support d'usages créatifs (loisirs extérieurs, balade, potagers), ou peuvent être productives (vergers, pâturage, maraîchage).

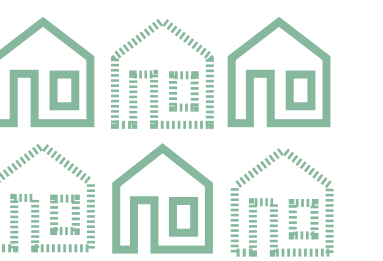


La densification du tissu urbain périphérique doit répondre au besoin d'habitants, tout en évitant la consommation foncière. Elle permet de recréer un rapport à la rue en donnant plus de place aux piétons et moins à la voiture.

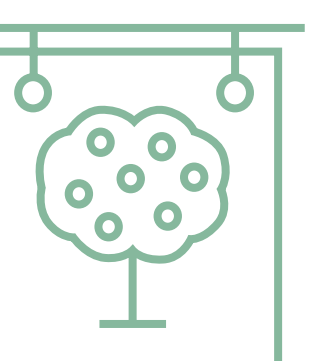
Et ailleurs ?



Porté par le Pays Nivernais Morvan, le programme « Village du Futur » a accompagné 14 communes dans leurs programmes de revitalisation, selon un processus participatif. Les plans d'action abordent la qualification des espaces publics, la place des commerces ou des équipements.



La commune de Soulligné-sous-Ballon s'est portée volontaire pour mener une opération expérimentale nommée « BIMBY », pour Beauty In My Back Yard, c'est-à-dire « construire quelque chose de joli dans mon jardin ». Cette démarche consiste à valoriser les secteurs déjà bâtis, à l'initiative des propriétaires et selon un cadre défini par la commune.



La commune de Sendets a aménagé une lisière urbaine entre un nouveau quartier et un champs de maïs dans le cadre d'une opération de lotissement. Cette lisière est support d'usages piétons, et offre une nouveauté visant à la gestion des eaux pluviales.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI